



L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL ET EN RÉCIPROCITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

*Etude réalisée par Adèle BRESSON, engagée en Service Civique
auprès de Bourgogne-Franche-Comté International, coordonnée par Benjamin LÉGER
(Bourgogne-Franche-Comté International) et Julien BÉCASSE (France Volontaires)*

une étude conduite avec le soutien financier de :



En partenariat avec :



RÉDACTION

Rédaction : Adèle BRESSON, Bourgogne-Franche-Comté International sous la direction de Benjamin LEGER (Bourgogne-Franche-Comté International) et Julien BÉCASSE (France Volontaires)

Comité de pilotage : Emilie CASTEL, Alexis THUROTTE, Eve SATIN (Région Bourgogne-Franche-Comté), Emmanuel MONNIER (DRAAF Bourgogne-Franche-Comté), Sylvie SCHMIDT (Académie de Besançon), Catherine COURT-MAURICE (Académie de Dijon), Timothée ROMAIN (Léo Lagrange Centre-Est), Delphine ISARTEL (CRIJ Bourgogne-Franche-Comté), Bernard TROUILLET, Victor LAGARDE (DRJSCS Bourgogne-Franche-Comté), Fabiola RIVAS (Agence Nationale du Service Civique), Michel DE MARCH, Julien BÉCASSE (France Volontaires), Benjamin LÉGER, Agathe PROCAR (Bourgogne-Franche-Comté International).

Remerciements : Anne VILLIER, Nathalie MONNET (Ville de Dijon), Isabelle PERASSO-BIARD (Ville de Nevers), Edith GODFROY (Département du Territoire de Belfort), Bernard SCHAUPP, Franziska RIEGGER, Benoît JOLLY (Maison de Rhénanie-Palatinat), Denise BOUSQUET (Association APPUIS), Ousmane SYLL, Eléa BARDEAU (BFC International).

Date de publication : Juillet 2018

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement
BFC International : Bourgogne-Franche-Comté International
CIT : Cadre d'Intervention Transversal
CICID : Comité Interministériel pour la Coopération International et le Développement
CNEAP : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse
CSI : Congé de Solidarité Internationale
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
E3D : Etablissement / Ecole en Démarche de Développement Durable
EAD-SI : Education au Développement et à la Solidarité Internationale
ECM : Education à la citoyenneté mondiale
ECSI : Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale
ESCI : Engagement de Service Civique à l'International
ESCR : Engagement de Service Civique en Réciprocité
FEJ : Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
FONJEP : Fonds de Coopération pour la Jeunesse et l'Education Populaire
JSI : Jeunesse Solidarité Internationale
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
ODD : Objectifs de Développement Durable
OFAJ : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
OFQJ : Office Franco-Québécois pour la Jeunesse
OSC : Organisations de la Société Civile
PSC1 : Prévention et Secours Civiques de 1^{er} niveau
RRMA : Réseau régional multi-acteurs
SVE : Service Volontaire Européen
VCFA : Volontariat Culturel Franco-Allemand
VEC : Volontariat d'Echanges et de Compétences
VEFA : Volontariat Ecologique Franco-Allemand
VIEch : Volontariat d'Initiation et d'Echanges
VIF : Volontariat International de la Francophonie
VSI : Volontariat de Solidarité Internationale
VVV/SI : Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	6
PARTIE I. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	11
1. Objectifs.....	11
2. Copilotage et animation	12
3. Déroulement et difficultés rencontrées	13
4. Présentation de l'échantillon.....	18
PARTIE II. L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE A L'INTERNATIONAL EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	25
1. Informations générales	25
2. Comment les structures expérimentées utilisent-elles le dispositif de l'Engagement de Service Civique à l'International ?	26
3. Attentes et besoins des structures pour développer l'ESCI en Bourgogne-Franche-Comté..	35
PARTIE III. L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE EN RÉCIPROCITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	43
1. Informations générales	43
2. Comment les structures expérimentées utilisent-elles le dispositif de l'Engagement de Service Civique en Réciprocité ?	44
3. Attentes et besoins des structures pour développer l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté.	53
PARTIE IV. DONNÉES COMMUNES A L'ESCI ET L'ESCR	60
1. Information et communication relatives à l'ESCI/ESCR en Bourgogne-Franche-Comté	60
2. Autres données relevées par l'étude	65
3. Envoyer un volontaire en Service Civique à l'International, accueillir un volontaire en Service Civique en Réciprocité : des modalités d'engagement bien différentes pour les structures	73
PARTIE V. RECOMMANDATIONS	76
1. Des enjeux et des leviers spécifiques au territoire.....	76
2. Objectifs à poursuivre.....	81
3. Recommandations : un plan d'action régional	82

CONCLUSION : VERS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE MUTUALISÉE ET MULTI-ACTEURS ?.....	84
BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXES	88

RÉSUMÉ

L'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI) et en Réciprocité (ESCR) sont des déclinaisons du dispositif du Service Civique encore méconnues et relativement peu utilisées en France. Véritables leviers à l'engagement citoyen à l'international des jeunes, elles ouvrent toutefois des opportunités très intéressantes pour les volontaires comme pour les structures qui s'en emparent. Face à ce constat, plusieurs associations, collectivités territoriales et institutions de Bourgogne-Franche-Comté se sont engagées dans une étude à caractère régional et multi-acteurs pour identifier les freins et les leviers au développement de ces dispositifs au sein des structures de la région. Si l'étude confirme un déficit de notoriété de ces dispositifs, elle démontre également que les freins présumés (aspects financiers) sont relativement différents des freins réellement rencontrés par les acteurs expérimentés (aspects administratifs). Les contraintes rencontrées sont parfois très différentes selon le territoire de coopération concerné (Europe ou international), le type de dispositif utilisé (envoi ou accueil), le statut ou encore l'expérience de la structure. Toutefois, de nombreux enjeux sont communs à la majorité des structures interrogées, qui pour la grande majorité se disent intéressées et prêtes à s'engager dans l'ESCI et l'ESCR sous certaines conditions : mieux connaître les acteurs et les volontaires qui font vivre le dispositif en région, bénéficier d'informations claires et d'outils méthodologiques, avoir accès à un accompagnement personnalisé pour pouvoir renforcer ses compétences, s'appuyer sur un réseau d'acteurs pour s'inspirer de bonnes pratiques et mutualiser des actions. En conclusion, pour répondre à l'enjeu de l'accessibilité du dispositif auprès du plus grand nombre de structures et de jeunes, une approche concertée entre les acteurs pourrait permettre la mise en place d'actions efficaces, à l'image d'un dispositif régional mutualisé articulé autour d'un agenda commun, des territoires de coopération et des domaines d'intervention privilégiés des acteurs ou des ressources et outils existants sur le territoire.

INTRODUCTION

Le Service Civique, un dispositif en plein essor

L'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI) et en Réciprocité (ESCR) est un dispositif de volontariat soutenu par l'Etat français et piloté par l'Agence Nationale du Service Civique. Il permet à un organisme d'envoyer un volontaire à l'étranger ou d'accueillir un volontaire international pour effectuer une mission d'intérêt général, de 6 à 12 mois, dans le cadre d'un projet de coopération internationale entre deux structures. Tout ou partie (au minimum 3 mois) de la mission doit se dérouler à l'étranger et seuls les organismes à but non lucratif (associations, fondations, etc.) et les organismes de droit public (collectivités, établissements d'enseignement et de formation, institutions, établissements publics à visée culturelle, etc.) peuvent envoyer ou accueillir un volontaire en ESCI et en ESCR. Ce dispositif est ouvert et accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ni de formation.

L'ESCI/ESCR peut s'effectuer dans l'un des 9 domaines d'intervention suivants : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Il a vocation à mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux à l'échelle globale en proposant aux jeunes une expérience d'engagement international encadrée par deux structures – une structure d'accueil et une structure d'envoi. Dans le cadre de sa mission, le volontaire reçoit 473,04 € d'indemnité mensuelle prise en charge par l'Etat, et un complément d'indemnité, à hauteur de 107,58 €, versé en numéraire ou en nature par l'organisme porteur du projet en France.

L'ESCI/ESCR est un dispositif appartenant à la famille des « Volontariats d'Initiation et d'Echanges » (VIEch), tels que définis par France Volontaires¹. Cette catégorie comprend également les dispositifs suivants :

- Le JSI (Jeunesse Solidarité Internationale) et le VVV/SI (Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale), programmes de soutien aux chantiers de jeunes portés par le FONJEP ;
- Les chantiers de jeunes volontaires hors dispositifs JSI/VVVSI, comme par exemple ceux portés par le réseau associatif Cotravaux.

France Volontaires distingue cette première catégorie du Volontariat d'Échange et de Compétences (VEC), qui comprend d'autres dispositifs :

- Le Congé de Solidarité Internationale (CSI) ;
- Le Congé Solidaire (marque déposée par Planète Urgence et uniquement utilisée par elle) ;
- Le Congé de Solidarité, porté par France Volontaires et d'autres organisations ;
- Les missions pour les seniors, portées par exemple par AGIRabcd, le GREF, etc.

¹ France Volontaires définit les différentes catégories de Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) dans la charte du même nom, à retrouver ici : https://www.france-volontaires.org/documents/content/Qui-sommes-nous/CHARTRE_VIES_2014.pdf

La troisième catégorie concerne le Volontariat de coopération et d'action humanitaire, et se concrétise à travers le dispositif VSI (Volontariat de Solidarité Internationale), géré par le FONJEP et porté par des associations agréées spécifiquement, qui se réunissent au sein du CLONG-Volontariat².

Notons également qu'il existe d'autres formes de volontariat de solidarité accessibles aux volontaires français :

- Le dispositif du SVE (Service Volontaire Européen) porté par le programme Erasmus + ;
- Le dispositif du VNU (Volontariat des Nations Unies), géré par les Nations unies ;
- Le dispositif du VIF (Volontariat International de la Francophonie), géré par l'Organisation Internationale de la Francophonie ;
- EU Aid Volunteers, initiative portée par l'Union européenne.

Enfin, d'autres formes de volontariat existent en dehors du champ de la solidarité comme les dispositifs VIA (Volontariat International en Administration) et VIE (Volontariat International en Entreprise).

Parmi cette multitude de dispositifs, le Service Civique monte tout particulièrement en puissance en France en mobilisant chaque année un nombre croissant de volontaires. Fin 2016, 91 737 jeunes avaient réalisé une mission de Service Civique (dont 62 935 contrats signés au cours de l'année), contre 52 341 fin 2015 (soit une augmentation de 75% sur un an). L'objectif affiché par l'Agence du Service Civique est d'atteindre le total de 150 000 volontaires en 2017. En Bourgogne-Franche-Comté, la tendance est la même puisque la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale³ relève une augmentation de 71% du nombre de volontaires entre 2015 et 2016, portant à 7 498 le nombre de jeunes ayant effectué un Service Civique en Bourgogne-Franche-Comté depuis la création du dispositif. En ce qui concerne le Service Civique à l'International, la tendance est la même puisque sur un total de 4 000 volontaires ayant effectué un ESCI entre 2010 et 2016, 34% l'ont réalisé dans la seule année 2016.

L'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité : un fort potentiel de développement

Dans ce contexte, l'ESCI/ESCR aurait vocation à bénéficier également de la croissance du Service Civique. Ainsi, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) affiche l'ambition de renforcer le dispositif et met notamment en place un appel à projet « Jeunesse » à destination des collectivités territoriales pour favoriser le volontariat des jeunes de leurs territoires à l'international. Cette volonté s'inscrit dans un cadre plus général de reconnaissance, de développement et de promotion de la mobilité internationale et de l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI) par les pouvoirs publics. Leur objectif est de mobiliser la jeunesse au sein des dynamiques de développement et de solidarité internationale, de la rendre actrice de cette démarche et de la sensibiliser aux enjeux du développement durable. Le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) du 8 février 2018 a nettement affirmé cette volonté, tout comme l'Agence Française de Développement (AFD) qui, dans son cadre d'intervention transversal avec les Organisations de la Société Civile (CIT-OSC) 2018-2023 a tout récemment défini l'un de ses trois objectifs stratégiques de la façon suivante « *les OSC renforcent leur pouvoir d'influence et contribuent activement à la mobilisation citoyenne internationale et nationale, en particulier au niveau des territoires français* ».

² Le CLONG-Volontariat est un collectif de 15 associations de référence en France, à l'origine fondé sur le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Il élargit maintenant ses activités aux différentes formes d'expatriation pour des actions d'échange et de solidarité internationale (volontaires, salariés, bénévoles).

³ Rapport « Chiffres-clés de la DRDJSCS 2017 » paru en juin 2017

De même, plusieurs pays partenaires de la France s'engagent dans ces dynamiques avec l'ambition de faire vivre la « réciprocité » de façon plus affirmée, c'est-à-dire en permettant à un nombre croissant de leurs ressortissants de venir effectuer un volontariat en France. En ce sens, plusieurs pays ont récemment mis en place des Organisations Nationales du Volontariat, notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo, sous l'impulsion du MEAE et avec l'appui de France Volontaires. La réciprocité est une manière de « *revisiter le sens du volontariat [en se] démarquant de l'idée originelle d'une assistance technique au profit d'une coopération réciproque* »⁴. Pour les acteurs rencontrés au cours de cette étude, c'est également une réponse à la baisse importante du nombre de départs de jeunes français dans certains de ces pays pour des raisons sécuritaires, permettant de poursuivre les échanges entre les pays concernés.

Depuis le 1er janvier 2016, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport a été rattachée à l'Agence du Service Civique pour constituer un opérateur unique au service de la mobilité européenne et de l'engagement des jeunes. Forte de son expérience dans le domaine de la mobilité européenne, notamment par le biais du Service Volontaire Européen (SVE) qui a mobilisé 1069 jeunes français partis et étrangers accueillis pour l'année 2016⁵, ce regroupement viendra faciliter l'émergence de synergies.

Malgré toutes ces dynamiques, force est de constater que le nombre d'engagés en Service Civique à l'International (ESCI) et en Réciprocité (ESCR) reste encore faible. En effet, l'Agence Nationale du Service Civique compte 1367 engagés en ESCI pour l'année 2016, ce qui représente seulement 2,17% des 63 010 nouveaux contrats créés cette même année⁶. De plus, l'accessibilité du dispositif est également questionnée, car la mobilité qu'il implique semble rendre plus difficile l'ouverture aux jeunes avec le moins d'opportunités⁷. Pour ce qui concerne la réciprocité, l'Agence du Service Civique évoque dans son rapport d'activité le chiffre d'environ 250 jeunes accueillis en France en 2016, dont une centaine via le programme de volontariat Franco-Allemand piloté par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et 150 non ressortissants de l'Union européenne.

En Bourgogne-Franche-Comté, sur la période 2013-2017, on comptabilise d'après la DRJSCS 10 335 volontaires recensés, parmi lesquels plus de 240 jeunes français qui ont bénéficié d'une mission à l'étranger (dont 185 en Allemagne, 31 en Afrique du Sud, 12 au Chili, 7 au Niger, 4 au Burkina, 2 en Roumanie, 1 en Italie, 1 à Madagascar, 1 au Sénégal et 1 au Togo), ce qui représente environ 2,34 % du total des volontaires sur cette période, soit une proportion sensiblement équivalente à la moyenne nationale. La DRJSCS dispose également de données sur le nombre de jeunes de nationalité étrangère qui ont effectué un Service Civique en France : celui-ci s'élève à 505 jeunes qui proviennent de 82 pays différents (122 allemands, 32 sud-africains, 26 algériens, 25 marocains, 20 italiens et 20 roumains, etc.). Toutefois, il n'est pas possible d'en extraire des informations spécifiques à l'Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR), car la différenciation avec des missions ne relevant pas de dynamiques de coopération n'est pas effectuée.

Démultiplier et structurer l'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité à travers une approche régionale

Plusieurs structures se sont emparées du sujet pour identifier des moyens de développer l'ESCI et l'ESCR, notamment France Volontaires qui a coordonné un projet à l'échelle européenne – le projet « IVO4ALL » – et dont BFC International a participé aux travaux. Celui-ci a permis d'identifier des premiers points de réflexion stratégique⁸ pour favoriser l'accessibilité et le développement du volontariat à l'international – et

⁴ TARDIEU G., *Cartographie 2013 des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International*, « Aller et accueillir, la réciprocité dans les échanges » (France Volontaires)

⁵ *Rapport d'activités 2016 de l'Agence du Service Civique*

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir le rapport de l'INJEP, *L'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel*, mai 2016

⁸ Retrouvez toutes les informations sur le projet IVO4ALL : <http://www.ivo4all.eu/fr/>

plus spécifiquement du Service Civique – et a également conduit à l'élaboration de premiers outils méthodologiques pour les acteurs.

Si la Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les plus rurales de France, elle n'en dispose pas moins de nombreux leviers pour développer et renforcer ce dispositif, et plus largement pour renforcer son ouverture à l'international. De nombreux réseaux existants (réseau Information Jeunesse, BFC International, missions locales, etc.) ou récemment créés (comité régional du FONJEP, comité de pilotage de cette étude, etc.) peuvent en effet constituer de réelles impulsions à cette dynamique. De même, plusieurs acteurs ont exprimé des attentes fortes quant au renforcement de l'ESCI/ESCR sur leur territoire à l'occasion de deux études réalisées en 2011 et en 2014 sur l'engagement volontaire de solidarité à l'international, par France Volontaires et BFC International. Cette dynamique s'est également exprimée à travers la mise en place, dans le cadre du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ), d'une plateforme de la mobilité internationale des jeunes « Agitateurs de Mobilité »⁹; ou l'organisation par la Région Bourgogne-Franche-Comté, en octobre 2016, d'une rencontre régionale d'échanges et de concertation sur le Service Civique à l'International qui a réuni 55 participants. Par ailleurs, fort de ses 2412 acteurs engagés dans la coopération et la solidarité internationale¹⁰, intervenant auprès de 97 pays, la région Bourgogne-Franche-Comté peut s'appuyer sur de nombreux partenariats pour le développement de l'ESCI et de l'ESCR. En outre, l'apparition de critères incitatifs pour la mise en place de missions d'ESCI et d'ESCR dans l'appel à projet « Solidarité internationale et éducation au développement » de la Région Bourgogne-Franche-Comté, ou la mise en place de missions à l'accueil ou à l'envoi dans le cadre d'actions de coopération décentralisée (Ville de Dijon, projet « COPRA »¹¹, etc.) témoigne d'une volonté affirmée de certaines collectivités territoriales de soutenir le développement du dispositif.

Constatant le déficit de missions proposées par les structures de la région, une pluralité d'acteurs se sont ainsi réunis en 2017 en un comité de pilotage¹² multi-acteurs (associations, collectivités, institutions) pour bénéficier d'un état des lieux régional du dispositif, ciblant exclusivement les structures responsables ou potentiellement responsables de missions, plutôt que les jeunes eux-mêmes. Ainsi, cette étude a été mise en place dans le but d'identifier de manière plus précise les freins et les problématiques rencontrées par les structures du territoire régional et leurs responsables, pour proposer des pistes d'actions concertées et concrètes afin de lever ses difficultés. Le parti pris de ce travail est de s'appuyer sur une approche territorialisée et sur un réseau multi-acteurs. Il s'agit notamment, dans une logique de proximité, de pouvoir ensuite engager une dynamique pérenne de mutualisation et d'échanges et de constituer un réseau de structures en capacité de co-construire une stratégie, d'identifier des synergies et de mettre en œuvre des activités conjointes et coordonnées.

Pourquoi l'ESCI/ESCR, malgré tout l'intérêt que lui portent les acteurs aujourd'hui, n'est-il pas davantage développé en Bourgogne-Franche-Comté ? Quels freins rencontrent les structures et comment les surmonter ? Quelles stratégies et quelles activités mettre en place en région pour permettre la démultiplication des missions proposées, à l'accueil comme à l'envoi ? Si l'enjeu est le changement d'échelle, il semble également nécessaire de favoriser l'essaimage des bonnes pratiques et les mutualisations. Il s'agit aussi, plus simplement, de mieux connaître les structures qui aujourd'hui font vivre le dispositif en région.

⁹ Plateforme animée par le CRIJ de Bourgogne-Franche-Comté et ayant conduit à l'organisation de formations, de temps d'informations, à la mise en place d'un portail d'information en ligne et à la réalisation d'un guide pratique : <http://agitateursdemobilite.fr/>

¹⁰ Voir le répertoire en ligne des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale animé par BFC International sur www.bfc-international.org

¹¹ Le projet « Coopérer Pour Réussir l'Avenir » (COPRA) est un projet de coopération décentralisée mutualisé entre 7 collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté (Ville de Besançon, Ville de Belfort, Grand Belfort, Conseil départemental du Territoire de Belfort, Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération) en coopération avec 5 collectivités du Burkina Faso, animé par BFC International.

¹² Composé de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la DRJSCS, de l'Agence du Service Civique, de France Volontaires, de la Plateforme Agitateurs de Mobilité, de Léo Lagrange Centre-Est, de la DRAAF, du Rectorat de l'Académie de Dijon, du Rectorat de l'Académie de Besançon et du réseau BFC International.

Qui sont-elles ? Comment s'organisent-elles pour mettre en place des missions ? Quels partenariats ont-elles tissés pour cela ? Comment faciliter leur suivi et leur accompagnement ? Il s'agit enfin, à travers cette étude, de replacer au cœur des discussions la question de l'efficacité du dispositif et de son accessibilité au plus grand nombre, mais également de faciliter son déploiement, sa promotion et sa reconnaissance auprès des différents acteurs du territoire, notamment éducatifs, économiques ou de l'insertion professionnelle.

La méthodologie et les objectifs de cette étude, basée sur une enquête et des rencontres d'échanges et de concertation sur les territoires, sera d'abord précisée ainsi que l'échantillon ciblé. Ce rapport s'articule ensuite sur les particularités régionales de l'ESCI, puis de l'ESCR et dans un troisième temps, sur leurs similarités. Enfin, plusieurs leviers et recommandations stratégiques et pratiques seront présentés.

PARTIE I. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les attentes, les freins et les obstacles rencontrés par les acteurs publics ou privés du territoire vis-à-vis de l'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI) et en Réciprocité (ESCR). Le questionnaire de l'étude ne s'adressait donc pas aux volontaires ou anciens volontaires, mais à tous types de structures, déjà engagées ou non dans le dispositif. Les cibles prioritaires de l'étude étaient les suivantes :

- Organisations du territoire en capacité de proposer un travail d'intermédiation, d'accompagnement ou d'information (fédérations d'éducation populaire, plateforme Agitateurs de Mobilité, réseau Information Jeunesse, etc.) ;
- Collectivités territoriales de la région Bourgogne-Franche-Comté ;
- Structures bénéficiant de partenariats à l'international (associations de coopération et de solidarité internationale, comités de jumelages, etc.) ayant déjà envoyé des volontaires à l'étranger ou accueilli des volontaires internationaux, ou souhaitant envoyer ou accueillir des volontaires ;
- Toutes structures qui pourraient être intéressées par le développement de l'ESCI et de l'ESCR.

Cette étude a également pour vocation d'identifier des ressources et bonnes pratiques existantes sur l'ESCI et l'ESCR dans la région Bourgogne-Franche-Comté, et de faire le lien avec des ressources de niveau national.

L'autre objectif de cette étude est d'identifier des axes de travail et de développement pour renforcer l'utilisation de l'ESCI/ESCR sur le territoire, quantitativement et qualitativement. En second lieu, ce travail a pour but de faire émerger des missions potentielles pour les volontaires de Bourgogne-Franche-Comté et d'ailleurs.

Enfin, et notamment à travers son comité de pilotage composé d'acteurs territoriaux, régionaux et nationaux majeurs de la mobilité des jeunes, l'étude vise à esquisser les bases d'une stratégie concertée de développement et de valorisation de l'ESCI/ESCR en Bourgogne-Franche-Comté.

2. Copilotage et animation

a. Présentation de BFC International

Bourgogne-Franche-Comté International est un réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération et à la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté. Son objectif est le développement et le renforcement de l'efficacité des initiatives menées dans ce domaine.

Il anime et développe des services accessibles à tous les porteurs de projets, aux associations, aux collectivités territoriales, aux institutions et aux entreprises afin de faciliter la mise en œuvre de leurs démarches dans les secteurs de :

- La coopération au développement durable
- L'éducation et la sensibilisation à la citoyenneté mondiale
- Les échanges européens et internationaux
- L'action extérieure des collectivités territoriales
- La mobilité internationale et le volontariat

Bourgogne-Franche-Comté International a plus particulièrement pour mission d'animer un observatoire des pratiques, de contribuer à l'animation du territoire et à la mise en réseau des acteurs, d'accompagner les porteurs de projets et de renforcer leurs capacités, de faciliter l'information du plus grand nombre et la promotion des initiatives menées en région et à l'international.

Il fédère un réseau de plus de 130 collectivités territoriales, associations et institutions au sein d'une dynamique multi-acteurs, ascendante et concertée, afin de coordonner, mutualiser et de renforcer l'efficacité des actions menées en Bourgogne-Franche-Comté et à l'international.

L'interface régionale animée par Bourgogne-Franche-Comté International s'inscrit en complémentarité des politiques publiques locales et nationales, dans le but de faciliter leurs déclinaisons opérationnelles. Avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, des collectivités territoriales bourguignonnes-franc-comtoises et d'acteurs issus de la société civile, le réseau travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations régionales, nationales et internationales.

b. Présentation du Comité de Pilotage de l'étude

- La Région Bourgogne-Franche-Comté
- France Volontaires
- L'Agence Nationale du Service Civique
- L'Atelier Mobilité Léo Lagrange Centre-Est
- Le CRIJ Bourgogne- Franche-Comté
- La DRAAF
- La DRJSCS
- Le Rectorat de l'Académie de Besançon
- Le Rectorat de l'Académie de Dijon

3. Déroulement et difficultés rencontrées

a. Mise en place et diffusion d'un questionnaire

Le 3 mai 2017, les membres du comité de pilotage ont constaté le besoin de réaliser collectivement une étude sur l'ESCI/ESCR en Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter la conception de stratégies et la mise en place de projets autour de ce programme. En novembre 2017, le lancement de l'étude a été accompagné par la mise en place d'un questionnaire sur l'engagement des structures dans l'ESCI/ESCR, destiné aux acteurs du territoire.

Le premier enjeu de ce questionnaire était de s'adresser à tous les types de structures potentiellement concernées par le dispositif de l'ESCI/ESCR, ce qui représente un public très hétérogène : associations, collectivités, organismes de droit public, institutions, etc. Le deuxième enjeu était de faire en sorte que le questionnaire soit accessible à tous les acteurs, quel que soit leur degré de connaissance du dispositif ou leur niveau d'engagement dans l'accueil de volontaires internationaux ou l'envoi de volontaires à l'étranger. Pour une raison de lecture et pour faciliter les réponses des participants, il a été convenu de séparer les questions concernant l'envoi de volontaires en ESCI et l'accueil de volontaires en ESCR.

Pour répondre à ces enjeux, le questionnaire était découpé en plusieurs sections :

1. Identité de votre structure
2. L'engagement de votre structure dans l'ESCI
3. Besoins et perspectives de l'ESCI
4. L'engagement de votre structure dans l'ESCR
5. Besoins et perspectives de l'ESCR
6. Actions de coopération internationale de votre structure
7. Potentiel de développement de l'ESCI et de l'ESCR dans votre structure

Le questionnaire a été diffusé à partir du 22 décembre 2017 par courrier électronique aux cibles de l'étude, s'appuyant sur les réseaux représentés par les membres du Comité de pilotage. La diffusion du questionnaire a duré environ 4 mois et a été accompagnée d'entretiens individuels avec certaines structures volontaires, afin d'avoir une approche plus qualitative des attentes et des besoins des acteurs du territoire. 61 organismes ont répondu au questionnaire en ligne.

b. Ateliers d'information et d'échanges

En parallèle de la diffusion du questionnaire, quatre rencontres territoriales de 2h30 sur la thématique « Comment développer le Service Civique à l'International et en Réciprocité dans son organisation ? » ont été organisées et animées par le réseau BFC International :

- Le mardi 13 mars à l'Hôtel du Département du Territoire de Belfort : 14 participants, 10 structures représentées
- Le mercredi 14 mars au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à Besançon : 9 participants, 8 structures représentées
- Le lundi 19 mars à l'Hôtel du Département de la Nièvre : 9 participants, 8 structures représentées

- Le mardi 20 mars au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon. 21 participants, 13 structures représentées

Au total, ces rencontres ont réuni 53 participants et 39 structures. Leur objectif était d'apporter un contenu qualitatif aux résultats de l'étude, notamment pour préciser les difficultés rencontrées par les acteurs sur certains aspects du dispositif, entre autres : quels sont les besoins des acteurs vis-à-vis des démarches administratives ? En quoi l'aspect financier pose-t-il problème aux structures du territoire ? Les besoins des associations sont-ils les mêmes que ceux des collectivités, des établissements d'enseignement ou des institutions ?

Le programme de ces rencontres était le suivant :

- Informations générales sur le dispositif et sur les modalités d'accueil et d'envoi de volontaires en ESCI/ESCR ;
- Présentation de l'étude sur le Service Civique à l'international et en réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté ;
- 2 ateliers d'échanges entre les structures sur les problématiques relevées : recherche concertée de solutions pour faciliter le développement du dispositif.

Le premier atelier consistait en l'expression des freins rencontrés ou anticipés par les acteurs, leurs attentes vis-à-vis du dispositif, et le ou les pays partenaires avec lesquels ils pouvaient envisager l'accueil ou l'envoi de volontaires en ESCI/ESCR. L'atelier était suivi d'une phase récapitulative sur les besoins et les attentes exprimés par les acteurs et par des retours d'expériences de structures déjà engagées dans le dispositif.

L'objectif du second atelier était de permettre aux acteurs de définir leurs besoins prioritaires sur différentes étapes de construction d'un projet d'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité :

1. Identification du partenaire
2. Définition de la mission
3. Mobilisation de financements
4. Intermédiation
5. Préparation de l'accueil logistique des jeunes (logement, moyens de transport)
6. Démarches administratives (demande d'agrément, visa, assurances...)
7. Formation - préparation du jeune avant son accueil ou avant son envoi
8. Constituer un réseau de jeunes volontaires
9. Accompagnement/Suivi de la structure et du jeune pendant la mission
10. Retour (bilans)
11. Valorisation et communication

Une série de 10 pastilles de couleurs était attribuée à chaque participant. Chaque couleur représentait un type d'acteurs : collectivités, associations, structures d'accompagnement jeunesse, institution, éducation nationale, enseignement agricole, volontaires. Les participants devaient se positionner à l'aide de leurs pastilles sur les étapes où leurs attentes sont les plus élevées. Ils pouvaient également ajouter une ou plusieurs étapes qui leur semblaient pertinentes et exprimer des solutions pour faciliter les étapes rassemblant le plus de besoins.

Les résultats de ces quatre rencontres territoriales ont fait l'objet d'une synthèse et ont permis d'explorer de manière plus précise les besoins des acteurs publics et privés de la région. L'organisation de ces rencontres ont également permis d'expérimenter une méthodologie de formation basique sur le dispositif de l'ESCI/ESCR.

c. Rencontre régionale du 3 juillet

La clôture de l'étude a pris la forme d'une rencontre régionale sur l'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI) et en Réciprocité (ESCR), qui s'est tenue le mardi 3 juillet 2018 à la Maison Phare de Dijon. Les objectifs de cette journée étaient de présenter les résultats de l'étude au grand public, de donner la parole aux organismes expérimentés ou intéressés par l'envoi et l'accueil de volontaires en ESCI/ESCR, et enfin de proposer des perspectives de développement du dispositif à échelle régionale en réfléchissant de manière collective à un accompagnement adapté pour les acteurs du territoire. Au total, cette rencontre a rassemblé 64 participants et 37 structures.

Au programme de cette journée :

- Présentation du dispositif : comment envoyer/accueillir un volontaire en Service Civique à l'International et en Réciprocité ? ;
- Restitution des résultats de l'étude et courts témoignages d'anciens volontaires et de structures expérimentées ;
- Ateliers – vers une feuille de route concertée sur le Service Civique à l'International et en Réciprocité en région Bourgogne-Franche-Comté.

Les ateliers de l'après-midi visaient à donner la parole aux organismes intéressés par l'ESCI/ESCR afin de faire émerger des propositions d'outils et de solutions pour le développement du dispositif dans la région. 4 ateliers ont été organisés lors de cette rencontre :

Atelier 1 : « Comment valoriser et promouvoir l'ESCI et l'ESCR en région ? », animé par M. François GROLIER, chargé de mission Valorisation de l'expérience du volontariat à France Volontaires ;

Atelier 2 : « Comment préparer et accompagner les jeunes et leurs tuteurs à l'ESCI et l'ESCR ? », animé par Mme Fabiola RIVAS, chargée de mission Développement du Service Civique Europe et International à l'Agence du Service Civique ;

Atelier 3 : « Comment construire un réseau pluri-acteurs porteur de mutualisations et de synergies pour le dispositif en région et sur les territoires ? », animé par M. Benjamin LEGER, directeur adjoint de BFC International ;

Atelier 4 : « Comment mesurer et évaluer les impacts de l'ESCI et de l'ESCR pour les territoires ? », animé par M. Julien BECASSE, chargé de mission Etudes à France Volontaires.

Cette journée a également été marquée par les interventions de :

- M. Ludovic ABIVEN, Directeur Général de l'Agence du Service Civique,
- Mme Anne-Sophie JOUANNEAU, Cheffe du Pôle Volontariat, délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères,
- M. Patrick AYACHE, Vice-Président en charge de l'action européenne et internationale, du contrat de plan de l'attractivité, du tourisme et de l'export, Région Bourgogne-Franche-Comté,
- Mme Sladana ZIVKOVIC, Adjointe au Maire de Dijon, déléguée aux Relations Internationales et au Tourisme, Ville de Dijon,
- M. Hicham BOUJLILAT, Président de BFC International, Conseiller Régional aux mutations économiques, Région Bourgogne-Franche-Comté.

La rencontre régionale a également été l'occasion de donner la parole à plusieurs volontaires et structures expérimentées dans l'envoi et l'accueil de volontaires en ESCI et en ESCR :

- M. Sami ZAHIBI, ancien engagé en Service Civique en Italie envoyé par la Ville de Dijon,
- Mme Janet DURANTE, ancienne engagée en Service Civique au Burkina Faso envoyée par l'Association des Burkinabè de Bourgogne,
- M. Bachirou OUMAROU, engagé en Service Civique au sein de l'association APPUIS,
- Mme Ida GAEDE, engagée en Volontariat Culturel Franco-Allemand au sein de Latitude 21,

- M. Vincent GAUTHEY, ancien engagé en Service Civique en Roumanie envoyé par la Ville de Dijon,
- Mme Béatrice MOREL, formatrice au CFPPA du Morvan et ancienne animatrice du réseau Chili de l'enseignement agricole,
- Mme Aurore BRASSIER, membre de l'Association des Burkinabè de Bourgogne,
- Mme Anne VILLIER, chargée de mission mobilité internationale à la Ville de Dijon,
- M. Jean-Paul SORNAY, Président de l'association Peuples Solidaires Jura.

d. Difficultés rencontrées

Il est important de noter dans cette méthodologie que plusieurs difficultés ont été rencontrées concernant la mise en place de cette étude. Ces difficultés sont à prendre en compte dans l'hypothèse où cette étude a vocation à être mise en place sur d'autres territoires régionaux.

Première difficulté : l'hétérogénéité des cibles de l'étude

L'étude avait comme objectif premier d'identifier les besoins et les attentes des acteurs du territoire potentiellement intéressés par l'ESCI/ESCR. Une fois identifiés, il était nécessaire de prioriser ces besoins, et ainsi de les mesurer. Or, les éléments observés dans cette étude sont du registre de la perception des acteurs sur un dispositif qui est utilisé de manière très différente d'une structure à l'autre, selon – entre autres – son degré de connaissance du dispositif, son statut, son réseau, son domaine d'intervention, ses cibles et ses projets de coopération à l'international.

L'hétérogénéité des cibles et de leurs perceptions sur le dispositif a complexifié plusieurs aspects de la mise en place et du déroulement de l'étude :

1. L'appropriation du questionnaire par toutes les structures, quels que soient leurs degrés de connaissance et d'engagement dans le dispositif et dans la coopération internationale en général. Un travail de réflexion a été engagé dans l'organisation de ce questionnaire pour encourager toutes les structures à se sentir concernées par le dispositif : cette réflexion peut d'ailleurs être approfondie si cette étude est relancée dans les prochaines années.
2. L'élaboration des rencontres territoriales de mars 2018, qui ont requis un réel travail d'adaptation en termes de vocabulaire et d'accessibilité pour les ateliers, afin de faire en sorte que les 53 participants partagent la même conception « basique » du Service Civique à l'International et en Réciprocité
3. Le travail de synthèse des résultats de l'étude, dont le contenu est très riche. Il est apparu nécessaire de croiser différentes variables selon le domaine d'intervention des acteurs, leurs statuts et leur(s) zone(s) géographique(s) d'intervention. Ce travail de synthèse ne doit pas impacter la multiplicité des perceptions représentées dans l'étude.

Seconde difficulté : la récolte de données concernant les volontaires

Cette étude s'adressant prioritairement aux structures du territoire, il est très vite apparu difficile de collecter des données concernant l'âge et le niveau d'études des volontaires envoyés et accueillis par les structures. Tout d'abord, les outils de suivi des volontaires sont différents d'un organisme à l'autre. Les différences d'implication des structures dans les démarches administratives liées à l'envoi ou l'accueil d'un volontaire en ESCI ou en ESCR ont également représenté une limite au rassemblement de résultats concernant les niveaux d'étude des volontaires. Par exemple, pour un même volontaire, plusieurs structures d'accueil n'ont pas donné les mêmes données que leurs structures d'intermédiation.

Cette problématique de collecte de données concernant les volontaires à l'international est également rencontrée à l'échelle nationale, notamment par la plateforme France Volontaires, qui a déjà relevé l'absence d'outils de suivi de référence à l'échelle territoriale dans plusieurs études antérieures.

**Céline Leroux, « Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux », Cahiers de l'action 2015/3 (N° 46), p. 17-23.
DOI 10.3917/cact.046.0017**

« Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes, promouvoir et favoriser leur engagement sont deux des treize objectifs fixés en 2013 dans le cadre du plan Priorité Jeunesse impulsé par le Président Hollande. La déclinaison opérationnelle de ce plan, la consultation auprès d'acteurs associatifs ou d'opérateurs de mobilité en direction de la jeunesse ont mis en avant les difficultés à saisir de manière chiffrée les mobilités internationales des jeunes. Depuis 2010, France Volontaires, plateforme associative des engagements volontaires solidaires à l'international, tente, à travers son observatoire [Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international : observatoire-volontariat.org] de saisir cette forme spécifique de mobilité internationale dans différentes régions françaises. Tout comme pour l'ensemble des problématiques propres à la jeunesse, l'échelle territoriale s'avère une dimension pertinente pour d'une part, appréhender de manière plus fine les formes et le volume que prennent ces engagements des jeunes à l'international et d'autre part, pour identifier des facteurs permettant de comprendre les différences au sein de et entre plusieurs régions. »

Troisième difficulté : la définition et l'identification de l'Engagement de Service Civique en Réciprocité

Si l'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI) est méconnu, l'Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR) peine à être défini et identifié par le public non initié aux dispositifs de volontariat international. Fortement encouragée par France Volontaires, la réciprocité est « *un principe d'action [...] qui signifie plus de réciprocité dans les échanges, dans les partenariats, dans les projets, pour un rééquilibrage des rapports dans la mobilité* »¹³.

Au cours du rassemblement des résultats de l'étude, il s'est avéré que plusieurs structures du territoire avaient déjà accueilli des volontaires de nationalité étrangère pour effectuer une mission de Service Civique, mais pas dans le cadre d'un partenariat avec une structure à l'étranger. Pour faciliter la compréhension des acteurs enquêtés concernant ce principe de réciprocité, nous avons choisi de le présenter comme « l'accueil d'un volontaire international dans le cadre d'une mission co-construite entre une structure française et sa structure partenaire à l'étranger ».

¹³ France Volontaires (2018), *Vers plus de réciprocité dans le volontariat, guide pour faciliter la mobilisation de volontaires internationaux sur le territoire français*, p.5.

Cette définition n'étant pas encore répandue sur les territoires, le rassemblement de données concernant l'âge et les niveaux d'étude des volontaires internationaux accueillis exclusivement dans le cadre d'un ESCR est un travail très complexe à l'heure actuelle.

Pour mieux comprendre le principe de réciprocité

François Grolier, « La mobilisation de volontaires internationaux en France », *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international 2017*, p. 99-104.

« Avec la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique, un statut et des financements de l'Etat français deviennent accessibles pour mobiliser en France des volontaires internationaux. A travers son article 8, elle introduit le principe de réciprocité : « La condition de durée de résidence ne s'applique pas aux personnes étrangères volontaires lorsque des volontaires français sont affectés dans les pays dont ces personnes sont ressortissantes, sous réserve des dispositions régissant l'entrée et le séjour des étrangers en France ». Un volontaire extracommunautaire peut ainsi réaliser un engagement de Service Civique en France sous réserve que des Français réalisent un volontariat dans le pays dont il est ressortissant. »

[...]

« Benjamin J. Lough, chercheur à l'université de l'Illinois, mobilise une définition commune de la réciprocité : « La réciprocité est la condition à laquelle les besoins de deux groupes ou plus sont pourvus, se rencontrant équitablement et créant un partenariat égalitaire entre des parties prenantes qui se renforcent mutuellement ».

4. Présentation de l'échantillon

a) Présentation générale

Le recensement des attentes des acteurs, via le questionnaire et les quatre rencontres territoriales, s'est déroulé sur une période de 4 mois, de décembre 2017 à avril 2018.

61 structures ont répondu au questionnaire.

Près de la moitié d'entre elles sont membres du réseau BFC International (42,6%). Le reste de l'échantillon est constitué de structures appartenant aux réseaux représentés par les membres du Comité de Pilotage de l'étude (réseau Information Jeunesse, enseignement général et professionnel, enseignement agricole, contacts de la Région Bourgogne-Franche-Comté) et de structures extérieures potentiellement intéressées par la mobilité internationale des jeunes.

Parmi les 61 structures ayant répondu au questionnaire, 18 ont également participé aux 4 ateliers d'information et d'échanges organisés par BFC International en mars 2018 autour du thème « Comment développer le Service Civique à l'International et en Réciprocité dans son organisation ? ».

21 autres structures ont également participé à ces rencontres, mais n'ont pas répondu au questionnaire. En rassemblant le nombre de structures ayant répondu au questionnaire et celles ayant participé aux ateliers,

on constate que 82 structures de la région Bourgogne-Franche-Comté ont été mobilisées dans le cadre de cette dynamique régionale.

	Structures n'ayant pas participé aux ateliers	Structures ayant participé aux ateliers	Total
Structures ayant répondu au questionnaire	43	18	61
Structures n'ayant pas répondu au questionnaire	/	21	21
Total	43	39	82

Tableau 1. Répartition du nombre de structures ayant contribué à l'étude

La démarche n'étant pas la même pour les acteurs ayant répondu au questionnaire et ceux ayant participé aux ateliers, ces deux types d'échantillons seront présentés de manière distincte dans la partie 2, « Descriptif des acteurs représentés dans l'étude ». Concernant la répartition sur le territoire (partie 3) et les partenariats internationaux des structures (partie 4), nous nous concentrerons exclusivement sur l'échantillon des structures ayant répondu au questionnaire.

[b\) Descriptif des acteurs représentés dans l'étude](#)

Statuts des structures ayant répondu au questionnaire

64 % des acteurs ayant répondu au questionnaire (soit 39 d'entre eux) sont des associations loi 1901. Parmi elles, 18 sont membres du réseau BFC International et interviennent activement dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale (46% des associations).

7 associations interrogées (18% d'entre elles) agissent dans le domaine socio-culturel à l'échelle locale : sont intégrées dans cette catégorie les projets associatifs destinés principalement à la population et au développement d'un quartier, d'une commune ou d'un territoire en Bourgogne-Franche-Comté (Espaces socioculturels, associations de quartiers, centre de loisirs et CPIE).

10 structures s'adressent directement à un public jeune, dont 5 structures d'accompagnement jeunesse (13%) et 5 associations d'éducation populaire (13%). Parmi elles, 3 travaillent essentiellement sur la mobilité internationale des jeunes.

4 associations (10%) travaillant principalement dans le domaine de la promotion et de la diffusion de la culture et des arts sont représentées dans l'échantillon.

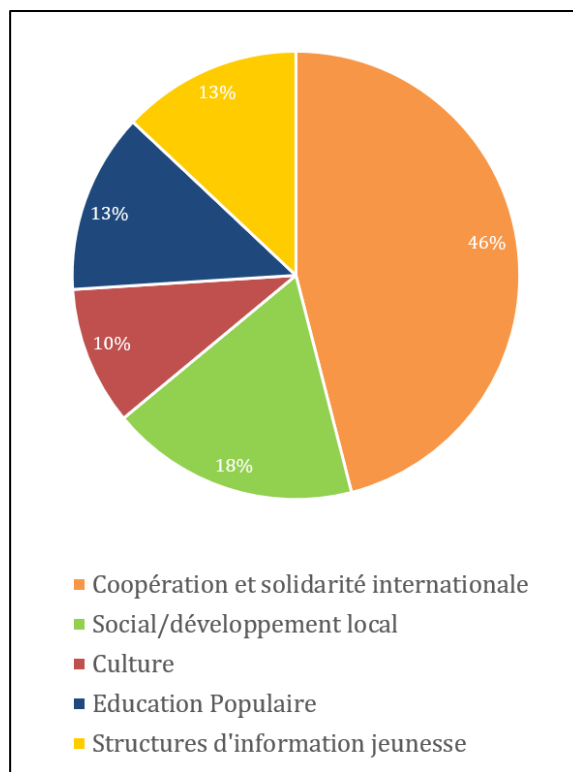
51% des associations enquêtées fonctionnent sans salariés mais avec pour la plupart au moins 10 bénévoles. 13% d'entre elles ont entre 1 et 5 salariés, 15% ont entre 6 et 12 salariés. 8% ont entre 15 et 20 salariés. 2 associations fonctionnent avec plus de 100 salariés.

Le reste de l'échantillon est assez hétérogène, avec 15% de structures issues du secteur de l'enseignement et de la formation, dont les 2 rectorats, 1 collège, 1 lycée d'enseignement professionnel, 3 établissements d'enseignement agricole et 2 établissements de formation (l'IRTESS et le CICFM).

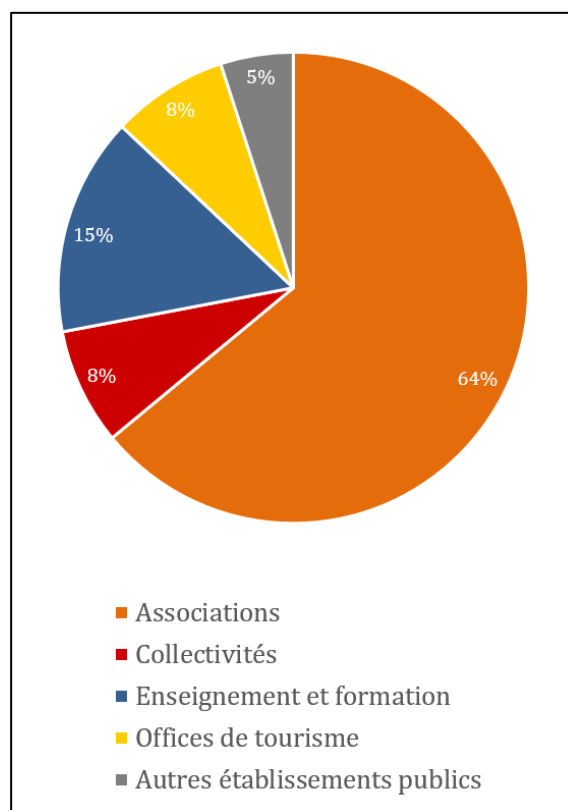
5 collectivités (8% de l'échantillon) ont répondu à l'enquête : 4 d'entre elles sont des Villes (Bavilliers, Besançon, Dijon et Longvic), la dernière est un Conseil Départemental (Territoire de Belfort).

5 offices de tourisme du département de l'Yonne (8% de l'échantillon) ont contribué à l'étude en répondant au questionnaire.

Les 3 autres établissements publics représentés sur le graphique sont 2 institutions (la DREAL et Pôle Emploi Bourgogne-Franche-Comté) et 1 Etablissement Public de Coopération Culturelle, la Saline Royale d'Arc-et-Senans.



Graphique 1. Domaines d'intervention des 39 associations interrogées



Graphique 2. Statuts des 61 structures interrogées

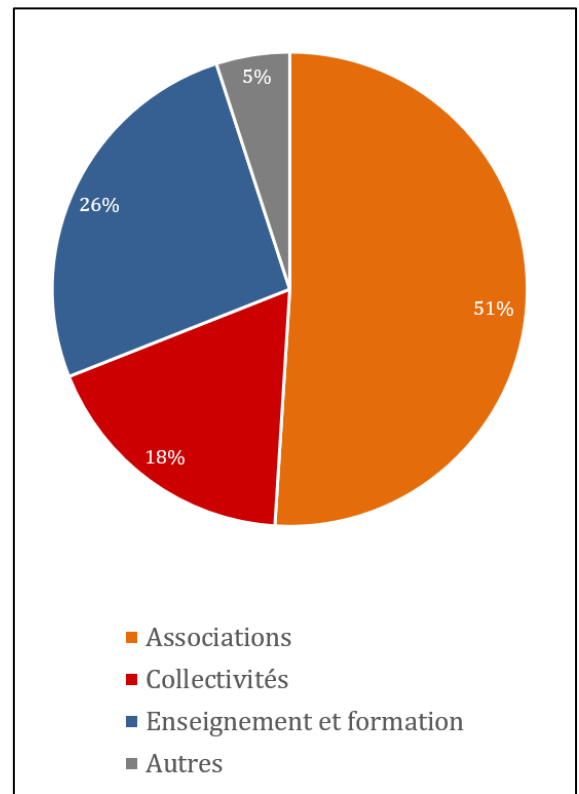
Statuts des structures ayant participé aux rencontres territoriales

Les associations ont représenté 51% des acteurs présents aux 4 ateliers d'information et d'échanges organisés en mars 2018 à Belfort, Besançon, Dijon et Nevers.

10 structures du secteur de l'enseignement ont été présentes à ces ateliers : 1 lycée professionnel, 3 lycées d'enseignement général, 2 établissements d'enseignement agricole, 1 établissement d'enseignement supérieur, 2 établissements publics et 1 centre de formation.

7 collectivités ont participé aux rencontres : Ville de Besançon, Ville de Dijon, Ville de Longvic, Ville de Nevers, Conseil Départemental de la Nièvre, Conseil Départemental du Territoire de Belfort. Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté était également représenté lors de la rencontre à Dijon.

Les 2 dernières structures sont la Saline Royale d'Arc-et-Senans et la SMEREB de Nevers (protection sociale des étudiants).



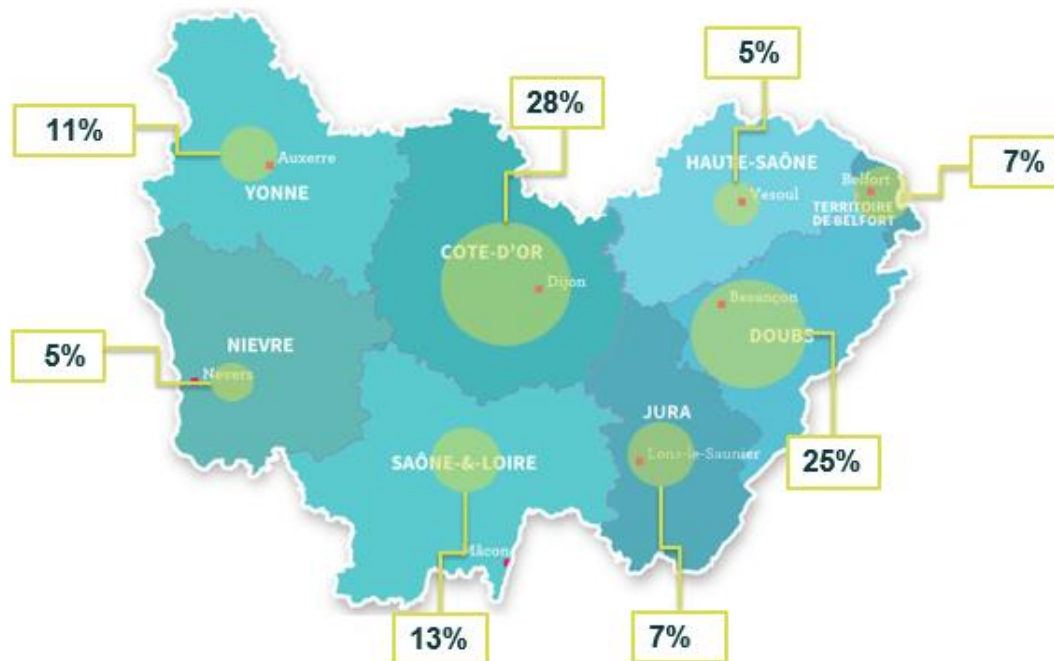
Graphique 3. Statuts des 39 structures présentes aux rencontres de mars 2018

c) Répartition des acteurs sur le territoire

Répartition départementale des structures enquêtées

Les 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté sont représentés dans l'échantillon. La participation des acteurs est plus forte en Côte d'Or et dans le Doubs – et plus précisément dans les villes de Dijon et Besançon, qui hébergent chacune 11 structures interrogées dans l'étude.

La Saône-et-Loire est représentée par 13% des acteurs, suivie de près par l'Yonne, représentée par 11% des acteurs interrogés, parmi lesquels une grande majorité d'offices de tourisme. Le Jura et le Territoire de Belfort sont chacun représentés par 4 structures. La Haute-Saône et la Nièvre sont les départements les moins représentés dans l'étude.



Répartition sur les territoires ruraux et urbains

En s'appuyant sur la classification des communes urbaines et rurales de l'INSEE, selon laquelle une commune rurale est « une commune n'appartenant pas à une unité urbaine », on constate que 75% des structures ayant répondu au questionnaire sont localisées dans des territoires urbains, contre 25% en territoire rural (soit 15 structures).

La région Bourgogne-Franche-Comté étant l'une des régions les moins urbaines de France, il convient de préciser la notion de ruralité. Le tableau ci-dessous permet de constater que les structures localisées dans des communes de moins de 5.000 habitants sont bien représentées dans l'étude, puisqu'elles représentent 33% des participants. Les acteurs siégeant dans des communes de plus de 100.000 habitants, soit à Dijon et à Besançon, sont toutefois plus nombreux à avoir répondu au questionnaire (36%).

Nombre d'habitants/commune	Répartition des structures interrogées
1 > 5000 habitants	33%
5000 > 20 000 habitants	11%
20 000 > 50 000 habitants	20%
Plus de 100 000 habitants	36%

Tableau 2. Répartition des structures interrogées selon le nombre d'habitants par commune représentée

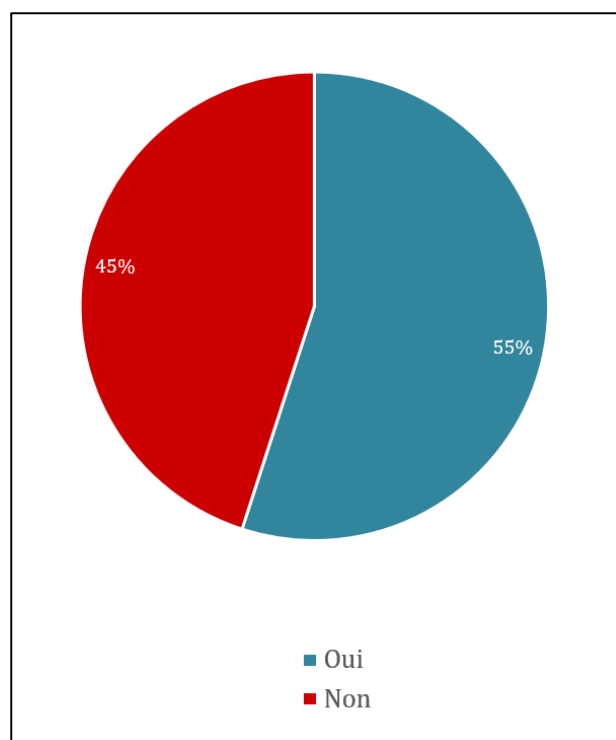
d) Engagement à l'international des acteurs

Partenariats internationaux

55% des structures enquêtées (34 structures) déclarent disposer d'un ou plusieurs partenariats avec au moins un organisme à l'étranger.

Il est intéressant de noter que les acteurs déclarant « ne pas disposer d'un partenariat avec un organisme à l'étranger » sont en majorité les structures engagées dans le domaine social, du développement local ou de l'éducation populaire (MJC, points information jeunesse, associations d'animation de maison de retraites, missions locales, Pôle Emploi, etc.). Relevons également que les offices de tourisme qui ont répondu à l'enquête déclarent ne pas avoir de partenaires à l'étranger.

Cependant, la majorité des acteurs n'ayant pas de partenaires à l'étranger sont affiliés à des réseaux assez dynamiques en termes de mobilité internationale, tels que l'enseignement agricole (notamment en matière d'accueil de volontaires internationaux), la fédération des missions locales, de plus en plus impliquée sur les questions de mobilité internationale, le réseau Information Jeunesse, représenté en Europe à travers le réseau Eurodesk, et les Offices de Tourisme de France.



Graphique 4. Structures disposant d'un partenariat à l'étranger

Pays de partenariats

Le tableau ci-dessous présente les zones géographiques représentées par les organismes partenaires des structures interrogées. Une même structure peut avoir plusieurs organismes partenaires à l'étranger.

ZONES	% d'organismes partenaires présents dans cette zone
EUROPE	57%
AFRIQUE	28%
AMERIQUE DU NORD	6%
MOYEN-ORIENT	5%
AMERIQUE DU SUD ET CARAIBES	3%
ASIE	1%

Tableau 3. Répartition géographique des organismes partenaires des structures enquêtées

Plus de la moitié des organismes partenaires sont situés sur le continent européen.

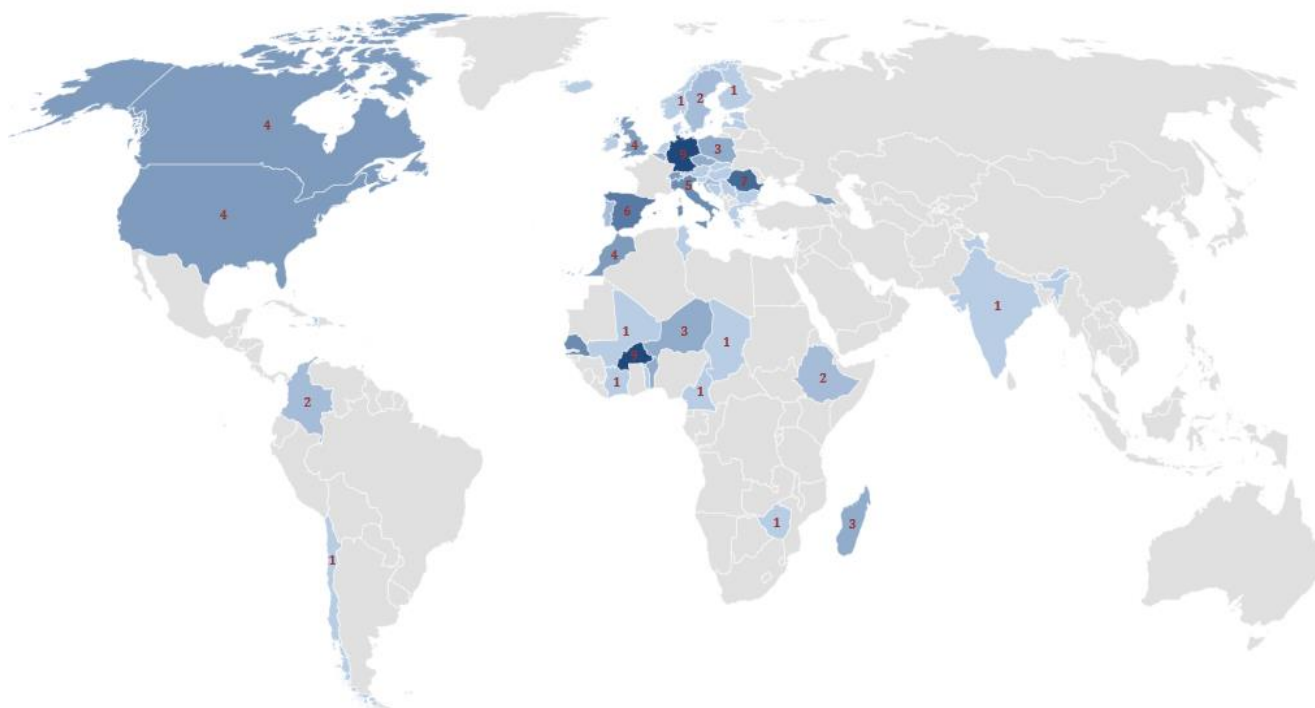
Plus précisément, 34% des partenariats se font en Europe de l'Ouest : les pays hébergeant le plus d'organismes partenaires sont ici l'Allemagne (9 structures partenaires), l'Espagne (6 structures partenaires) et l'Italie (5 structures partenaires). Les partenariats en Europe de l'Ouest sont souvent liés à des accords académiques liés à l'Education Nationale, à des partenariats internes au réseau Information Jeunesse en Europe ou des partenariats entre collectivités territoriales.

23% des organismes partenaires sont en Europe de l'Est : ils sont situés en Roumanie (7 structures partenaires), en Géorgie (4 structures partenaires), en Pologne et en République Tchèque (3 structures partenaires). Pour la majorité, il s'agit également d'accords académiques, de partenariats entre collectivités et du réseau Information Jeunesse.

Plus du quart des organismes partenaires sont localisés sur le continent africain, et en particulier dans la zone sahélienne, qui représente à elle seule 17% des partenariats. Avec 9 organismes partenaires, le Burkina-Faso est le pays africain le plus représenté dans l'enquête, suivi par le Sénégal (5 structures) et le Maroc (4 structures).

Concernant les autres continents, l'Amérique du Nord héberge 6% des partenariats des structures enquêtées. Le Moyen-Orient (5%), l'Amérique du Sud et les Caraïbes (3%), et l'Asie (1%) sont moins représentés.

La cartographie ci-dessous permet de visualiser la présence plus ou moins forte d'organismes partenaires des structures interrogées dans l'étude : la couleur s'intensifie en fonction du nombre de partenariats recensés dans l'étude.



Cartographie 1. Pays des organismes partenaires des structures interrogées dans l'étude

PARTIE II. L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE A L'INTERNATIONAL EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

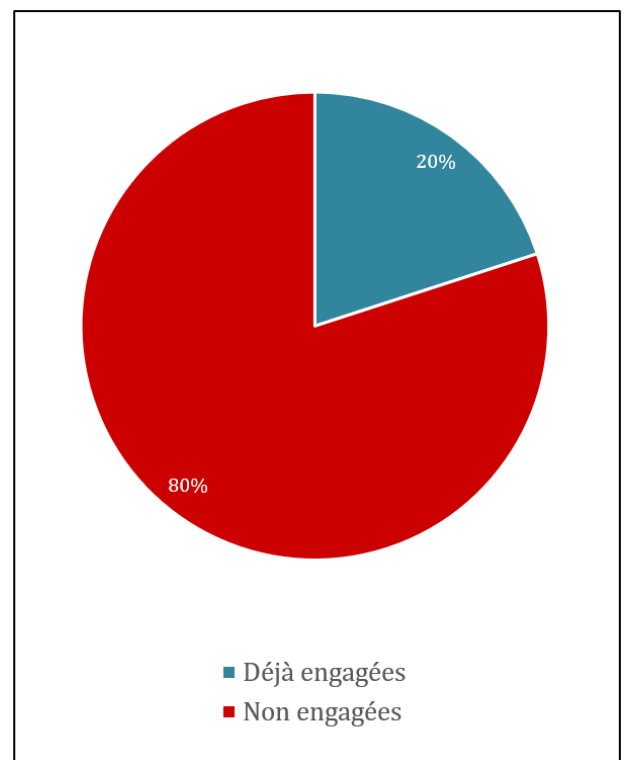
1. Informations générales

L'engagement des structures dans le Service Civique à l'International (ESCI) peut se traduire par différents types d'actions :

- En construisant des missions de Service Civique avec une structure partenaire à l'étranger pour y envoyer des volontaires,
- En informant et en orientant les jeunes vers des missions de Service Civique à l'étranger,
- En faisant de l'intermédiation (mise à disposition de jeunes engagés en Service Civique auprès d'autres structures non agréées),
- En accompagnant et en formant les jeunes en région.

Sur les 61 organismes enquêtés, 80% ne sont pas encore engagés dans le Service Civique à l'International. Seules 12 structures déclarent être engagées dans ce dispositif : les données présentées ne prétendent donc pas représenter toutes les pratiques en Bourgogne-Franche-Comté mais permettent d'identifier quelques tendances significatives en matière d'attentes et de besoins des structures expérimentées dans l'ESCI.

La première partie se concentre sur la perception des structures bourguignonnes-franc-comtoises déjà engagées dans le dispositif. La seconde partie identifie les besoins des acteurs non-expérimentés en vue du développement de l'ESCI en Bourgogne-Franche-Comté.



Graphique 5. Engagement des structures dans l'ESCI

2. Comment les structures expérimentées utilisent-elles le dispositif de l'Engagement de Service Civique à l'International ?

a) Engagement des structures

Parmi les 12 structures déjà engagées dans l'ESCI, 6 déclarent l'être en mettant en place au moins deux actions spécifiques.

9 d'entre elles informent et orientent les jeunes sur des questions de mobilité internationale : il s'agit de structures directement en lien avec un public jeune (2 points Info Jeunesse, 4 associations liées à la mobilité européenne et internationale des jeunes, 2 établissements d'enseignement). Il est apparu très difficile pour ces structures de chiffrer spécifiquement le nombre annuel de jeunes effectuant une demande d'information spontanée relative au Service Civique à l'International. Rencontrées lors d'entretiens individuels, la plupart des structures affirment qu'elles ne reçoivent que très peu de demandes aussi précises sur le sujet.

L'une déclare même ne jamais recevoir de demandes spontanées concernant des missions de Service Civique à l'étranger : en effet, la plupart des jeunes se rendant auprès de centres d'information et/ou d'accompagnement n'ont généralement pas une connaissance préalable des dispositifs de mobilité – et encore moins de volontariat international – adaptés à leurs profils.

5 structures déclarent être engagées dans la formation et l'accompagnement de volontaires en région et 2 ont déjà mis leurs agréments de Service Civique à disposition d'une structure tierce via le système de l'intermédiation.

7 structures enquêtées ont déjà envoyé des volontaires à l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique, dont 2 avec l'intermédiation d'une autre structure. Ces missions se sont déroulées en Allemagne, au Burkina Faso, en Italie, à Madagascar, au Niger, et en Roumanie.

b) Profil de l'engagé en Service Civique à l'International

Les données présentées ici sont à relativiser au regard de la méthodologie et des objectifs de l'étude, qui vise à analyser et comprendre les structures engagées dans l'ESCI et non les jeunes engagés en Service Civique eux-mêmes. Aussi, les informations rapportées dans cette partie sont des moyennes réalisées par les structures elles-mêmes, sachant qu'elles envoient entre 1 et 81 jeunes en Service Civique à l'International selon les cas. Il est important de constater que le rassemblement de données concernant l'âge, le sexe et le niveau de diplôme des volontaires est très difficile à mener au regard des outils de suivi actuels spécifiques au volontariat international. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'observatoire régional public spécifique au Service Civique à l'International.

Les 7 structures ayant déjà envoyé un ou plusieurs volontaires en Service Civique à l'étranger nous ont transmis les moyennes d'âge, le pourcentage d'hommes et de femmes, et le niveau d'études moyen des volontaires qu'elles ont sélectionnés.

Les volontaires en Volontariat Ecologique ou Culturel Franco-Allemand

Source : Statistiques du Service Civique transmises par l'association VEFA, année 2017.

Pour des raisons de lecture, nous traitons de manière distincte les données relatives au VEFA (Volontariat Ecologique Franco-Allemand) et au VCFA (Volontariat Culturel Franco-Allemand). Créée par la Maison Rhénanie-Palatinat à Dijon, l'association VEFA encadre deux dispositifs : le Volontariat Ecologique Franco-Allemand et le Volontariat Culturel Franco-Allemand, présentés comme « une année d'orientation professionnelle en Allemagne pour des jeunes français dans le domaine de la culture ou de la protection de la nature et de l'environnement ». Le VEFA et le VCFA sont placés sous le cadre juridique du Service Civique.

En 2017, l'association VEFA a envoyé 80 volontaires pour effectuer un VEFA ou un VCFA en Allemagne. Les programmes VEFA et VCFA sont constitués de « tandems », c'est-à-dire que dans les deux programmes, il y a autant de participants français qu'allemands.

La moyenne d'âge des volontaires français envoyés en Allemagne par l'association VEFA est de 21 ans. 73% des volontaires français effectuant un VCFA ou un VEFA sont des femmes.

62% des volontaires français en VEFA ou en VCFA sont diplômés d'un niveau supérieur à bac +2 (licence, maîtrise, master, dea, dess, doctorat, diplôme de grande école). 30% d'entre eux sortent de classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans baccalauréat) ou ont abandonné les études supérieures sans diplômes.

Hormis l'association VEFA, les 6 autres structures envoient des jeunes en missions de Service Civique à l'International en parallèle de leurs activités principales. Elles ont ainsi pu détailler individuellement l'âge et les niveaux de diplôme de 13 volontaires. L'âge moyen des volontaires de l'échantillon est de 22 ans. Seule 1 structure a déjà envoyé un volontaire de 18 ans à l'étranger ; il s'agit par ailleurs de la structure la plus expérimentée de l'échantillon. A l'échelle nationale, la moyenne d'âge des volontaires effectuant un Service Civique en France et à l'étranger était de 21 ans en 2016¹⁴.

Selon les structures enquêtées, 58% des volontaires envoyés par les structures enquêtées seraient des femmes. Cette tendance correspond aux statistiques nationales selon lesquelles les femmes sont légèrement plus représentées que les hommes dans l'Engagement de Service Civique, en France et à l'étranger : en 2016, 59% des volontaires en Service Civique étaient des femmes, contre 41% d'hommes¹⁵. Il faut noter que les femmes sont généralement plus présentes que les hommes sur les missions de volontariats de solidarité internationale soutenus par le Ministère des Affaires Etrangères¹⁶ (60% des volontaires de solidarité internationale recensés en 2016 sont des femmes).

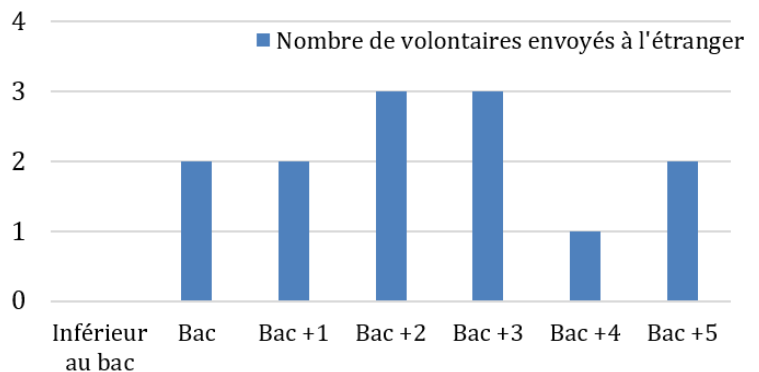
Concernant les niveaux d'étude, on constate tout d'abord que tous les volontaires de cet échantillon sont diplômés du baccalauréat. A partir du bac, tous les niveaux (bac à bac +5) sont représentés par au moins un volontaire. La répartition est la suivante (les filières sont détaillées lorsqu'elles ont été précisées par les structures) :

¹⁴ Rapport d'activités 2016 de l'Agence du Service Civique

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Note de synthèse - statistiques relatives aux différentes formes de volontariats soutenus par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, année 2016 - Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats

- Inférieur au bac : aucun volontaire
- Bac : 2 volontaires
- Bac +1 : 2 volontaires
- Bac +2 : 3 volontaires (dont 1 BTS secteur bancaire et 1 BTS aménagements paysagers)
- Bac +3 : 3 volontaires (dont 1 licence professionnelle « Solidarité internationale et développement durable)
- Bac +4 : 1 volontaire
- Bac +5 : 2 volontaires (1 master technologies et 1 master eau et hydrogéologie)



Graphique 6. Niveaux d'étude des volontaires envoyés à l'étranger dans le cadre d'un ESCI

Les niveaux bac +2 et bac +3 sont un peu plus représentés que les autres, avec 3 volontaires pour chaque niveau. Cette expérience en Service Civique à l'International peut en effet être effectuée lors d'une année de césure, après l'obtention d'une licence générale ou professionnelle.

L'ACCESSIBILITE, UNE PROBLEMATIQUE POUR LES STRUCTURES EXPERIMENTEES

La problématique de l'accessibilité par rapport à l'âge et au niveau d'étude des volontaires a été soulevée à maintes reprises lors des entretiens individuels avec les structures et des ateliers d'information et d'échanges. Si les structures ne sont pas fermées à l'idée de recruter un volontaire de moins de 20 ans et/ou peu ou non diplômé, elles considèrent que l'âge et le niveau d'étude du volontaire influent inévitablement sur le travail du tuteur, et plus précisément sur son degré d'implication et d'accompagnement dans la mission. L'accompagnement du volontaire peut représenter un temps de travail additionnel non négligeable pour une structure. Or pour la plupart d'entre elles, l'accompagnement du ou des volontaires représente une petite partie du temps de travail d'un seul salarié. Pour les structures, les critères de l'âge et de l'expérience influent également sur le bien-être du volontaire à l'étranger, notamment en zone hors Europe. En effet, plusieurs organismes ont émis des craintes à l'idée d'envoyer un jeune de moins de 20 ans vivre une première expérience interculturelle qui peut s'avérer difficile. Cela représente une lourde responsabilité pour le tuteur en France comme à l'étranger, qui ont pour devoir de s'assurer du bien-être du jeune dans sa mission mais aussi dans sa vie quotidienne. Cette question peut donc fortement impacter le parcours du jeune et le partenariat entre la structure d'accueil et la structure d'envoi.

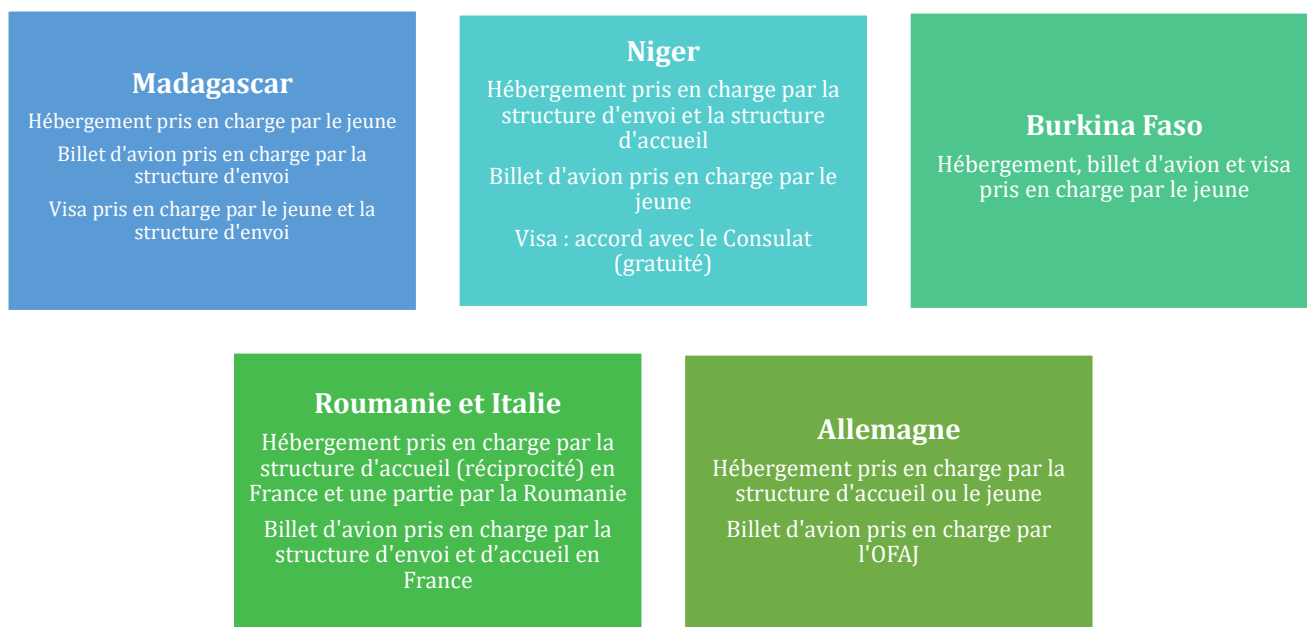
c) Tendances de prises en charge des frais

En parallèle de l'indemnité mensuelle de 473,04€ versée directement par l'Etat, le volontaire en Service Civique reçoit un complément d'indemnité de 107,58€, versé en numéraire ou en nature par la structure française qui l'envoie à l'étranger. Sur les 7 structures expérimentées de l'étude :

- 4 structures versent le complément d'indemnité en numéraire : ce sont des associations qui ont envoyé des volontaires en mission au Burkina Faso, au Niger, et à Madagascar.
- 2 structures, une association et une collectivité, qui ont envoyé des volontaires en Italie et en Roumanie, déclarent verser le complément d'indemnité en nature (un logement est mis à disposition des volontaires).
- Pour la dernière structure, l'association VEFA, qui envoie régulièrement des volontaires en Allemagne, l'indemnité est versée en numéraire si la structure d'accueil à l'étranger ne peut pas loger le volontaire.

Les principaux frais liés aux missions de Service Civique à l'International (ESCI) résident dans le logement du volontaire, le transport international, et le visa pour certains pays. Ces frais ne sont pas pris en charge par l'Agence du Service Civique et peuvent être pris en charge de manière partagée entre la structure d'envoi en France, la structure d'accueil à l'étranger et/ou le volontaire. Contrairement au Service Volontaire Européen (SVE), où la participation du volontaire est de 10% maximum, il n'existe à ce jour aucun cadre réglementaire concernant la répartition de la prise en charge des frais pour les missions d'ESCI. La participation financière de l'engagé en Service Civique à l'International dépend donc des ressources de la structure d'envoi et de la structure d'accueil.

Comment s'organisent les 7 structures expérimentées de l'étude sur la prise en charge de ces frais ?



La répartition de la prise en charge des frais diffère en fonction de la zone géographique de la mission. D'après ces quelques expériences, on peut supposer que le volontaire participe davantage aux frais de sa mission lorsque celle-ci se déroule à l'extérieur de l'Europe. On remarque également que lorsque les frais

sont partagés, la structure d'envoi (en France) se positionne généralement sur le billet d'avion tandis que la structure d'accueil (à l'étranger) s'occupe plus souvent de l'hébergement. Les partenariats et les accords avec des organismes nationaux, tels que l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), et les institutions diplomatiques (ambassades, consulats) peuvent permettre de limiter ces frais.

d) Contenus des préparations au départ et bilans de mission

Les 7 structures expérimentées dans l'envoi de volontaires en ESCI déclarent que leurs volontaires ont bénéficié d'une préparation au départ en amont de leurs missions.

Avant son départ effectif à l'étranger, le volontaire doit en effet participer à une préparation au départ qui lui est proposée par sa structure d'envoi en France. Cette préparation, durant à minima 2 jours et pouvant faire office de formation civique et citoyenne, peut être organisée par sa structure d'envoi ou par un autre organisme proposant déjà ce type de formations. La préparation au départ a pour objectifs de « *projeter l'action du volontaire dans un contexte interculturel, de lui permettre de situer sa mission dans le contexte de la solidarité internationale, et de l'encourager à se positionner dans son parcours d'engagement* »¹⁷.

L'Agence du Service Civique et France Volontaires recommandent aux organismes d'envoi de réaliser cette préparation au départ dans un cadre collectif, qui permettrait de favoriser la mise en réseau des structures et les échanges entre les jeunes s'apprêtant à partir à l'étranger. En ce sens, elles encouragent fortement la mutualisation des préparations au départ à un niveau territorial. Quelques guides méthodologiques proposent un programme type, des idées d'ateliers et des conseils pour les structures souhaitant organiser une préparation au départ – notamment le guide conçu dans le cadre du projet IVO4ALL, *L'accompagnement de tous les jeunes en Service Civique à l'international, guide pour préparer le départ et le retour de mission*, en 2017 – afin d'uniformiser les contenus de ces formations pour les futurs volontaires en ESCI.

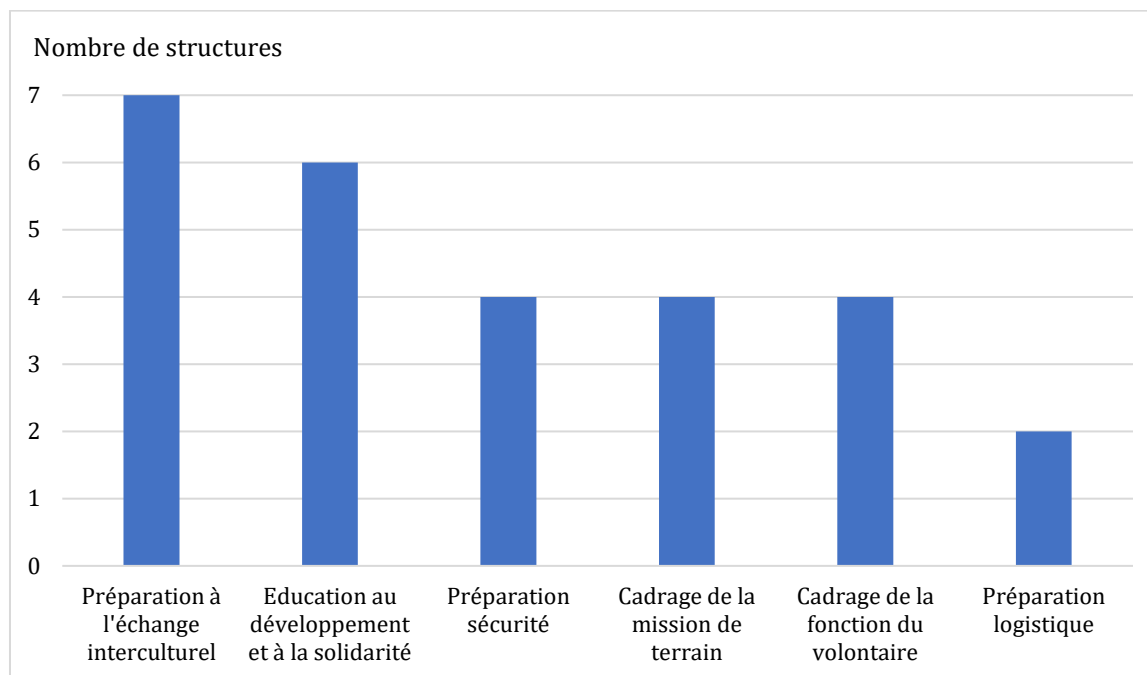
Nous avons posé la question suivante aux 7 structures expérimentées : « Quel est le contenu de la préparation au départ suivie par vos volontaires ? ». 7 réponses étaient proposées (*plusieurs réponses possibles*) :

- Préparation logistique
- Préparation sécurité
- Cadrage de la mission de terrain
- Cadrage de la fonction du volontaire
- Préparation à l'échange interculturel
- Education au développement et à la solidarité internationale
- Autre :

En s'appuyant sur les réponses des structures expérimentées de l'étude, il semble effectivement que le contenu des préparations au départ tend à varier d'un organisme à l'autre. Une seule des 7 propositions a été sélectionnée par l'ensemble des structures : il s'agit de la préparation à l'échange interculturel, qui peut donc être identifiée comme un contenu prioritaire pour les acteurs expérimentés. Vient ensuite l'éducation au développement et à la solidarité, sélectionnée par 6 structures sur 7. La préparation sécurité, le cadrage de la mission de terrain et le cadrage de la fonction du volontaire ont été choisis par 4 structures sur 7.

¹⁷ Guide des journées de préparation au Service Civique à l'international, Agence du Service Civique/France Volontaires

Enfin, la préparation logistique n'a été sélectionnée que par 2 structures. Le graphique ci-dessous permet de visualiser les contenus des préparations au départ proposées par les structures expérimentées.



Graphique 7. Contenus des préparations au départ proposées par les structures expérimentées en ESCI

Les contenus des bilans de missions des volontaires, obligatoires dans le cadre de l'ESCI, varient également d'une structure à l'autre. 7 propositions de contenus étaient proposées aux structures (*plusieurs réponses possibles*) :

- Bilan technique
- Bilan personnel et psychologique
- Bilan des compétences acquises
- Bilan interculturel (intégration, échanges avec la population locale...)
- Bilan de l'engagement volontaire
- Perspectives de valorisation du projet mené par le volontaire
- Projet personnel/professionnel après la mission
- Aucun bilan
- Autre :

L'ensemble des structures expérimentées déclare effectuer un bilan de l'engagement volontaire. 6 structures sur 7 disent échanger avec le volontaire sur les perspectives de valorisation du projet mené, bien qu'il se soit avéré, lors des ateliers de mars 2018, que la valorisation des missions était une véritable difficulté pour les structures. Ceci est dû à un manque de connaissance des espaces de valorisation de ces projets en région Bourgogne-Franche-Comté, mais également d'un manque de temps et de ressources financières.

5 structures sur 7 déclarent effectuer un bilan technique, un bilan personnel et psychologique, et un bilan interculturel avec le volontaire. Pour finir, 4 structures sur 7 disent échanger avec le volontaire sur son projet personnel et professionnel après la mission, et effectuer un bilan des compétences acquises. Les échanges avec les structures lors de l'étude ont permis d'identifier une difficulté concernant la valorisation et l'évaluation des compétences non-formelles acquises : plusieurs structures ont émis le besoin de s'appuyer sur un outil pour suivre l'évolution des compétences du jeune durant sa mission à l'étranger.

A SAVOIR

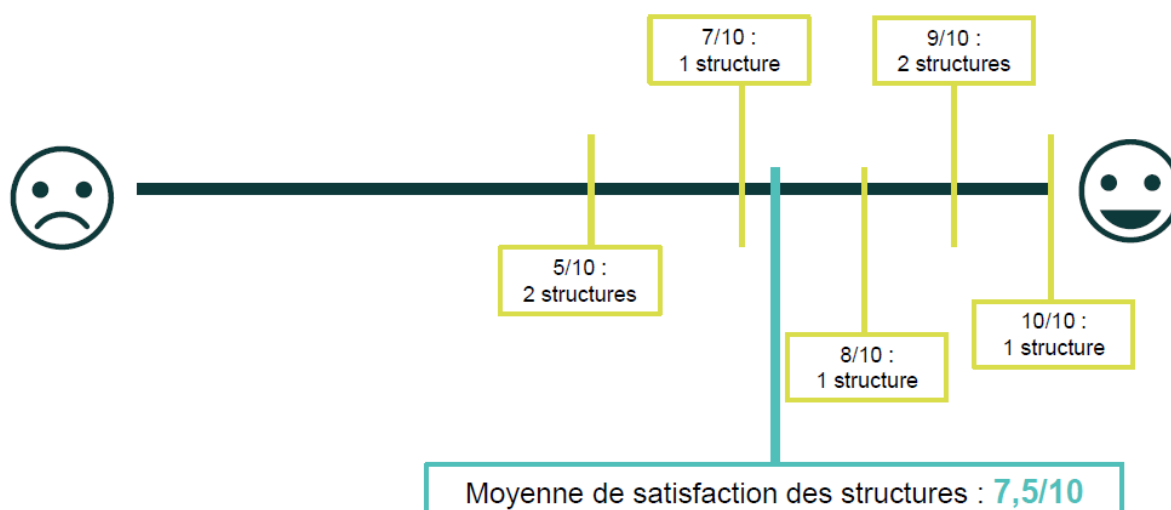
Il existe un outil permettant de visualiser l'acquisition de compétences par le volontaire avant, pendant et après sa mission. Il s'agit d'Aki-mobility, un projet réalisé par l'Institut Supérieur de Formation Permanente, l'OFAJ, l'OFQJ, et l'Union Wallonne des Entreprises. Cet outil a pour vocation d'évaluer et de valoriser des compétences transversales acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, telles que l'ouverture d'esprit, l'adaptation au changement, le sens des relations interpersonnelles, le sens des responsabilités et la confiance en soi.

A retrouver ici : <https://www.aki-mobility.org/fr/projet-aki-erasmus/>

e) Points de satisfaction des structures expérimentées

Avec une moyenne de satisfaction de 7,5/10, on peut conclure que les structures expérimentées sont globalement assez satisfaites de leurs expériences concernant l'Engagement de Service Civique à l'international (ESCI).

○ Degré de satisfaction des 7 structures expérimentées, de 1 à 10 :



Il est toutefois très intéressant de noter que les 4 structures les plus satisfaites (notes de 8 à 10) ont un point commun. Deux d'entre elles ont bénéficié de l'intermédiation d'une autre structure pour pouvoir

envoyer des volontaires à l'étranger. Les deux autres sont les structures les plus expérimentées en ESCI : elles construisent leurs missions avec pour l'une, le soutien d'un organisme national (l'OFAJ) et pour l'autre, l'appui administratif du Consulat du Niger en France. Cela laisse penser que l'appui et l'accompagnement d'une structure tierce, en particulier sur les démarches administratives, permettent d'améliorer et de faciliter l'expérience des structures d'envoi.

Pour les structures, les points de satisfaction principaux sont les suivants :

- L'élaboration d'une mission de terrain sur plusieurs mois : la structure d'envoi dispose d'un référent sur place à l'étranger et peut prolonger une action sur place pendant au moins 6 mois.
- Pour les collectivités, le volontaire français envoyé à l'étranger tient un rôle d'ambassadeur, il participe au rayonnement international de sa ville d'origine en représentant la collectivité française auprès d'une population à l'étranger.
- Le développement d'un partenariat avec une structure à l'étranger : l'ESCI permet à la structure d'envoi et à la structure d'accueil du volontaire de renforcer leur collaboration autour d'un projet commun à travers le regard d'un jeune volontaire.
- L'apport d'un véritable dynamisme dans les actions des deux structures : une mission d'ESCI permet aux deux structures de s'engager sur un projet innovant. La diversité des domaines d'intervention visés par le dispositif permet aux acteurs de créer des missions concrètes, inscrites dans l'intérêt général et en continuité avec leurs activités.

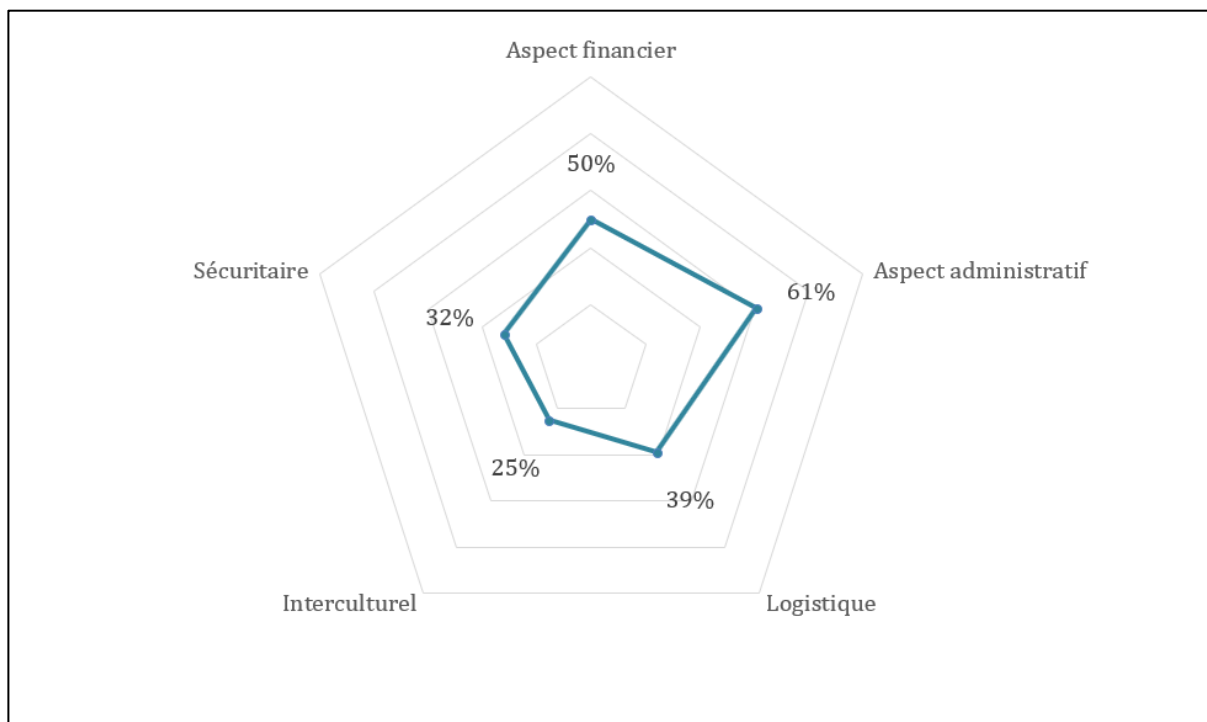
Les missions construites par les 7 structures sont d'ailleurs très diverses : organisation d'un chantier international, accompagnement d'un centre numérique, participation au suivi des activités de développement agricole, montage d'expositions de photographies, médiation culturelle, ateliers d'initiation aux enjeux environnementaux...

f) Difficultés rencontrées par les structures expérimentées dans l'envoi de volontaires en ESCI

Afin d'évaluer au mieux les différents degrés des difficultés rencontrées par les acteurs dans leurs expériences en envoi de volontaires en ESCI, nous avons proposé aux acteurs de classer les items suivants de 0 à 4, 4 étant la difficulté la plus importante :

- Difficultés liées à l'aspect financier
- Difficultés liées à l'administratif
- Difficultés liées à la logistique
- Difficultés liées à l'aspect interculturel
- Difficultés liées à l'aspect sécuritaire
- Autres

Le graphique suivant réunit l'ensemble de leurs réponses et permet de visualiser les principales difficultés.



Graphique 8. Evaluation des difficultés rencontrées par les structures expérimentées en ESCI

L'aspect administratif apparaît comme la difficulté majeure rencontrée par les structures dans leurs expériences d'envoi de volontaires en ESCI. Les structures parlent de « complexité » et de « lourdeur » administrative. Elles expriment une réelle difficulté de compréhension concernant les différentes étapes à remplir pour pouvoir envoyer un volontaire à l'étranger en toute sécurité. De plus, les informations peuvent varier selon la zone géographique de la mission : il est compliqué de trouver des informations accessibles – à un public initié ou non aux thématiques de mobilité internationale – pour répondre à des questions administratives précises (couverture santé adaptée, assurance rapatriement, complémentaire santé à proposer au volontaire, démarches à effectuer pour la demande de visa, etc.).

Les structures interrogées disent ne pas identifier de référent de proximité pouvant les orienter sur des aspects administratifs précis concernant l'ESCI. Les structures les plus expérimentées s'adressent directement à des organismes nationaux tels que France Volontaires ou l'OFAJ pour être guidés. Pour les structures associatives fonctionnant avec peu ou pas de salariés, il est difficile de trouver le temps suffisant pour remplir toutes les démarches administratives et rechercher des informations précises et complètes.

Une autre problématique concernant l'aspect administratif a été soulevée par les structures : il s'agit de la difficulté à définir l'Engagement de Service Civique et le statut du volontaire à la structure d'accueil à l'étranger. Les structures n'ont pas connaissance de documents multilingues décrivant le statut du volontaire, ses droits, et sa position au sein de l'organisme partenaire. Pour plusieurs structures ayant envoyé un volontaire dans un pays non-francophone, une confusion est apparue entre le statut de stagiaire et celui de volontaire dans les échanges avec l'organisme partenaire. Les acteurs ont émis le besoin de disposer de documents traduits, à minima en anglais, sur les définitions de l'ESCI et du statut du volontaire en Service Civique afin d'éviter toute forme de confusion et de garantir une bonne expérience au jeune.

L'aspect financier apparaît comme la deuxième source de difficulté pour les structures expérimentées. Pour la plupart des structures, il ne s'agit toutefois pas d'une difficulté prioritaire : la participation financière des structures concernant la prise en charge des frais liés à la mission (billet d'avion, logement, nourriture, visa) n'est réglementée par aucun cadre juridique et peut être variable d'une mission à l'autre. Pour des questions financières, le Service Volontaire Européen (SVE) peut s'avérer plus attractif que l'ESCI : une subvention européenne est versée à l'organisme d'envoi dans le cadre du SVE. Il est à noter que l'aspect financier apparaît comme une plus grosse difficulté pour les structures d'intermédiation que pour les organismes d'envoi. On peut probablement l'expliquer par l'implication considérable en temps de travail des structures d'intermédiation (notamment sur l'organisation des démarches administratives) qui s'avèrent finalement peu rentable pour celles-ci : les actions de l'engagé en Service Civique à l'International bénéficient plus aux organismes d'accueil et d'envoi qu'à la structure d'intermédiation.

L'aspect logistique et l'aspect sécuritaire ne représentent pas une grande difficulté pour les structures expérimentées, qui s'appuient sur un partenariat solide avec la structure à l'étranger pour accueillir le jeune volontaire dans les meilleures conditions. La problématique de la sécurité reste toutefois plus importante pour les structures ayant envoyé un ou des volontaires au Niger et à Madagascar. Enfin, l'aspect interculturel ne semble vraiment pas représenter une difficulté pour les structures expérimentées, qui sont pour la plupart déjà habituées à travailler avec des partenaires internationaux.

3. Attentes et besoins des structures pour développer l'ESCI en Bourgogne-Franche-Comté

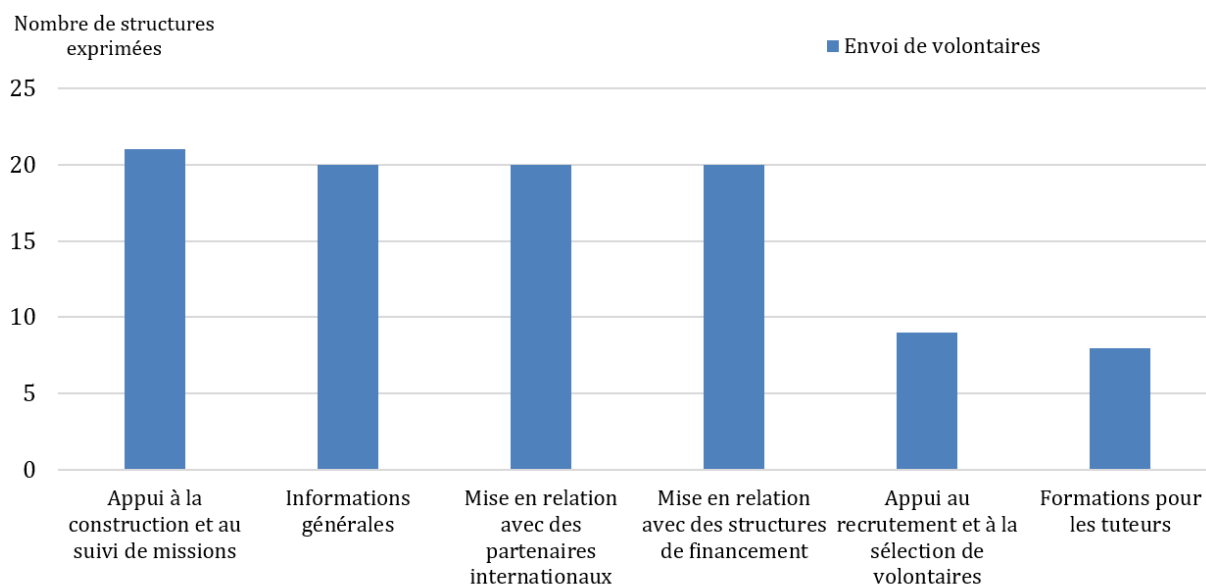
a) Structures non-expérimentées : un dispositif attractif offrant de nombreuses opportunités

Sur les 61 structures interrogées dans l'étude, 54 n'ont jamais envoyé de volontaires en ESCI. A leurs yeux, le dispositif représente plusieurs opportunités :

- Le volontaire en Service Civique peut apporter une nouvelle jeunesse aux pratiques dites « vieillissantes » de coopération internationale. L'exemple des jumelages a été cité par un acteur lors des rencontres de mars 2018 : à travers sa mission, le volontaire pourrait apporter un « regard jeune » aux activités proposées par le comité de jumelage. Pour plusieurs collectivités, l'échange de volontaires en Service Civique est présenté comme un moyen de redynamiser une coopération, par exemple en organisant des animations sortant de l'ordinaire, capables d'attirer un nouveau public.
- L'envoi d'un volontaire en Service Civique à l'étranger est, pour les structures non expérimentées, une manière de s'engager dans la promotion de la mobilité internationale. Une des conclusions de l'atelier est que les collectivités, les associations et les établissements d'enseignement ont la volonté de favoriser la découverte d'une autre culture et d'un autre pays pour les jeunes. Cette expérience permet également au jeune de « mettre ses compétences en application » et de développer une ouverture d'esprit. Les structures ont conscience que l'ESCI ne doit pas seulement être développé pour le bénéfice des structures, mais également pour celui des jeunes de la région.
- Les structures ayant pour public principal les jeunes de 15 à 25 ans, tels que les établissements d'enseignement, considèrent que les échanges de volontaires à l'international permettent de développer des animations générant une curiosité auprès du public jeune. Le partage d'expériences peut notamment motiver d'autres jeunes à s'engager dans un projet de mobilité internationale et diminuer leurs craintes quant aux difficultés logistiques et financières de ces projets.

b) Structures non-expérimentées : un besoin d'outils et d'accompagnement méthodologique

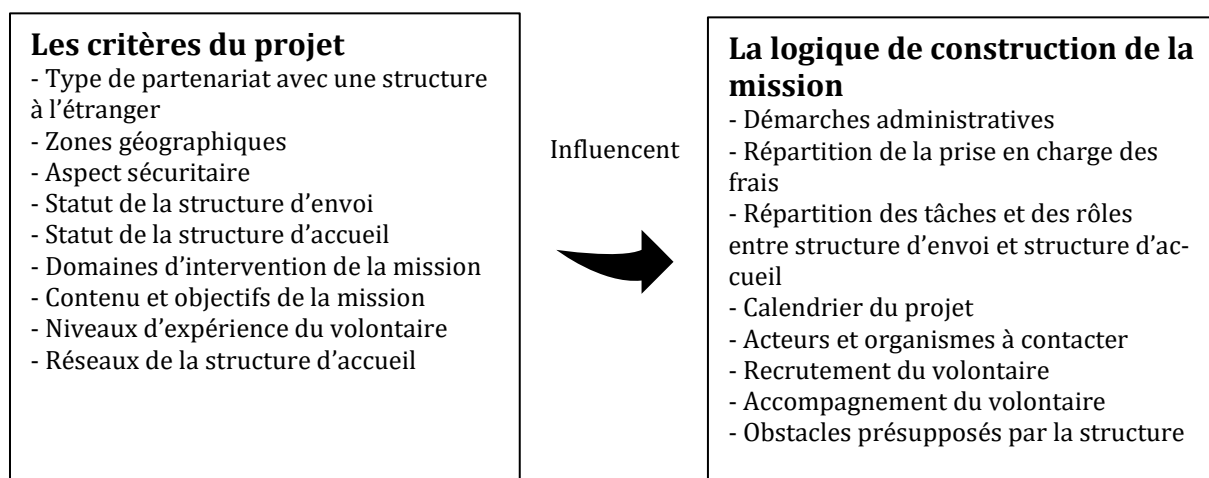
Le graphique ci-dessous présente les besoins exprimés par les 54 structures non-expérimentées concernant les outils et l'accompagnement nécessaires pour faciliter l'envoi de volontaires en ESCI (3 réponses maximum par structure).



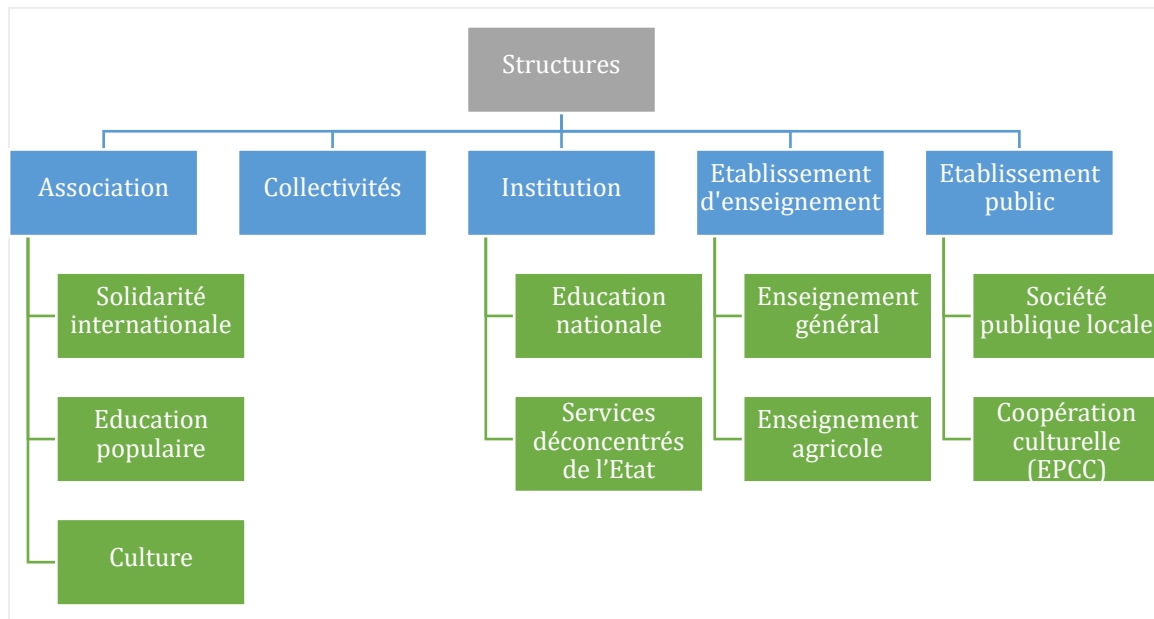
Graphique 9. Besoins des acteurs en termes d'accompagnement

L'appui à la construction et/ou au suivi de missions apparaît comme le besoin principal en matière d'accompagnement. La difficulté pour les acteurs est d'obtenir des conseils précis et des informations adaptées à leurs projets.

En effet, la logique de construction d'une mission de Service Civique à l'International n'est pas uniforme mais évolue selon plusieurs critères :

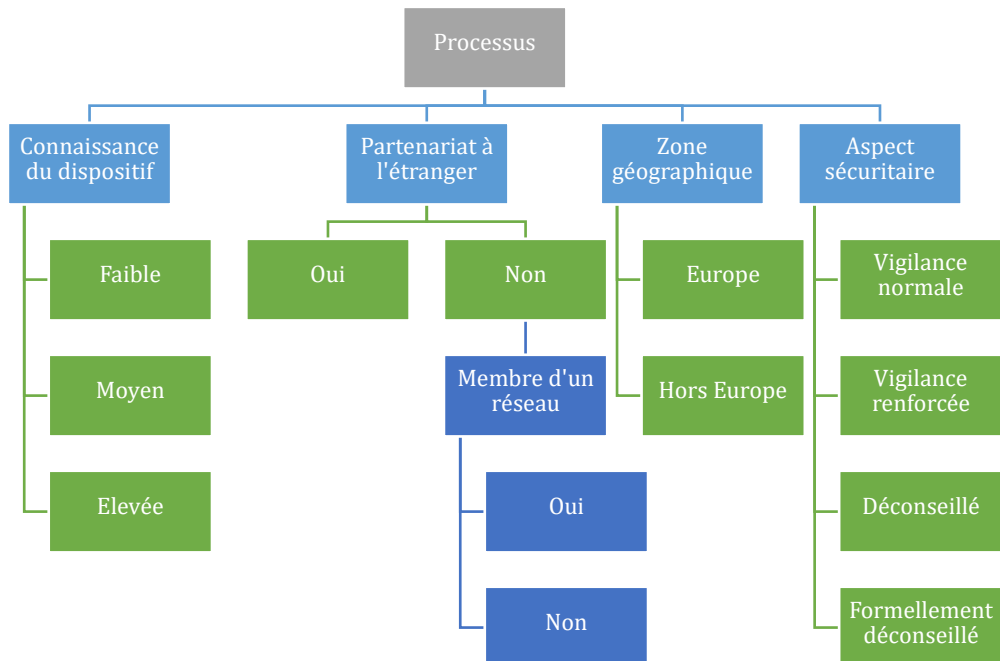


Critères liés à la structure : son statut et le réseau apparenté à cette structure



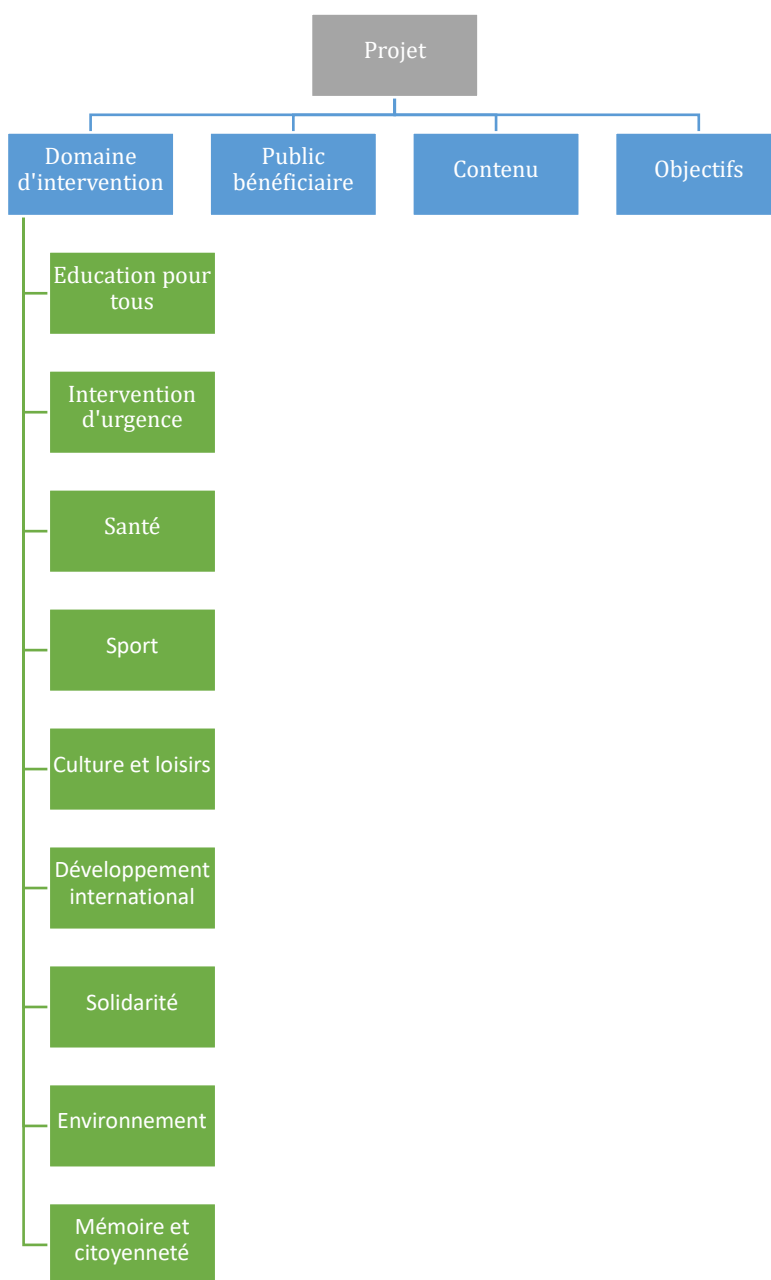
Graphique 10. Aperçu des différents critères d'adaptabilité liés à la structure et son réseau

Critères liés au processus : le degré de connaissance du dispositif, l'existence ou non d'un partenariat à l'étranger, les moyens humains et financiers de la structure, la zone géographique de la mission et la situation sécuritaire



Graphique 11. Aperçu des différents critères d'adaptabilité liés au processus de construction de la mission

Critères liés au projet en lui-même : le domaine d'intervention de la mission, les bénéficiaires, son contenu et ses objectifs



Graphique 12. Aperçu des différents critères d'adaptabilité liés au projet

Les combinaisons possibles entre ces différents critères sont très nombreuses et influent sur l'autonomie des acteurs dans la construction de leurs projets. A l'heure actuelle, où le dispositif n'est que peu développé dans la région, les acteurs expriment un besoin d'accompagnement technique pour mieux anticiper les étapes clés dans la construction de leurs projets, car ces étapes varient inévitablement d'une mission à l'autre.

L'appui à la construction et au suivi des missions est donc fortement lié à la demande d'informations générales sur le dispositif, qui apparaît également comme un besoin prioritaire pour les acteurs interrogés. L'ac-

compagnement dans la mise en relation avec des partenaires internationaux et des structures de financement a été demandé par 20 structures non expérimentées sur 54. La formation pour les tuteurs (8 demandes) et le recrutement de volontaires (9 demandes) apparaissent comme des besoins secondaires pour les structures non expérimentées.

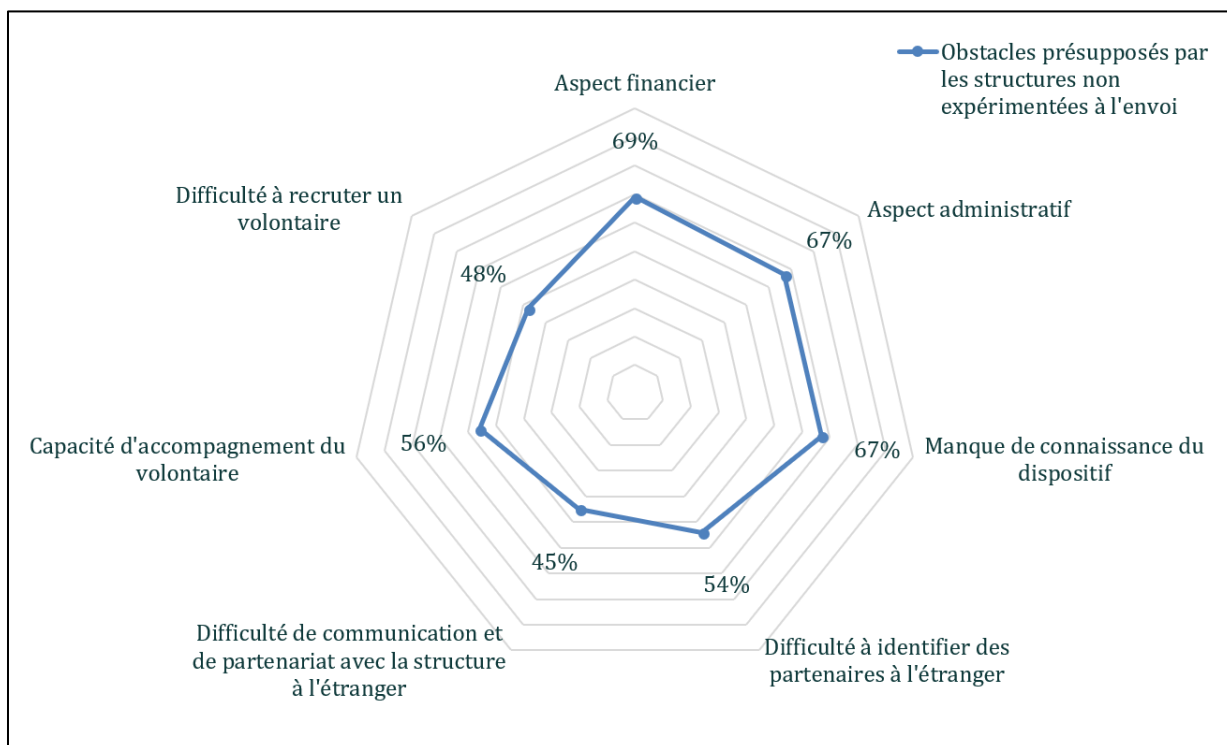
c) Freins à l'engagement des structures de la région

Nous emploierons ici l'expression « obstacles présumés » : il s'agit des freins imaginés par les structures avant même qu'elles ne s'engagent dans le Service Civique à l'International.

Afin de mieux comprendre la perception des structures non-expérimentées sur les obstacles qu'elles présumotent dans le développement de missions d'ESCI, nous leur avons proposé de classer les items suivants de 0 à 4, 4 représentant la difficulté la plus importante :

- Aspect financier
- Aspect administratif
- Manque de connaissance du dispositif
- Difficulté à identifier des partenaires à l'étranger
- Difficulté de communication et de partenariat avec la structure à l'étranger
- Capacité d'accompagnement du volontaire
- Difficulté à recruter un volontaire

Les résultats sont les suivants :



Graphique 13. Mesure des obstacles présumés par les structures non expérimentées à l'envoi de volontaires en ESCI

Le degré de difficulté ne varie que très peu d'un obstacle présumé à l'autre. On peut toutefois noter que l'aspect financier apparaît comme le frein le plus important, avec une moyenne de difficulté mesurée à 69%. L'aspect administratif et le manque de connaissance du dispositif sont les deux freins suivants, avec une moyenne de 67%. La difficulté à recruter un volontaire et la difficulté de communication et de partenariat avec la structure à l'étranger sont un peu moins craintes par les structures non expérimentées.

AUTRE DIFFICULTE : LE MANQUE DE TEMPS

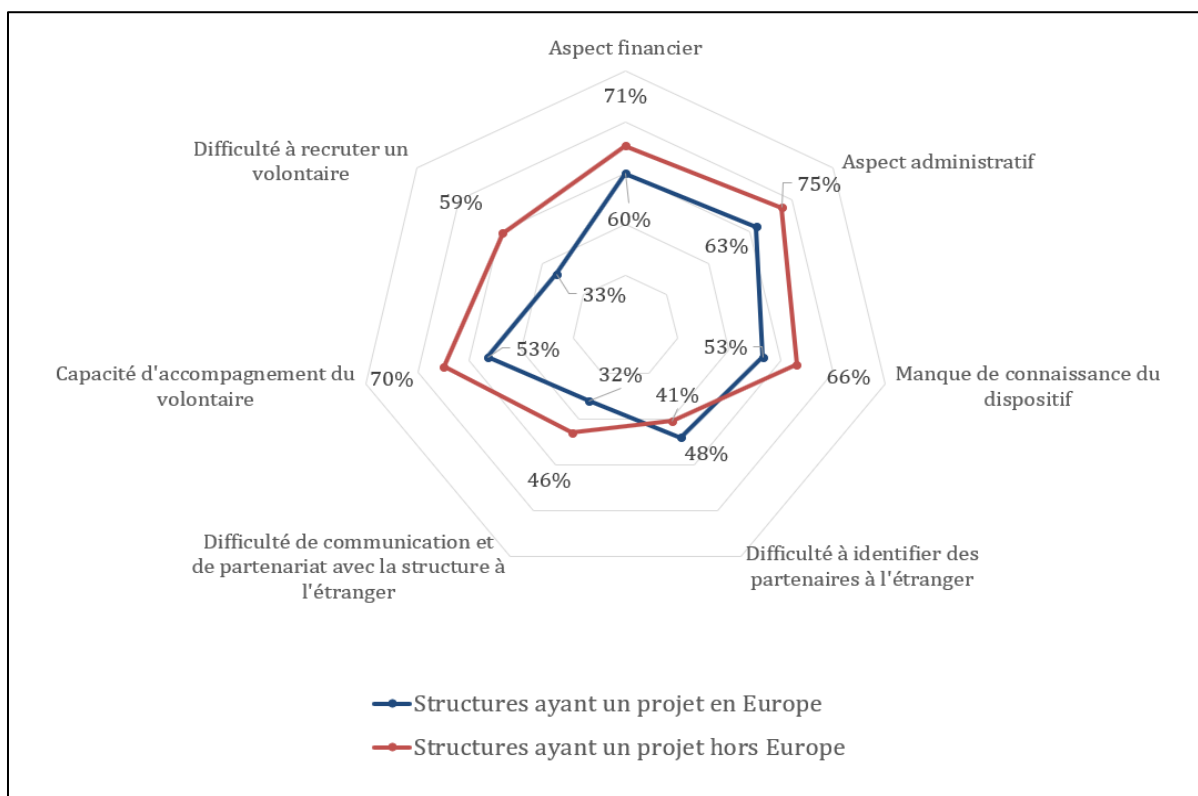
Témoignage d'une mission locale :

« La difficulté principale est que ce n'est pas dans nos missions de base et que nous n'avons jamais le temps de travailler sur un dossier non prioritaire par rapport aux injonctions de nos financeurs. C'est du temps de chargé de projet en interne de notre structure dont nous aurions avant tout besoin, mais sans coût complémentaire sur notre budget de fonctionnement, qui n'est déjà pas équilibré. »

Témoignage d'une association de solidarité internationale :

« Du temps ! C'est ce qui nous manque le plus pour remplir ce genre de missions, en plus de nos missions principales ».

En explorant les réponses de manière plus détaillée, on constate qu'il existe des besoins spécifiques en fonction des zones géographiques. Le graphique ci-dessous se concentre sur un échantillon de 35 structures n'ayant jamais envoyé de volontaires en Service Civique à l'étranger mais qui sont identifiées pour leurs projets et leurs actions à l'international. Il permet de comparer les réponses des structures qui développent/souhaitent développer des projets en Europe et celles des structures qui développent/souhaitent développer des projets hors Europe.



Graphique 14. Comparaison du degré de difficulté des obstacles présumés par les structures développant/pouvant développer un projet en Europe et par les structures développant/pouvant développer un projet hors Europe

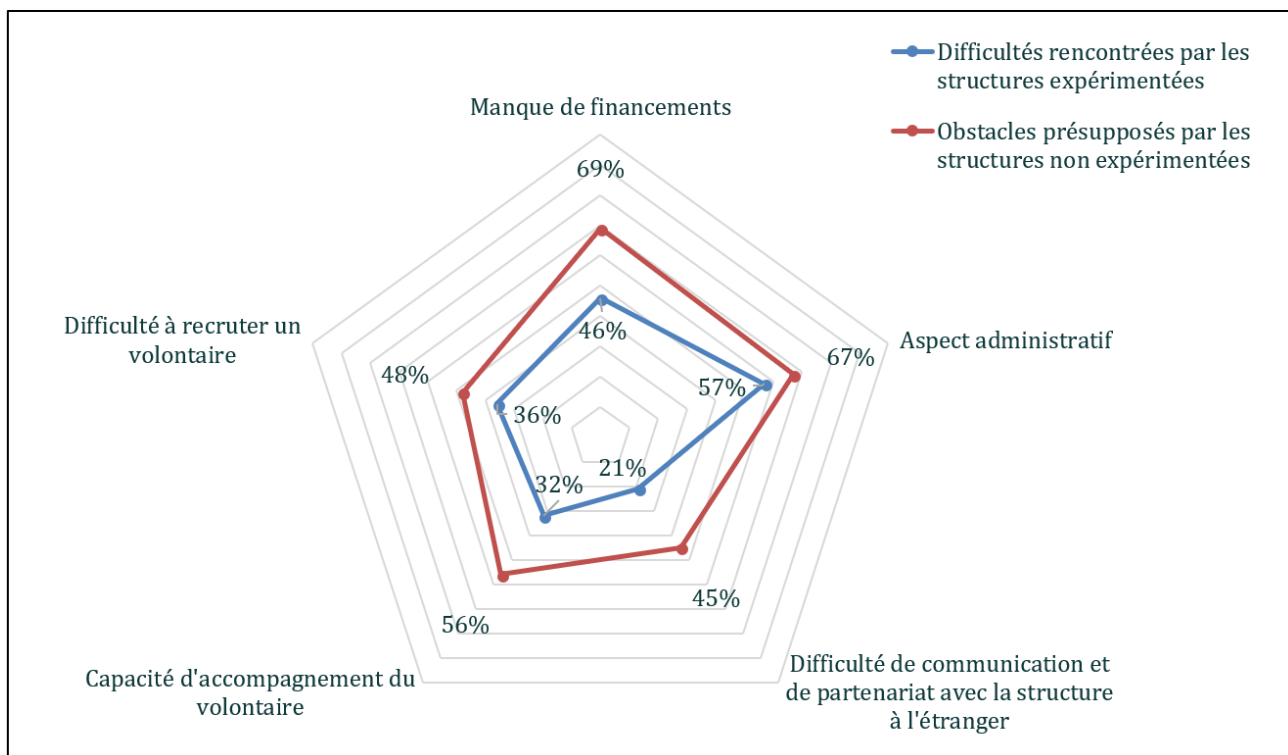
Visiblement, la majorité des obstacles sont présupposés comme plus importants pour les structures ayant un projet hors Europe. La plus grosse différence de perception se trouve dans le recrutement du volontaire, avec un écart de 26% entre les structures qui développent/peuvent développer des projets en Europe et celles qui développent/peuvent développer des projets sur un autre continent.

On note également une différence de perception quant à la capacité d'accompagnement du volontaire, à 70% pour les structures développant/pouvant développer un projet hors Europe et à 53% pour les structures développant/pouvant développer projet en Europe : la distance plus ou moins grande est perçue comme un critère qui peut impacter le suivi de la mission et du volontaire.

La difficulté à identifier des partenaires à l'étranger est perçue de manière similaire par les deux catégories. Avec une moyenne de 45%, c'est une des difficultés les moins importantes puisque la plupart de ces structures disposent déjà d'un partenariat. Il s'agit cependant d'identifier un partenariat assez solide pour construire une mission de Service Civique à l'international et suivre le volontaire pendant plusieurs mois.

d) Comparaison de la perception des structures expérimentées et des structures non-expérimentées

Le graphique suivant permet de comparer la perception des structures expérimentées et celle des structures non-expérimentées sur les obstacles liés au développement de missions d'ESCI : il permet de mieux visualiser la manière dont les structures n'ayant jamais envoyé de volontaire à l'étranger présupposent leur expérience d'utilisation du dispositif, par rapport aux difficultés rencontrées de manière effective par les acteurs déjà expérimentés.



Graphique 15. Comparaison des difficultés rencontrées par les structures expérimentées en ESCI et des obstacles présupposés par les structures non expérimentées en ESCI

On peut lire sur ce graphique que les structures non-expérimentées présupposent des obstacles plus importants que les difficultés rencontrées par les structures expérimentées. Il est important de préciser ici que si la comparaison entre acteurs engagés et acteurs intéressés a ses vertus, elle reste limitée : on ne peut

pas présupposer qu'une fois engagés, ces acteurs vont automatiquement voir certaines difficultés baisser. D'autres variables peuvent influencer sur le type de difficulté présupposée ou vécue par l'ensemble de ces acteurs.

Toutefois, force est de constater que les deux perceptions sont très différentes, notamment en ce qui concerne la difficulté de communication et de partenariat avec la structure à l'étranger, la capacité d'accompagnement du volontaire et le manque de financements. L'accompagnement du volontaire, qui représente le troisième obstacle présupposé par les structures non-expérimentées, n'a visiblement pas été une grande difficulté dans l'expérience des structures ayant envoyé un volontaire à l'étranger. On remarque également que la perception des expérimentés et celle des non-expérimentés sont très proches en ce qui concerne les difficultés administratives, qui restent donc le plus grand frein au développement de missions de Service Civique à l'international.

EN RÉSUMÉ

- Peu de structures en Bourgogne-Franche-Comté sont déjà engagées dans le Service Civique à l'International (ESCI)
- La prise en charge des frais est souvent répartie entre la structure d'envoi en France, la structure d'accueil à l'étranger et le volontaire
- L'appui de structures d'intermédiation ou de structures nationales (institutions diplomatiques, organisations nationales et internationales) facilite la construction de missions pour les structures envoyant un volontaire à l'étranger
- Les démarches administratives représentent la principale source de difficulté pour les structures (expérimentées et non-expérimentées)
- Les acteurs non-expérimentés dans l'ESCI présupposent des obstacles importants dans leur utilisation du dispositif et la construction de missions
- Les difficultés sont généralement perçues comme plus importantes pour les acteurs souhaitant développer un projet à l'extérieur de l'Europe

PARTIE III. L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE EN RÉCIPROCITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1. Informations générales

L'Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR) permet d'accueillir des volontaires internationaux en France, dans le cadre d'un projet de coopération entre une structure française et une structure à l'étranger. Par rapport au Service Civique à l'International (ESCI), les rôles s'inversent simplement : la structure française devient « structure d'accueil » et la structure à l'étranger devient « structure d'envoi ».

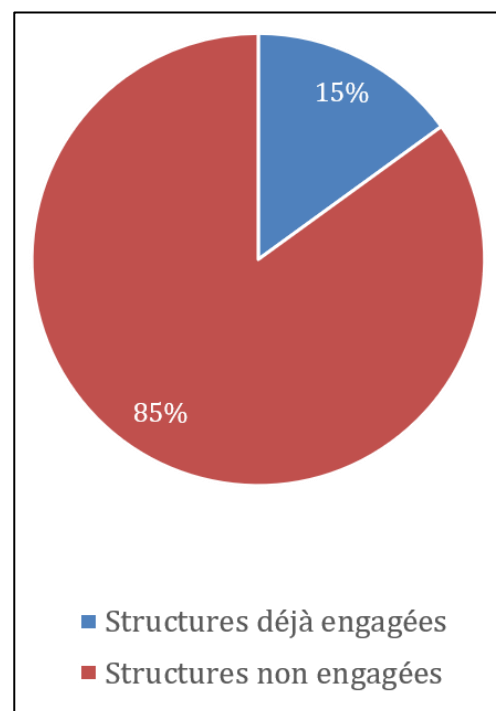
Depuis la France, l'engagement d'une structure dans l'ESCR peut se traduire par différents types d'actions :

- En construisant des missions de Service Civique avec une structure partenaire à l'étranger pour accueillir des volontaires internationaux en France,
- En informant et en orientant les jeunes internationaux vers des missions de Service Civique en France,
- En faisant de l'intermédiation (mise à disposition de jeunes engagés en Service Civique auprès d'autres structures non agréées),
- En accompagnant et en formant les jeunes internationaux, en France ou à l'étranger.

Sur les 61 organismes enquêtés, 85% ne sont pas encore engagés dans l'ESCR. 12 structures ont déclaré être engagées dans ce dispositif, mais seules 9 le sont en réalité : 3 d'entre elles ont effectivement accueilli des volontaires internationaux, mais pas dans le cadre d'un partenariat avec une structure à l'étranger. Elles ne sont donc pas comptabilisées dans l'échantillon des structures expérimentées.

Au vu du nombre faible de structures déjà engagées, les données présentées ne prétendent pas représenter toutes les pratiques en Bourgogne-Franche-Comté mais permettent d'identifier quelques tendances significatives en matière d'attentes et de besoins des structures expérimentées dans l'ESCR.

La seconde partie se concentre sur la perception des structures bourguignonnes-franc-comtoises déjà engagées dans le dispositif. La troisième partie identifie les besoins des acteurs non-expérimentés en vue du développement de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté.



Graphique 16. Engagement des structures interrogées dans l'ESCR

2. Comment les structures expérimentées utilisent-elles le dispositif de l'Engagement de Service Civique en Réciprocité ?

a) Engagement des structures

Parmi les 9 structures déjà engagées dans le Service Civique en Réciprocité (ESCR), 4 déclarent l'être en mettant en place au moins deux actions spécifiques.

Les 9 structures ont déjà accueilli des volontaires internationaux dans le cadre d'une mission d'ESCR, dont 5 avec l'intermédiation d'une autre structure : les pays d'origine des volontaires étaient l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Chili, l'Italie, le Niger, la Roumanie et le Togo. 4 structures expérimentées dans l'accueil de volontaires en ESCR le sont également dans l'envoi de volontaires en ESCI.

Sur les 11 structures, 3 déclarent accompagner et former des jeunes internationaux, 2 ont déjà mis leurs agréments à disposition d'une structure tierce grâce au système de l'intermédiation. 1 seule structure informe et oriente les jeunes à l'étranger, à travers son association partenaire présente sur place.

b) Profil du volontaire en ESCR

Les données présentées ici sont à relativiser au regard de la méthodologie et des objectifs de l'étude, qui visent à analyser et comprendre les structures engagées dans l'ESCR et non les jeunes engagés en Service Civique eux-mêmes. Aussi, les informations rapportées ici sont des moyennes réalisées par les structures elles-mêmes. 8 structures ayant déjà accueilli un ou plusieurs volontaires en Service Civique en Réciprocité nous ont transmis les moyennes d'âge, le pourcentage d'hommes et de femmes, et le niveau d'études moyen des volontaires qu'elles ont sélectionnés.

Les volontaires en Volontariat Ecologique ou Culturel Franco-Allemand

Source : Statistiques du Service Civique transmises par l'association VEFA, année 2017.

Pour des raisons de lecture, nous traitons de manière distincte les données relatives au VEFA (Volontariat Ecologique Franco-Allemand) et au VCFA (Volontariat Culturel Franco-Allemand). Créée par la Maison Rhénanie-Palatinat à Dijon, l'association VEFA encadre deux dispositifs : le Volontariat Ecologique Franco-Allemand et le Volontariat Culturel Franco-Allemand, présentés comme « une année d'orientation professionnelle en France pour des jeunes allemands dans le domaine de la culture ou de la protection de la nature et de l'environnement ». Le VEFA et le VCFA sont placés sous le cadre juridique du Service Civique.

En 2017, l'association VEFA a permis à 51 volontaires allemands d'effectuer un VEFA ou un VCFA en France.

87% des volontaires allemands effectuant un VCFA ou un VEFA sont des femmes. La moyenne d'âge des volontaires allemands effectuant un VEFA ou un VCFA est de 19 ans.

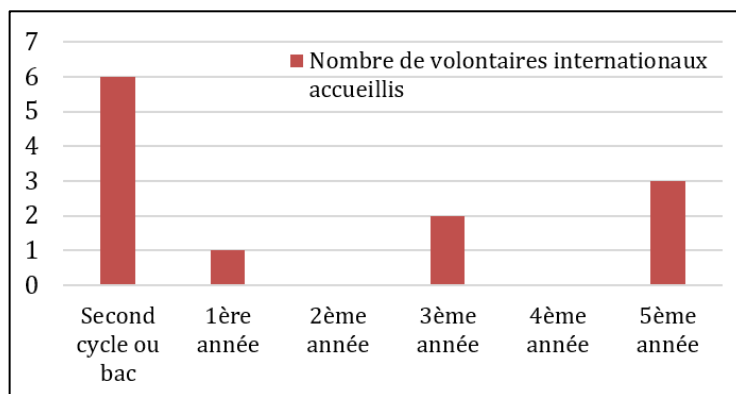
En Allemagne, l'année de volontariat se fait généralement après le baccalauréat : 89% des volontaires allemands en VEFA ou en VCFA sortent de classes de terminale de l'enseignement secondaire ou ont abandonné les études supérieures sans diplôme.

Les 7 autres structures accueillent des jeunes en ESCR en parallèle de leurs activités principales. Elles ont ainsi pu détailler individuellement l'âge et les niveaux de diplôme de 12 volontaires. L'âge moyen des volontaires de l'échantillon est de 22 ans. Seule 2 structures déclarent avoir déjà accueilli un volontaire international de 18 ans. 1 structure dit accueillir un volontaire de 19 ans : il s'agit d'un lycée professionnel accueillant un volontaire dans le cadre d'un partenariat avec un lycée allemand. 3 structures ont déjà accueilli un volontaire âgé de 25 ans. A l'échelle nationale, la moyenne d'âge des volontaires effectuant un Service Civique en France et à l'étranger était de 21 ans en 2016¹⁸.

Selon les structures enquêtées, 58% des volontaires accueillis par les structures enquêtées seraient des femmes. Cette tendance correspond aux statistiques nationales selon lesquelles les femmes sont légèrement plus représentées que les hommes dans l'Engagement de Service Civique, en France et à l'étranger : en 2016, 59% des volontaires en Service Civique étaient des femmes, contre 41% d'hommes¹⁹. Il faut noter que les femmes sont généralement plus présentes que les hommes sur les missions de volontariats de solidarité internationale soutenus par le Ministère des Affaires Etrangères²⁰ (60% des volontaires de solidarité internationale recensés en 2016 sont des femmes).

Concernant les niveaux d'étude, la répartition est la suivante :

- Second cycle (*niveau lycée ou inférieur*) :
6 volontaires (Niger, Chili, Allemagne)
- 1^{ère} année d'enseignement supérieur :
1 volontaire (Italie)
- 2^{ème} année d'enseignement supérieur :
aucun volontaire
- 3^{ème} année d'enseignement supérieur :
2 volontaires (Afrique du Sud, Roumanie)
- 4^{ème} année d'enseignement supérieur :
aucun volontaire
- 5^{ème} année d'enseignement supérieur :
3 volontaires (Afrique du Sud, Roumanie, Togo)



Graphique 17. Niveaux d'étude des volontaires internationaux accueillis dans le cadre d'un ESCR

Avec 6 volontaires, le second cycle est plus représenté que les autres niveaux. Sur les 6 volontaires, 4 viennent du Niger et ont tous été accueillis par l'association APPUIS. L'un des axes d'intervention prioritaires de cette association est l'éducation et la formation au Niger, elle est ainsi déjà en lien avec plusieurs jeunes ayant peu d'opportunités au Niger. Les 2 autres volontaires ont été accueillis dans des lycées – un lycée agricole et un lycée professionnel – dans le cadre de collaborations avec des lycées du Chili et d'Allemagne.

Concernant les autres niveaux d'études représentés, les volontaires d'Italie, de Roumanie et d'Afrique du Sud ont été accueillis dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée, donc d'un accord entre

¹⁸ Rapport d'activités 2016 de l'Agence du Service Civique

¹⁹ Ibid.

²⁰ Note de synthèse – Statistiques relatives aux différentes formes de volontariats soutenus par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, année 2016

collectivités territoriales. Le volontaire togolais a été accueilli par une association, dans le cadre d'un projet-pilote porté par un partenariat entre l'Agence Nationale du Volontariat au Togo et France Volontaires.

c) Tendances de prises en charge des frais

En parallèle de l'indemnité mensuelle de 473,04€ versée directement par l'Etat, le volontaire en Service Civique reçoit un complément d'indemnité de 107,58€, versé en numéraire ou en nature par la structure française qui l'accueille. Sur les 9 structures expérimentées de l'étude :

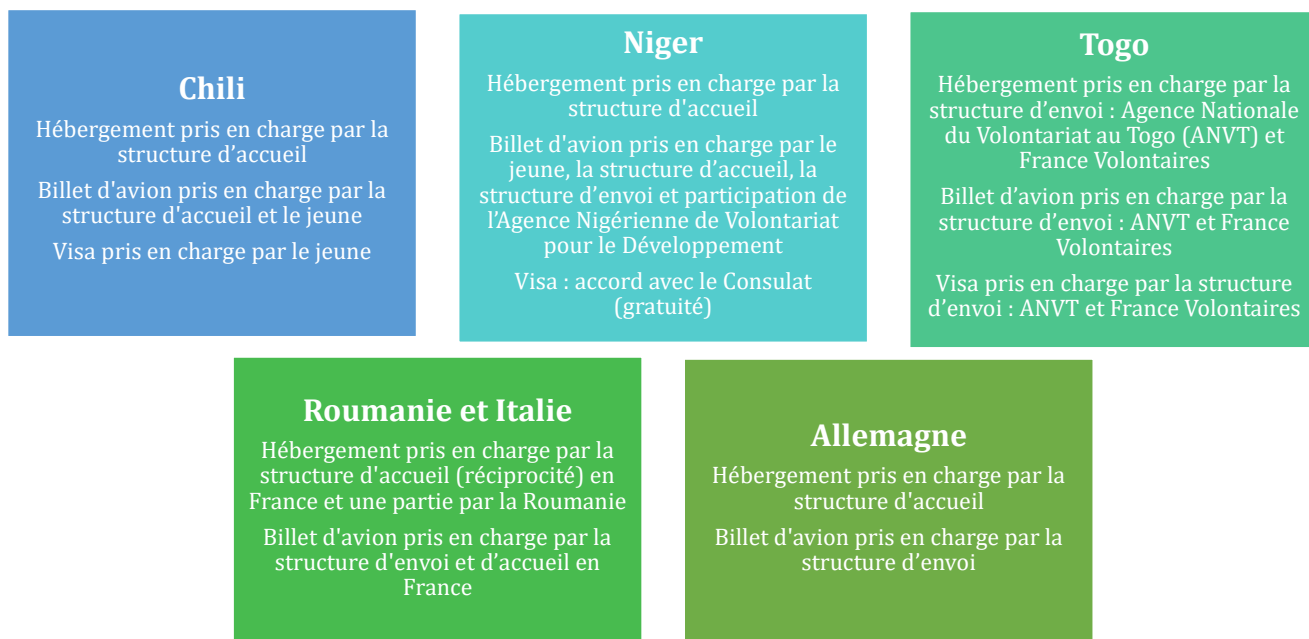
- 3 versent le complément d'indemnité en numéraire : 2 associations, l'une ayant accueilli un volontaire togolais et l'autre accueillant régulièrement des volontaires internationaux, et un lycée agricole, ayant accueilli un volontaire chilien.
- 4 structures déclarent verser le complément d'indemnité en nature : il s'agit de 2 associations (l'une accueillant des volontaires nigériens, l'autre ayant accueilli une volontaire roumaine), d'une collectivité (ayant accueilli des volontaires de Roumanie et d'Italie) et d'un lycée (accueillant un volontaire allemand).
- L'une des structures a déclaré ne pas savoir comment était versé le complément d'indemnité, puisqu'elle a accueilli 2 volontaires sud-africaines dans le cadre d'une intermédiation. Cette structure d'intermédiation s'occupait entièrement des démarches administratives et financières.
- Pour la dernière structure, l'association VEFA, qui permet à d'autres structures d'accueillir des volontaires allemands en France, l'indemnité est versée en numéraire si la structure d'accueil ne peut pas loger le volontaire.

Les principaux frais liés aux missions de Service Civique en Réciprocité résident dans le logement du volontaire, le transport international, et le visa pour certaines missions. Ces frais ne sont pas pris en charge par l'Agence du Service Civique et peuvent être pris en charge de manière partagée entre la structure d'accueil en France, la structure d'envoi à l'étranger et/ou le volontaire. Contrairement au Service Volontaire Européen (SVE), où la participation du volontaire est de 10% maximum, il n'existe à ce jour aucun cadre réglementaire concernant la répartition de la prise en charge des frais pour les missions d'ESCR. La participation financière de l'engagé en ESCR dépend donc des ressources de la structure d'envoi et de la structure d'accueil.

Comment s'organisent les 9 structures expérimentées de l'étude sur la prise en charge de ces frais ?

Les 2 associations accueillant régulièrement des volontaires internationaux déclarent que l'hébergement est généralement pris en charge par la structure d'accueil. Pour l'association VEFA, les frais de transport sont toujours pris en charge par l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse). L'autre association déclare que les billets d'avion sont pris en charge par la structure d'envoi et/ou le jeune, et que le visa est toujours pris en charge par la structure d'envoi.

Ci-dessous, un aperçu de la répartition de la prise en charge des frais pour les missions ponctuelles de Service Civique en Réciprocité :



On constate que la zone géographique influe sur la répartition de la prise en charge des frais de la mission. Lorsque la structure d'envoi est située à l'extérieur de l'Europe, la prise en charge des frais est beaucoup plus partagée entre les différentes parties prenantes du projet (la structure d'accueil, la structure d'envoi, le jeune, les Agences Nationales du Volontariat, France Volontaires, les institutions diplomatiques, etc.). Il faut noter que les frais liés à la demande de visa s'ajoutent par rapport aux missions intra-européennes. Sur toutes les expériences des 9 structures expérimentées, peu de missions ont réellement requis une participation financière de l'engagé en Service Civique accueilli en France.

d) Contenus des préparations au départ et bilans de mission

Les 9 structures expérimentées dans l'accueil de volontaires en Service Civique en Réciprocité (ESCR) déclarent que leurs volontaires ont bénéficié d'une préparation au départ en amont de leurs missions.

Avant son arrivée en France, le volontaire doit en effet participer à une préparation au départ qui lui est proposée par sa structure d'envoi à l'étranger. Cette préparation, durant à minima 2 jours et pouvant faire office de formation civique et citoyenne, peut être organisée par sa structure d'envoi ou par un autre organisme proposant déjà ce type de formations, tels que les Espaces Volontariats, présents dans 24 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. La préparation au départ a pour objectifs de « *projeter l'action du volontaire dans un contexte interculturel, de lui permettre de situer sa mission dans le contexte de la solidarité internationale, et de l'encourager à se positionner dans son parcours d'engagement* »²¹.

Les structures en France n'étant pas toutes actrices dans l'élaboration du contenu de la préparation au départ des jeunes qu'elles accueillent, il est difficile de collecter des données sur le contenu de ces préparations au départ réalisées à l'étranger.

²¹ France Volontaires et Agence du Service Civique, (2013), *Guide des journées de préparation au Service Civique à l'international*

Concernant les bilans de missions des volontaires, également obligatoires dans l'ESCR, leurs contenus sont variables d'une structure à l'autre. 7 propositions de contenus étaient proposées aux structures (*plusieurs réponses possibles*) :

- Bilan technique
- Bilan personnel et psychologique
- Bilan des compétences acquises
- Bilan interculturel (intégration, échanges avec la population locale...)
- Bilan de l'engagement volontaire
- Perspectives de valorisation du projet mené par le volontaire
- Projet personnel/professionnel après la mission
- Aucun bilan
- Autre :

8 structures expérimentées sur 9 déclarent effectuer un bilan de l'engagement volontaire. 6 structures sur 9 déclarent échanger avec le volontaire sur la valorisation du projet qu'il a mené, sur ses projets personnels et professionnels après la mission, et disent faire un bilan de l'expérience interculturelle et des compétences acquises durant la mission. Seules 4 structures sur 9 déclarent réaliser un bilan technique et un bilan personnel et psychologique. Une structure ajoute à ces points qu'un bilan sur la mission en elle-même a été réalisé auprès des bénéficiaires de l'action du jeune.

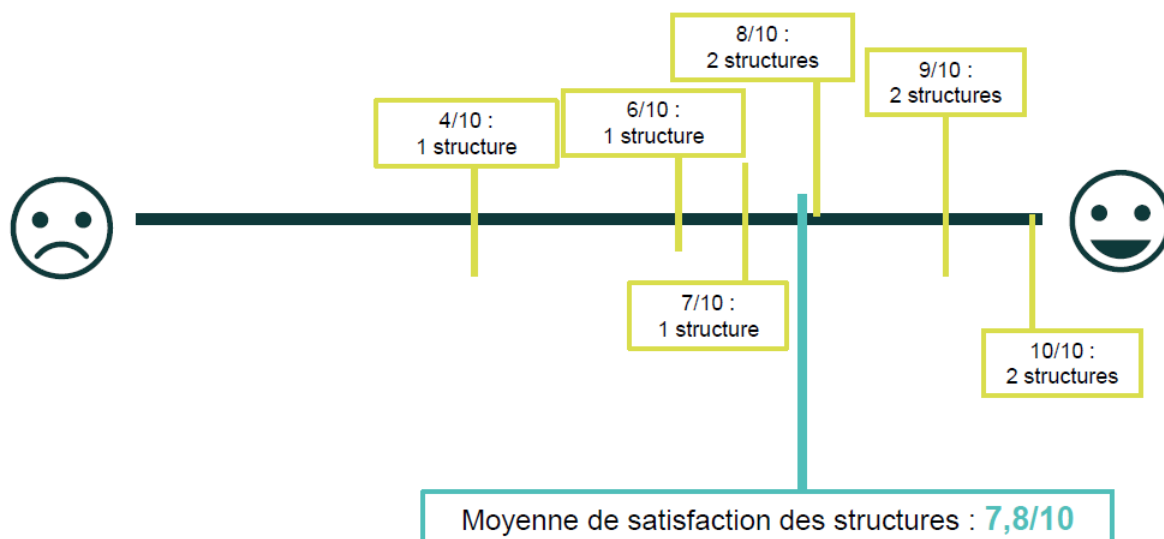
BILANS DE MISSIONS : BONNES PRATIQUES

Plusieurs structures expérimentées considèrent qu'il est intéressant pour le jeune d'effectuer deux bilans séparés, l'un avec la structure d'accueil et l'autre avec la structure d'envoi. Ces 2 retours sur expérience, avec son accompagnateur en France et son tuteur dans son pays d'origine, peuvent permettre au volontaire de mieux réaliser les compétences qu'il a acquises durant son volontariat et de mieux resituer sa mission dans le contexte de la coopération internationale. De plus, l'engagé en Service Civique est parfois plus à l'aise avec son tuteur dans son pays d'origine pour effectuer un bilan psychologique, ou pour échanger sur son intégration en France et plus précisément dans sa structure d'accueil.

e) Points de satisfaction des structures expérimentées

Avec une moyenne de satisfaction de 7,8/10, on peut conclure que les structures expérimentées sont globalement satisfaites de leurs expériences concernant l'ESCR.

○ Degré de satisfaction des 9 structures expérimentées, de 1 à 10 :



Pour les structures, les points de satisfaction principaux sont les suivants :

- Pour les structures travaillant en lien avec un public jeune, l'accueil d'un volontaire international permet de présenter la mobilité internationale et l'expérience interculturelle de manière concrète. Les structures parlent « d'enrichissement interculturel » et « d'attractivité pour la mobilité ». Dans les établissements d'enseignement, le volontaire international peut être une personne ressource pour les apprenants en termes d'apports culturels, linguistiques et pratiques.
- L'ESCR permet de former un jeune venant de l'étranger et de consolider un partenariat international avec une structure, voire de créer un réseau de partenaires à l'étranger. Plusieurs organismes ont évoqué l'idée d'une « réciprocité d'utilité » pour la structure d'accueil et d'envoi, et à une échelle plus globale, pour les deux pays.
- L'accueil d'un volontaire international permet de dynamiser les actions d'une structure française et d'apporter une ouverture interculturelle à l'équipe salariale et/ou bénévole de la structure. En effet, toute l'équipe de l'organisme d'accueil est mobilisée pour faciliter l'intégration du volontaire et son bien-être lors de son expérience en France.

Parmi les 6 structures les plus satisfaites (notes de 8 à 10), 2 accueillent régulièrement des volontaires en ESCR. 3 d'entre elles ont bénéficié de l'intermédiation d'une autre structure et 2 bénéficient d'un soutien de l'OFAJ, qui prend en charge les billets d'avion des volontaires allemands.

Les structures ayant un degré de satisfaction de 6 à 7 ont accueilli un ou des volontaires du Niger et du Chili, et ont toutes les deux rencontré des difficultés dans les démarches administratives pour l'accueil de plusieurs volontaires, qui ont parfois impacté le calendrier de la mission : délais d'obtention du visa, inscription à la CPAM, adhésion à une complémentaire santé et à une assurance rapatriement, etc. Pour les deux structures, l'accompagnement de France Volontaires a permis de faciliter ces processus.

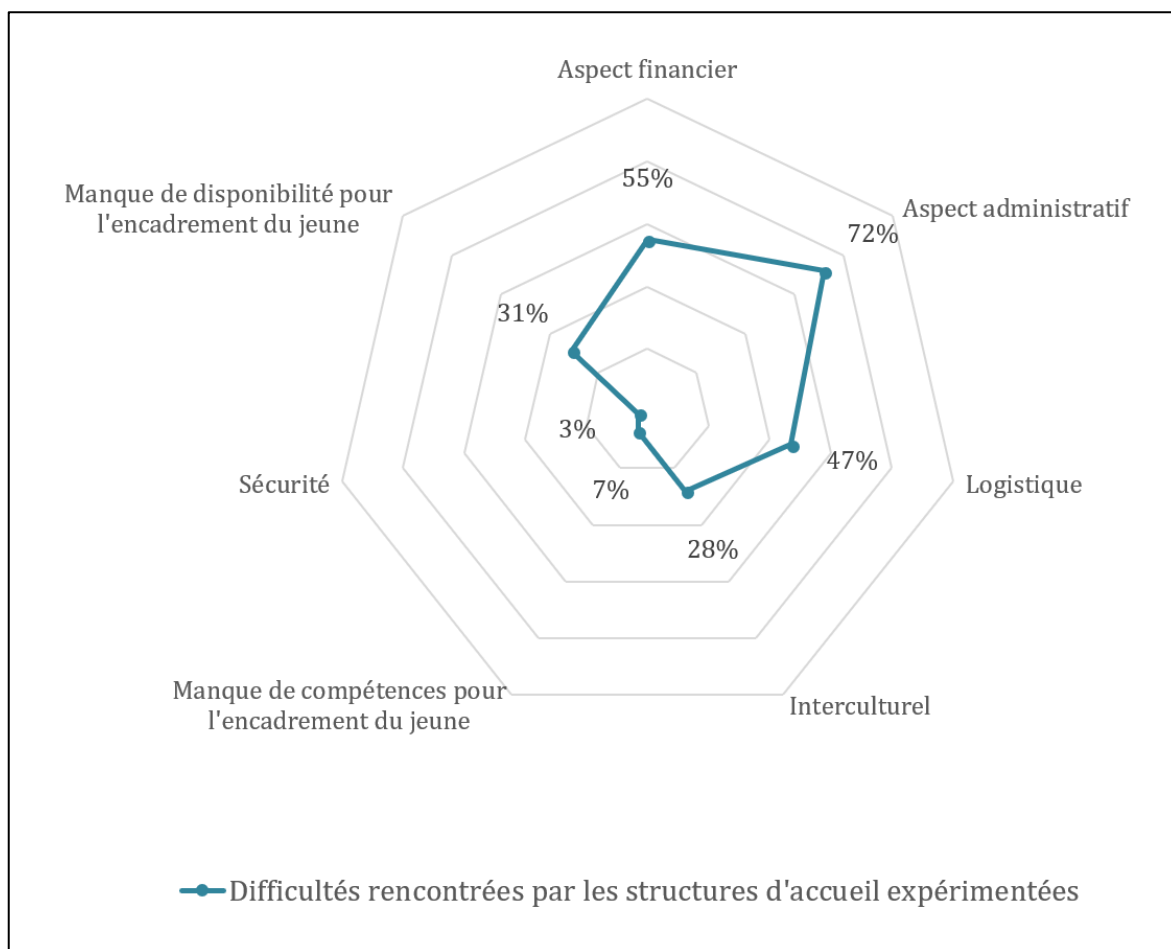
La structure la moins satisfaite a eu deux expériences d'accueil de volontaires : l'une en tant que structure d'accueil, l'autre en tant que structure d'intermédiation. Cette structure a rencontré des difficultés concernant la compréhension des étapes administratives à remplir à l'arrivée du volontaire en France. L'autre élément d'insatisfaction est la difficulté à valoriser les missions des volontaires sur le territoire et à titre plus général, l'Engagement de Service Civique en Réciprocité en région.

f) Difficultés rencontrées par les structures expérimentées dans l'accueil de volontaires en ESCR

Afin d'évaluer au mieux les différents degrés des difficultés rencontrées par les acteurs dans leurs expériences en accueil de volontaires internationaux en Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR), nous avons proposé aux acteurs de classer les items suivants de 0 à 4, 4 étant la difficulté la plus importante :

- Difficultés liées à l'aspect financier
- Difficultés liées à l'administratif
- Difficultés liées à la logistique
- Difficultés liées à l'aspect interculturel
- Difficultés liées à l'aspect sécuritaire
- Manque de disponibilité pour l'encadrement du jeune
- Manque de compétences pour l'encadrement du jeune
- Autres

Le graphique suivant réunit l'ensemble de leurs réponses et permet de visualiser les principales difficultés.



Graphique 18. Evaluation des difficultés rencontrées par les structures expérimentées en ESCR

L'aspect administratif est de loin la plus grande source de difficultés, avec un degré de difficulté évalué à 72%. Pour accueillir un volontaire international en France, de 6 à 12 mois, dans le cadre d'un ESCR, les structures d'accueil doivent remplir des étapes administratives lourdes, difficiles à comprendre et qui ne sont pas toujours les mêmes d'une mission à l'autre. Pour certaines structures, l'obtention du visa est la démarche la plus longue et la plus aléatoire. Pour d'autres, l'inscription du jeune à la CPAM est une véritable épreuve qui peut prendre plusieurs mois : certains volontaires venant de pays hors Europe ont même terminé leurs missions sans être inscrits à la CPAM, car les organismes de sécurité sociale n'ont pas reconnu les droits d'inscription du volontaire au régime général de protection sociale. 2 structures qui accueillait des volontaires du Niger et du Chili ont finalement dû inscrire 2 jeunes à l'AME²² pour leur garantir une protection sociale.

²² Aide Médicale de l'Etat permettant l'accès aux soins des personnes en situation irrégulière

PROBLEMATIQUES LIEES A LA CPAM

Plusieurs structures expérimentées ont indiqué que les agents de la CPAM qu'elles ont rencontrés ne connaissent pas le statut d'Engagé en Service Civique et les droits du volontaire international. Il faut leur rappeler que l'Etat prend en charge la cotisation de la protection sociale dans le cadre d'un contrat d'Engagement de Service Civique. Il est ainsi recommandé de se rapprocher de France Volontaires dès le début de la construction de la mission, afin de bénéficier de leur expertise et de leur réseau pour faciliter la reconnaissance du statut de l'Engagé en Service Civique auprès des administrations. Depuis février 2018, une instruction de la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) informe les CPAM de l'affiliation au régime général des volontaires présentant le visa Long Séjour Temporaire.

Retrouvez l'instruction ici : https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/Lettres_circulaires/2011/ref_LCIRC-2011-0000105.pdf?origine=recherche

L'aspect financier et l'aspect logistique apparaissent comme des difficultés secondaires par rapport aux problématiques administratives. L'aspect financier apparaît davantage comme une difficulté lorsque les missions sont organisées avec une structure localisée en zone hors Europe. L'aspect logistique peut être une difficulté selon la taille des locaux de la structure d'accueil et des possibilités d'hébergement de l'engagé en Service Civique. L'aspect interculturel et l'aspect sécuritaire ne sont pas perçus comme une grande source de difficultés rencontrées par les structures expérimentées.

Concernant l'accompagnement du jeune, la difficulté pour les structures expérimentées n'est pas dans le manque de compétences pour accompagner un volontaire international mais réside davantage dans le manque de disponibilité de la structure d'accueil, avec un degré de difficulté mesuré à 31%. On peut noter que le manque de disponibilité pose davantage un problème pour les associations que pour les autres structures (collectivités, institutions, établissements d'enseignement).

OUTIL PRATIQUE

France Volontaires a publié en février 2018 le guide d'accueil administratif « Accueillir des volontaires internationaux en France ». Ce guide propose des repères et des conseils pratiques sur les questions statutaires, administratives et logistiques pour accueillir un volontaire en Engagement de Service Civique en Réciprocité.

A retrouver ici : <https://www.france-volontaires.org/guide-accueil-administratif-volontaires-internationaux-service-civique-France.html>

3. Attentes et besoins des structures pour développer l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté

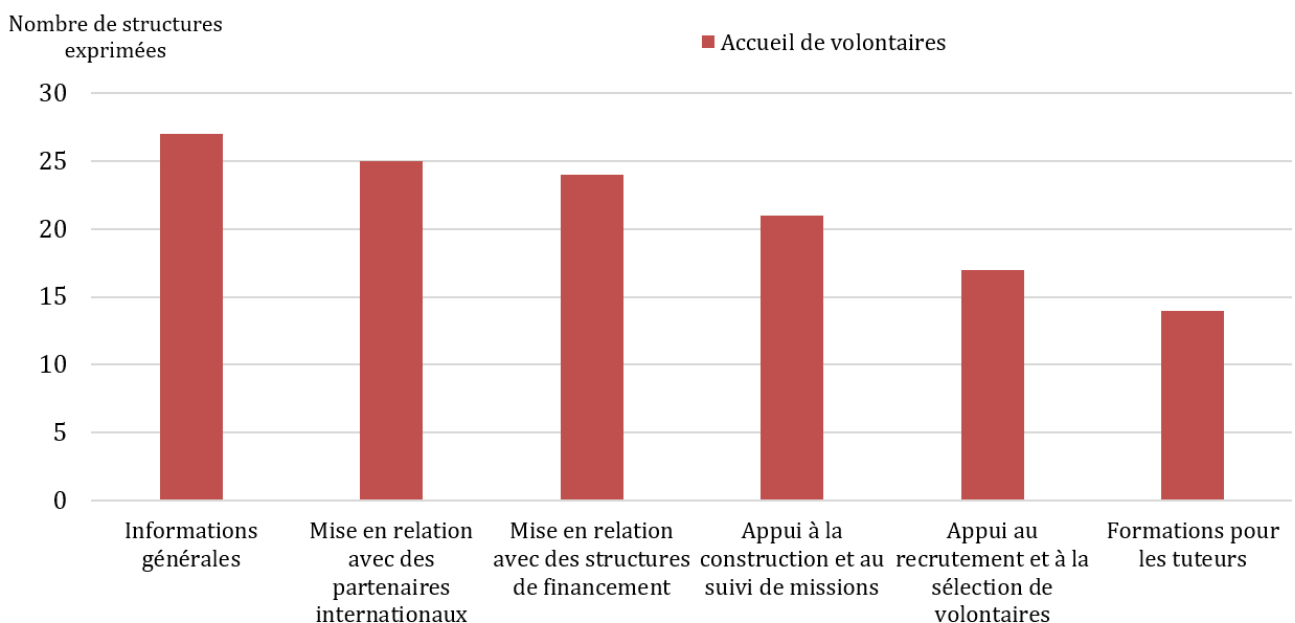
a) Attentes des structures non expérimentées : pourquoi accueillir un volontaire international en ESCR ?

Sur les 61 structures expérimentées, 52 n'ont jamais accueilli de volontaires internationaux dans le cadre d'un Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR), c'est-à-dire d'une coopération entre une structure française et une structure à l'étranger. Selon les structures présentes aux ateliers de mars 2018, le dispositif de l'ESCR représente plusieurs opportunités :

- Une ouverture sur le monde, pour la structure d'accueil comme pour l'engagé en Service Civique : la structure d'accueil en France peut bénéficier de la vision d'un jeune extérieur à l'organisme tout en lui permettant de découvrir un autre pays et une autre culture.
- L'engagé en ESCR peut appuyer l'organisation et intervenir sur des animations pour promouvoir la coopération et la mobilité internationale au sein des territoires.
- L'ESCR permet également de continuer les échanges de volontariat international avec les territoires en zones formellement déconseillées par le Ministère des Affaires Etrangères (Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie, etc.).

b) Outils et accompagnement : les besoins des structures non-expérimentées

Le graphique ci-dessous présente les besoins exprimés par les 52 structures non-expérimentées concernant les outils et l'accompagnement nécessaires pour faciliter l'accueil de volontaires internationaux en ESCR (3 réponses maximum par structure).



Graphique 19. Besoins des acteurs non expérimentés en termes d'accompagnement

La demande d'informations générales sur le dispositif de l'ESCR est le besoin le plus sollicité par les structures en termes d'outils et d'accompagnement (27 structures). Le deuxième accompagnement le plus demandé par les acteurs est la mise en relation avec des partenaires internationaux (25 structures), suivi de près par la mise en relation avec des structures de financement (24 structures). L'appui à la construction et/ou au suivi de missions apparaît comme le quatrième besoin le plus important (21 structures).

L'appui au recrutement et à la sélection de volontaires est sollicité par 18 structures, et la mobilisation de co-financements par 17 structures. Les formations pour les tuteurs représentent le besoin le moins sollicité par les acteurs (14 structures). On peut également noter que 8 structures non-expérimentées ont déclaré ne pas savoir quels outils et accompagnement étaient nécessaires pour faciliter la mise en place de missions d'ESCR. Le dispositif de l'ESCR est très méconnu en tant que tel auprès des organismes de Bourgogne-Franche-Comté.

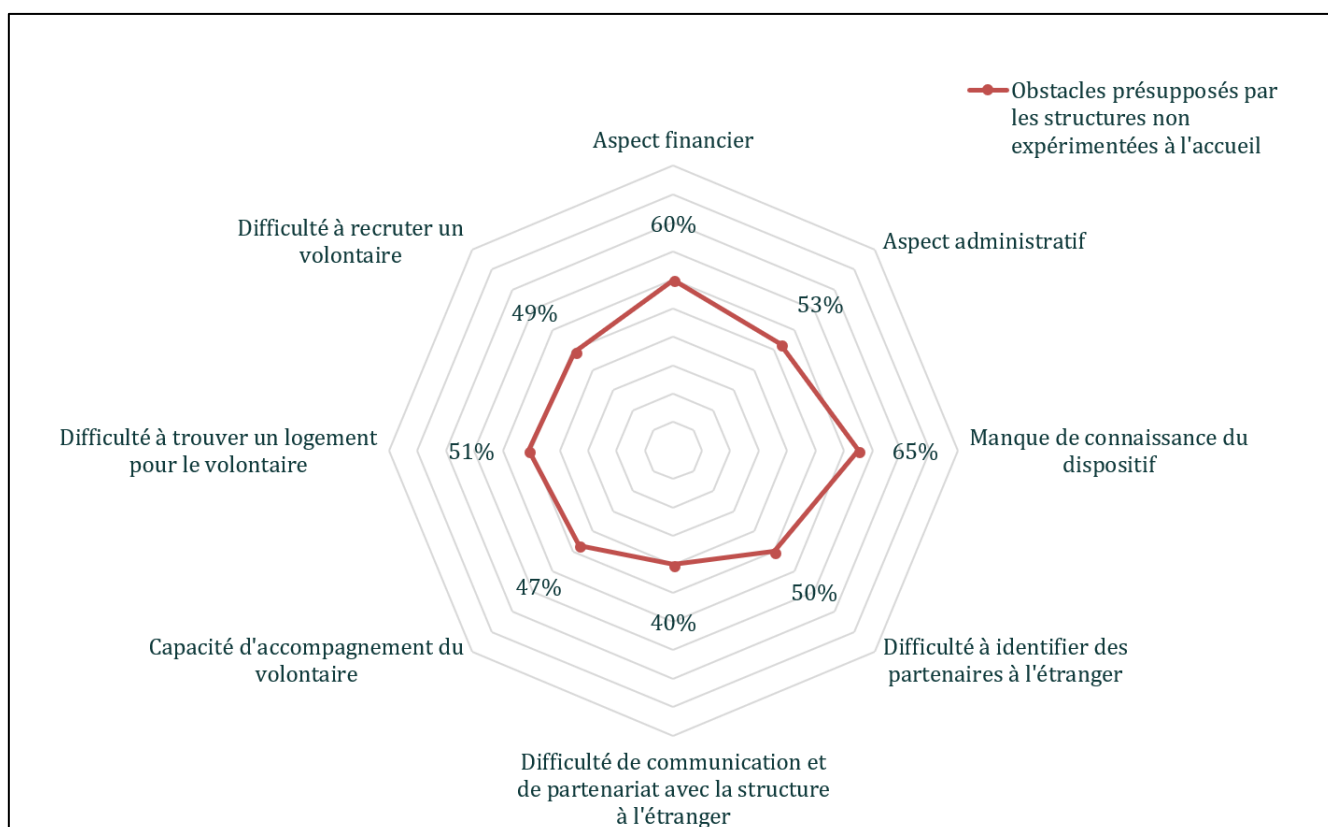
c) Freins à l'engagement des structures non-expérimentées

Nous emploierons ici l'expression « obstacles présumés » : il s'agit des freins imaginés par les structures avant même qu'elles ne s'engagent dans le dispositif du Service Civique en Réciprocité.

Afin de mieux comprendre la perception des structures non-expérimentées sur les obstacles qu'elles présumes dans le développement de missions d'ESCR, nous leur avons proposé de classer les items suivants de 0 à 4, 4 représentant la difficulté la plus importante :

- Aspect financier
- Aspect administratif
- Manque de connaissance du dispositif
- Difficulté à identifier des partenaires à l'étranger
- Difficulté de communication et de partenariat avec la structure à l'étranger
- Capacité d'accompagnement du volontaire
- Difficulté à trouver un logement pour le volontaire
- Difficulté à recruter un volontaire

Les résultats sont les suivants :



Graphique 20. Mesure des obstacles présumés par les structures non expérimentées dans l'ESCR

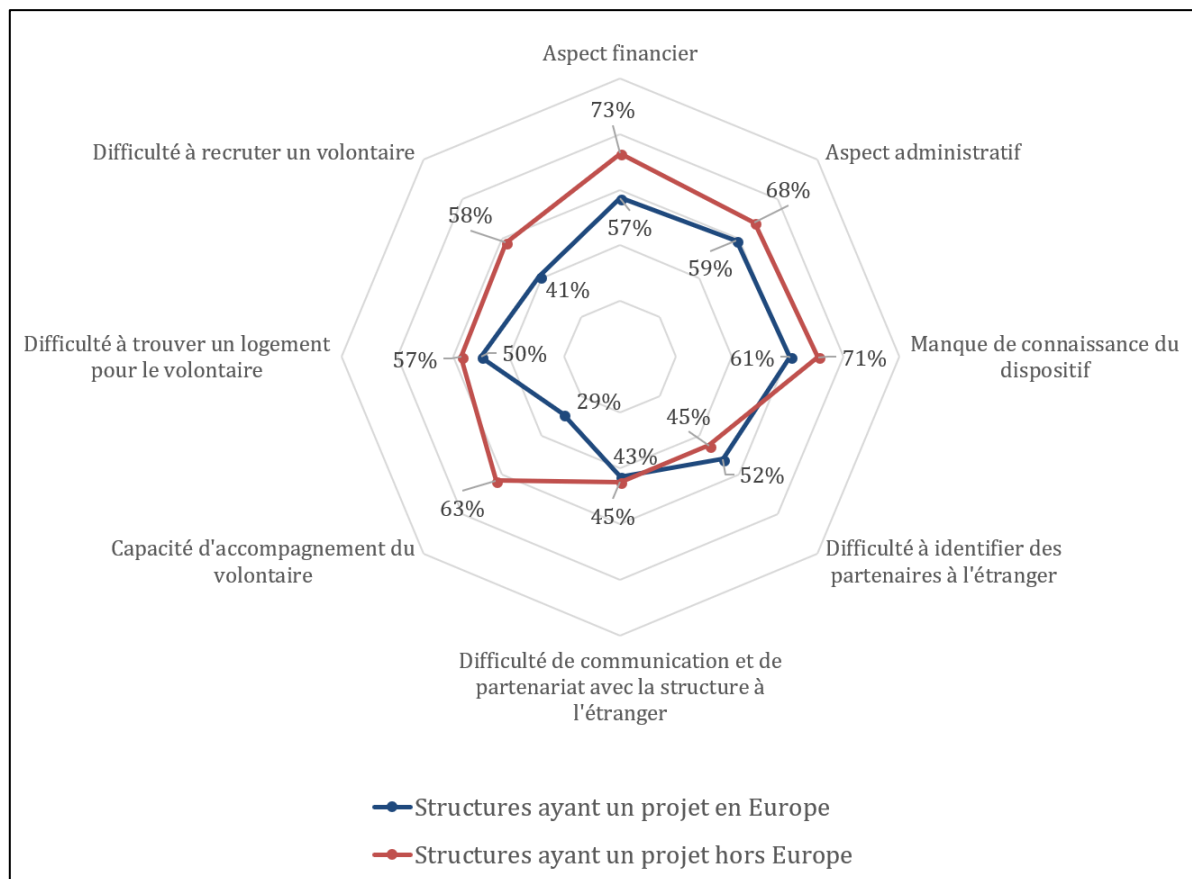
Ici encore, le manque de connaissance du dispositif est l'obstacle le plus important pour les structures non expérimentées, avec un degré de difficulté évalué à 65%. Il est important de souligner que parmi cet échantillon, seule 1 structure a répondu au questionnaire après avoir participé aux temps d'information et d'échanges de mars 2018. Les 51 autres organismes ont répondu au questionnaire avant de participer à ces rencontres, ou n'ont pas participé aux rencontres.

L'aspect financier apparaît comme le second obstacle présumé par les structures, mais reste un frein prioritaire, avec un degré de difficulté évalué à 60%. L'aspect administratif est le troisième frein pour les acteurs, à 53%. On constate donc qu'à l'accueil de volontaires en ESCR, le manque de financements est présumé par les structures non-expérimentées comme un plus gros obstacle que les démarches administratives.

Évalué au même niveau de difficulté que l'aspect administratif, la difficulté à trouver un logement pour le volontaire représente également un obstacle de taille pour les structures. Les autres freins sont anticipés de manière similaire : difficulté à identifier des partenaires à l'étranger, difficulté à recruter un volontaire, et capacité d'accompagnement du volontaire.

Pour finir, la difficulté de communication et de partenariat avec la structure à l'étranger représente l'obstacle le moins important pour les structures, avec un degré de difficulté évalué à 40%, soit sous la moyenne générale.

En explorant les réponses de manière plus détaillée, on constate qu'il existe des besoins spécifiques en fonction de la zone géographique. Le graphique ci-dessous se concentre sur un échantillon de 32 structures n'ayant jamais accueilli de volontaires en ESCR, mais qui sont identifiées pour leurs projets et leurs actions à l'international. Il permet de comparer les réponses des structures qui développent/peuvent développer des projets en Europe et celles des structures qui développent/peuvent développer des projets hors Europe.



Graphique 21. Comparaison du degré de difficulté des obstacles présumés par les structures développant/pouvant développer un projet en Europe et les structures développant/pouvant développer un projet hors Europe

Comme pour l'ESCI, on constate que la majorité des obstacles sont présumés comme plus importants pour les structures développant/pouvant développer un projet hors Europe. Pour l'ESCR, la plus grosse différence de perception se trouve dans la capacité d'accompagnement du volontaire, avec un écart de 34%. Cela signifie que les structures pouvant potentiellement accueillir un volontaire venant d'un autre continent considèrent que l'accompagnement du volontaire peut être un frein important, tandis que les structures pouvant accueillir un volontaire européen n'envisagent pas la capacité d'accompagnement du volontaire comme un obstacle.

Dans cet échantillon, la majorité des structures pouvant accueillir un volontaire venant d'un pays extérieur à l'Europe sont des associations de solidarité internationale intervenant dans des pays en développement, et notamment dans la zone sahélienne. Plusieurs organismes considèrent que dans cette situation, l'accompagnement et le suivi du volontaire sont indispensables, en particulier à l'arrivée du volontaire en France. Il s'agit notamment d'orienter le volontaire pour faciliter son intégration à la vie locale, dans sa mission et dans sa vie quotidienne, afin de garantir à terme son autonomie personnelle. Ce travail

d'accompagnement nécessite en effet des capacités de tutorat et des compétences interculturelles non-négligeables.

OUTIL PRATIQUE

France Volontaires met à la disposition des acteurs qui souhaitent s'engager dans le Service Civique à l'International et en Réciprocité un « guide à destination de l'accompagnateur dans le pays d'accueil ». L'expérience du Service Civique à l'International nécessite un accompagnement spécifique, en particulier sur la phase d'expatriation du volontariat. Ce guide permet de mieux définir et d'outiller à la démarche de tutorat, sur l'identification et la préparation de l'accompagnateur, la relation volontaire-accompagnateur et les principales étapes de l'accompagnement du volontaire.

A retrouver ici : https://www.france-volontaires.org/documents/content/VIES/Service_civique_international/Guide_accompagnateur_SCI

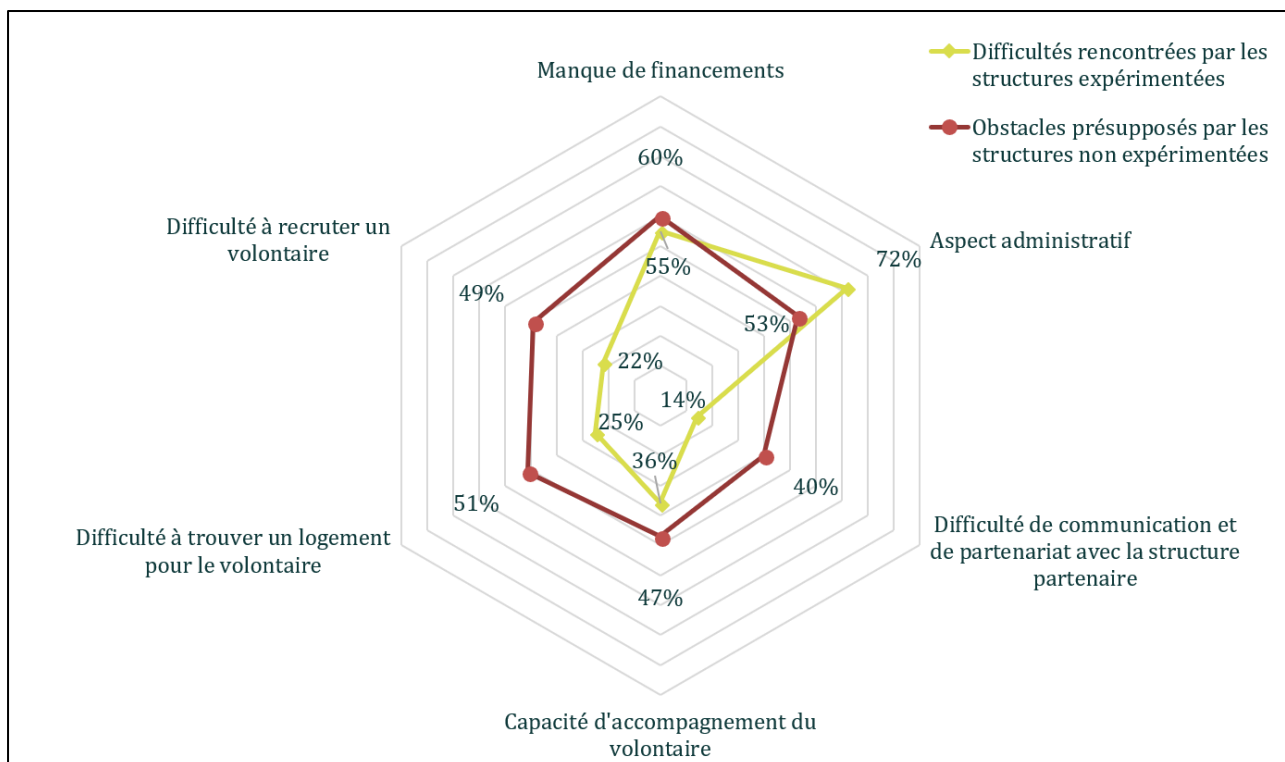
La difficulté à recruter un volontaire représente également une différence de perception importante entre les acteurs ayant un projet en Europe et les acteurs ayant un projet hors Europe, avec un écart de 17% dans le degré de difficulté évalué. La sélection du volontaire se fait en collaboration avec la structure partenaire à l'étranger, qui diffuse l'offre de mission à travers ses canaux de communication.

On note également une différence de perception quant à l'aspect financier, évalué comme un frein à 73% pour les structures ayant un projet hors Europe et à 57% pour les structures ayant un projet en Europe. Les frais diffèrent effectivement en raison des frais de transport plus coûteux pour les trajets intercontinentaux, et des démarches de demande de visa nécessaires selon les pays d'origine des volontaires.

La difficulté à identifier des partenaires à l'étranger est perçue de manière similaire par les deux catégories. Avec une moyenne de 48%, c'est une des difficultés les moins importantes puisque la plupart de ces structures disposent déjà d'un partenariat. Il s'agit cependant d'identifier un partenariat assez solide pour construire une mission d'ESCR et suivre le volontaire pendant plusieurs mois.

d) Comparaison de la perception des structures expérimentées et des structures non-expérimentées

Le graphique suivant permet de comparer la perception des structures expérimentées et celle des structures non expérimentées sur les obstacles liés au développement de missions de Service Civique en Réciprocité (ESCR) : il permet de mieux visualiser la manière dont les structures n'ayant jamais envoyé de volontaire à l'étranger présupposent leur expérience d'utilisation du dispositif, par rapport aux difficultés rencontrées de manière effective par les acteurs déjà expérimentés.



Graphique 22. Comparaison des perceptions des structures expérimentées et des structures non-expérimentées sur les difficultés liées au développement de missions d'ESCR

On peut lire sur ce graphique que les structures non expérimentées présupposent plusieurs obstacles comme plus importants qu'ils ne l'ont été pour les structures expérimentées. Il est important de préciser ici que si la comparaison entre acteurs engagés et acteurs intéressés a ses vertus, elle reste limitée : on ne peut pas présupposer qu'une fois engagés, ces acteurs vont automatiquement voir certaines difficultés baisser. D'autres variables peuvent influencer sur le type de difficulté présupposée ou vécue par l'ensemble de ces acteurs.

Toutefois, la difficulté à recruter un volontaire, la difficulté à trouver un logement pour le volontaire et la difficulté de communication et de partenariat avec la structure partenaire à l'étranger restent perçues de manière très différente par les acteurs expérimentés et les acteurs non expérimentés dans l'ESCR. Ces trois étapes n'ont en effet pas été perçues comme une difficulté par les acteurs expérimentés.

Si la capacité d'accompagnement du volontaire et l'aspect financier sont perçus de manière pratiquement similaire par les acteurs expérimentés et les acteurs non expérimentés, on peut constater un écart de 19% dans l'évaluation du degré de difficulté lié à l'aspect administratif, évalué à 72% par les structures expérimentées et à 53% par les structures non expérimentées. Les démarches administratives ont donc représenté un obstacle très complexe pour les structures expérimentées mais n'est pas présupposé comme tel par les acteurs non-expérimentés. Un point de vigilance est donc à soulever ici, notamment en ce qui concerne les informations relatives aux étapes administratives à anticiper avant la construction de missions d'ESCR.

EN RÉSUMÉ

- Peu de structures en Bourgogne-Franche-Comté sont déjà engagées dans l'ESCR
- La prise en charge des frais est davantage répartie entre la structure d'envoi, la structure d'accueil et le volontaire lorsque la structure d'envoi est située à l'extérieur de l'Europe
- Peu de missions de Service Civique en Réciprocité requièrent une participation financière du volontaire
- Les démarches administratives représentent la principale source de difficulté pour les structures expérimentées, en particulier lorsque le volontaire vient d'un pays extérieur à l'Europe : les difficultés sont relatives à la demande de visa et à la protection sociale du volontaire. Le statut et les droits de l'engagé en Service Civique ne sont pas suffisamment connus des agents de la CPAM et des administrations.
- La demande d'informations générales est le besoin le plus sollicité par les structures en termes d'outils et d'accompagnement : l'ESCR et ses modalités sont très méconnus des acteurs bourguignons-franc-comtois.
- La capacité d'accompagnement du volontaire est un obstacle présumé comme plus important pour les structures développant ou pouvant développer des projets hors Europe
- Les acteurs non-expérimentés en ESCR présupposent des obstacles importants dans leur utilisation du dispositif et la construction de missions
- L'aspect administratif est considéré comme un obstacle plus important pour les structures expérimentées qu'il ne l'est présumé par les structures non-expérimentées

PARTIE IV. DONNÉES COMMUNES A L'ESCI ET L'ESCR

Certaines données récoltées sont valables pour l'envoi de volontaires en ESCI comme pour l'accueil de volontaires en ESCR. Les prochains éléments permettent d'analyser en profondeur plusieurs besoins émis par les structures interrogées, qui pour ce faire feront l'objet, dans cette partie, d'une comparaison entre l'Engagement de Service Civique à l'International et l'Engagement de Service Civique en Réciprocité.

1. Information et communication relatives à l'ESCI/ESCR en Bourgogne-Franche-Comté

a) Une information générale peu visible, en particulier sur le territoire

L'étude révèle que 77% des structures interrogées n'ont jamais participé à un temps d'information ou de formation sur l'ESCI, mais que 71% (soit 43 d'entre elles) sont intéressées pour le faire. Concernant l'ESCR, 79% des structures interrogées n'ont jamais participé à un temps d'information ou de formation sur le dispositif, mais 77% d'entre elles (soit 47 structures) sont intéressées pour le faire. En pratique, un tiers des structures ayant répondu au questionnaire ont ensuite participé aux rencontres organisées par BFC International en mars 2018 sur le thème : « Comment développer le Service Civique à l'International et en Réciprocité dans son organisation ? ».

Afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'information dont les structures de Bourgogne-Franche-Comté disposent sur les conditions d'envoi et d'accueil de volontaires en mission d'ESCI et d'ESCR, nous leur avons proposé de sélectionner plusieurs items parmi les qualifications suivantes (*plusieurs réponses possibles*) :

En termes de compréhension :

- Claire
- Peu claire
- Incompréhensible

En termes de précision :

- Adaptée à mes projets
- Vague, trop générale

En termes d'accessibilité :

- Facile d'accès
- Difficile d'accès

En termes de visibilité :

- Visible
- Peu visible
- Inexistante

Le tableau ci-dessous présente les réponses des structures expérimentées et non-expérimentées dans l'envoi de volontaires en ESCI uniquement.

Qualification	% des structures ayant déjà envoyé un volontaire	% des structures n'ayant jamais envoyé de volontaire	Total des participants
« Claire »	42%	20%	23%
« Peu claire »	14%	26%	25%
« Incompréhensible »	0%	0%	0%
« Adaptée à mes projets »	29%	4%	7%
« Vague, trop générale »	29%	13%	15%
« Facile d'accès »	0%	4%	3%
« Difficile d'accès »	29%	17%	18%
« Visible »	0%	4%	3%
« Peu visible »	43%	43%	43%
« Inexistante »	0%	2%	2%

Tableau 4. Evaluation de l'information sur le Service Civique à l'international par les structures interrogées

Il apparaît sur ce tableau que la problématique la plus importante concernant l'information sur les modalités d'envoi de volontaires en Engagement de Service Civique à l'International réside dans le manque de visibilité. La qualification « peu visible » a été sélectionnée par 43% des structures expérimentées et par 43% des structures non-expérimentées. Il est intéressant de noter que près de la moitié des structures non-expérimentées ayant sélectionné l'item « peu visible » (10 sur 23 structures) sont des structures liées à un public jeune : 1 MJC, 3 centres de ressources Info Jeunesse, 1 académie, 1 collège, 1 lycée, 1 mission locale, 1 association d'accompagnement scolaire et 1 association d'éducation populaire. Les autres structures non-expérimentées ayant sélectionné cet item sont des offices de tourisme et des associations de solidarité internationale.

On constate également que le manque de clarté représente la deuxième problématique, pour 26% des structures non-expérimentées en ESCI (soit 14 d'entre elles). En revanche, cette information est considérée comme « claire » pour 42% des structures expérimentées (soit 3 d'entre elles) : 2 des 3 structures expérimentées ont ajouté que leurs avis n'étaient pas objectifs ; l'une reçoit directement ces informations depuis l'organisme national France Volontaires, et l'autre a bénéficié de l'accompagnement d'une structure d'intermédiation pour envoyer un volontaire à l'étranger.

Le tableau suivant présente les réponses des structures expérimentées et non-expérimentées dans l'accueil de volontaires en ESCR uniquement.

Qualification	% des structures ayant déjà accueilli un volontaire	% des structures n'ayant jamais accueilli de volontaire	Total des participants
« Claire »	22%	12%	13%
« Peu claire »	33%	31%	31%
« Incompréhensible »	0%	2%	2%
« Adaptée à mes projets »	11%	4%	5%
« Vague, trop générale »	33%	17%	20%
« Facile d'accès »	11%	0%	2%
« Difficile d'accès »	44%	19%	23%
« Visible »	11%	2%	3%
« Peu visible »	56%	38%	41%
« Inexistante »	11%	12%	12%

Tableau 5. Evaluation de l'information sur le Service Civique en Réciprocité par les structures interrogées

Le constat est le même : le manque de visibilité est la problématique principale concernant l'information sur les modalités d'accueil de volontaires en Engagement de Service Civique en Réciprocité. L'item « peu visible » a été sélectionné par 56% des structures expérimentées (soit 5 sur 9 structures) et par 38% des structures non-expérimentées (soit 20 sur 52 structures).

La seconde problématique apparente est également le manque de clarté, qui a été sélectionné par 31% des structures (soit 19 d'entre elles). Contrairement aux données relatives à l'envoi de volontaires en ESCI, on note que les structures expérimentées ont davantage sélectionné l'item « peu claire » pour qualifier l'information concernant l'ESCR. Par ailleurs, les résultats présentent une grande différence entre l'item « peu claire » et l'item « claire ».

Notons également que la qualification « difficile d'accès » a été sélectionnée par 23% des structures interrogées, soit 13 d'entre elles. La difficulté d'accès peut être liée à la recherche d'informations et/ou à l'ouverture de cette information au grand public, initié ou non aux questions de mobilité internationale des jeunes. Sur cette problématique, il est intéressant de constater que sur les 9 structures non-expérimentées ayant sélectionné l'item « difficile d'accès », 7 sont des organismes éloignés du public jeune : 5 associations de solidarité internationale, 1 office de tourisme et 1 CPIE.

TEMOIGNAGES DE STRUCTURES :

Témoignage d'un lycée agricole expérimenté en accueil d'engagés en ESCR :

« Il m'est difficile de répondre à cette question car j'ai eu accès à des informations nationales. »

Témoignage d'une mission locale non-expérimentée :

« L'information est peu visible car noyée au milieu de nombreuses informations de provenances multiples. »

Témoignage d'une association de solidarité internationale non-expérimentée :

« Nous ne pensions pas que nous pouvions entrer dans ce dispositif pour accueillir des volontaires internationaux ! »

Témoignage d'une association culturelle non-expérimentée :

« L'information est plus claire suite à la rencontre d'informations et d'échanges [de mars 2018] à Belfort. »

On déduit de ces deux tableaux que le manque de visibilité est la première problématique de l'information relative aux deux formes d'engagement, à l'accueil de volontaires en ESCR comme à l'envoi de volontaires en ESCI. Il est à souligner que l'information concernant l'accueil de volontaires en ESCR apparaît comme « moins claire » que pour l'ESCI. De manière générale, la compréhension, la précision, l'accessibilité et la visibilité apparaissent comme plus lacunaires pour l'information relative à l'accueil de volontaires en ESCR que pour celle relative à l'envoi de volontaires en ESCI.

b) Valorisation et communication sur le dispositif : une sollicitation prioritaire des acteurs

Les rencontres territoriales de mars 2018 ont permis aux acteurs de s'exprimer sur des attentes et des besoins qui n'apparaissaient pas forcément de manière explicite dans le questionnaire de l'étude. Le deuxième atelier proposait aux participants de se positionner, selon l'intensité de leurs attentes en termes d'accompagnement, sur différentes étapes d'un projet d'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité. Les étapes proposées étaient les suivantes :

1. Identification du partenaire
2. Définition de la mission
3. Mobilisation de financements
4. Intermédiation
5. Préparation de l'accueil logistique des jeunes (logement, moyens de transport)
6. Démarches administratives (demande d'agrément, visa, assurances...)
7. Formation - préparation du jeune avant son accueil ou avant son envoi
8. Constituer un réseau de jeunes volontaires
9. Accompagnement/Suivi de la structure et du jeune pendant la mission
10. Retour (bilans)
11. Valorisation/communication

Les acteurs avaient la possibilité d'ajouter une ou plusieurs étapes et d'exprimer des solutions pour faciliter les étapes où le besoin est le plus élevé.

Comme pour les résultats du questionnaire, la facilitation des démarches administratives représente le besoin le plus sollicité par les acteurs. Le deuxième besoin le plus sollicité par les acteurs lors de cet atelier n'apparaissait pas dans les résultats du questionnaire : il s'agit de la valorisation et de la communication sur les missions, les volontaires, les structures engagées et le dispositif en général.

Le besoin de valoriser les missions, les volontaires, les structures et le dispositif a été particulièrement sollicité par les associations et les institutions, mais également par les quelques volontaires présents aux rencontres. Les enjeux liés à la communication et à la valorisation sont multiples :

- L'importance de la restitution : les structures expérimentées en ESCI/ESCR expriment la difficulté de trouver des espaces de restitution, permettant aux volontaires comme aux tuteurs de partager leurs expériences à un public initié ou non aux questions de coopération internationale. Elles soulignent néanmoins que cette valorisation est nécessaire, car elle n'est pas seulement bénéfique aux structures d'envoi et d'accueil, mais participe également à la reconnaissance portée au volontaire et au rayonnement des territoires.
- Les supports de communication : les organismes en lien avec un public jeune, et en particulier les centres d'information et les structures d'éducation populaire, ont émis le besoin de disposer de supports de communication sur les dispositifs d'engagement à l'international. Il n'existe en effet aucun support de communication adressé à un public jeune spécifique à l'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI).
- L'accessibilité du dispositif : les structures les plus expérimentées ajoutent que ce manque de communication influe inévitablement sur l'accessibilité du dispositif aux jeunes ayant moins d'opportunités. Les outils de communication actuels ne permettent pas d'atteindre ce public pour l'informer des modalités d'engagement dans l'ESCI. De plus, plusieurs structures ayant déjà envoyé ou accueilli un engagé en ESCI/ESCR ont témoigné du déséquilibre entre le nombre élevé de candidats et le nombre limité d'offres de missions à l'international. Conséquence de ce déséquilibre, la sélection des candidats est plus exigeante que pour une mission de Service Civique en France. En ce sens, les structures expérimentées expriment la nécessité d'une communication accessible à l'hétérogénéité des structures potentiellement intéressées par le dispositif, afin de les informer des modalités d'envoi et d'accueil d'engagés en ESCI/ESCR.
- Le développement du principe de réciprocité : toujours en termes de communication, le besoin de communiquer spécifiquement sur les opportunités offertes par l'accueil de volontaires internationaux en Engagement de Service Civique en Réciprocité a été soulevé par les structures expérimentées. Ce dispositif n'est aujourd'hui pas majoritaire et plusieurs acteurs non expérimentés ne visualisent pas de manière concrète comment l'accueil d'un volontaire international peut bénéficier au territoire ou à leurs structures, en particulier lorsqu'elles sont éloignées des thématiques de coopération internationale ou de mobilité des jeunes.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le numéro 46 des *Cahiers de l'Action* paru en 2015 revient sur les enjeux liés à la valorisation de l'engagement volontaire. Dans son article « Valider les compétences, valoriser l'engagement. La reconnaissance selon l'initiative des volontaires européens de l'aide humanitaire », Agnès Golfier (responsable de programmes de France Volontaires) demande à Philippe Jahshan, Président de Coordination Sud, de s'exprimer sur la question.

Point de vue : « Le regard des associations françaises de solidarité internationale », par Philippe Jahshan, Président de Coordination Sud

Extrait :

« Repositionné dans un projet individuel et collectif de qualité, le volontariat est susceptible de constituer une école fondamentale de la citoyenneté ici, et à travers l'engagement international d'une citoyenneté incarnée dans le monde.

Aussi, la question de la contribution collective que permet l'expérience individuelle est importante à souligner. De l'individu au collectif, du local à l'international, le volontariat positionne clairement la personne au cœur des enjeux de notre monde. Les atouts de ce type d'engagement ne manquent donc pas. Pourquoi donc, notre société semble autant les méconnaître ? Comment mieux valoriser l'immense potentiel que cela représente ? [...]

Deux pistes nécessiteraient d'être encore mieux explorées, notamment par les organisations de solidarité internationale qui engagent et accompagnent les volontaires : celle de l'évaluation et celle de la communication. [...]

Sans tomber dans le piège de la logique de résultats, il semble néanmoins important pour mieux valoriser, mieux raconter et communiquer les effets d'une expérience, de savoir se doter d'outils adaptés pour repérer et désigner les effets individuels et collectifs d'une expérience de volontariat et en évaluer les impacts. Aussi, cette logique de l'évaluation devrait être inscrite dès le départ dans le projet du volontaire et de l'association qui l'engage. Analyser les effets sur soi ou sur la communauté dans un temps à moyen-long terme, cela signifie qu'il faut concevoir dès l'origine l'engagement volontaire comme partie d'un processus plus long. Partie d'un projet individuel et collectif. Partie d'un projet de société en définitive. L'immense richesse des acquis de l'expérience ne doit pas se perdre ; aujourd'hui encore moins qu'hier.

Un dispositif au service d'un projet de société, des expériences reconnues, valorisées et des moyens à la hauteur des besoins et des atouts, cela représente bien un enjeu politique actuel ; cela pourrait même être un enjeu de société. »

2. Autres données relevées par l'étude

a) La langue étrangère : frein ou opportunité ?

Les rencontres de mars 2018 ont permis de faire émerger un débat autour de la thématique de la langue étrangère. Pour certaines structures, la barrière linguistique est apparue comme un « frein à la communication », ce qui n'apparaissait pas dans les résultats du questionnaire. Il est à noter que les structures percevant la langue comme une problématique sont également celles qui s'interrogent le plus sur l'accessibilité de l'ESCI/ESCR, et tout particulièrement les associations d'éducation populaire, les

structures d'information jeunesse et les structures liées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ayant moins d'opportunités. Leurs questionnements étaient donc les suivants :

- « *A qui s'adresser pour dispenser des cours de français ?* »
- « *Comment financer des cours de langue ?* »
- « *Faut-il prévoir le recrutement d'un traducteur pour les premiers mois de la mission ?* »

Pour d'autres structures, telles que les établissements d'enseignement, les associations de solidarité internationale et les offices de tourisme, la langue étrangère représente une opportunité supplémentaire d'échange interculturel et n'est donc pas perçue comme un frein réel. Que ce soit à l'accueil d'un volontaire international ou à l'envoi d'un volontaire à l'étranger, la langue étrangère permet avant tout aux structures d'envoi et d'accueil d'organiser des animations interculturelles et linguistiques « authentiques », qui peuvent ainsi susciter l'intérêt du public cible de la structure. Sur la question, certaines structures rappellent que le Service Civique est un engagement volontaire et que le jeune candidate à une mission en connaissance de son propre niveau linguistique.

Après des collectivités territoriales, la question de la langue participe à une division des opinions concernant les dispositifs d'engagement à l'international et en réciprocité (le Service Volontaire Européen et l'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité). En effet, le Service Volontaire Européen (SVE) inclut une formation linguistique prise en charge par l'Union Européenne : cette formation inclut l'accès pour les volontaires à un outil linguistique en ligne et l'inscription à un programme d'apprentissage qui comprend des tests linguistiques avant et après la mission, ce qui contribue à une réelle reconnaissance des compétences linguistiques acquises pendant leur engagement. Dans le cadre de l'ESCI/ESCR, l'Etat français ne prend pas en charge les frais de formation linguistique : elle sera aux frais de la structure d'envoi ou d'accueil, si celles-ci souhaitent l'inclure dans la mission du volontaire. Pour certaines collectivités, l'aspect linguistique est donc un argument susceptible d'encourager les structures à privilégier le SVE par rapport à l'ESCI/ESCR.

Concernant la barrière linguistique, certaines associations de solidarité internationale rappellent la place de la francophonie dans le monde, et en particulier sur le continent africain. Pour les structures intervenant dans des projets de coopération avec des pays francophones, la ou les langues françaises ne représentent pas une barrière mais un moyen de cohésion et de rapprochement entre les peuples.

CONSEILS DES STRUCTURES EXPERIMENTEES

- Prévoir un temps d'adaptation linguistique d'un à deux mois dans le calendrier de la mission
- Enseigner à l'avance le vocabulaire spécifique à l'objet de la mission (technologique, agricole, scolaire, etc.)
- Favoriser la création de lien entre le volontaire et les jeunes locaux
- Proposer au volontaire de participer à des rencontres d'échange linguistique sur le territoire (cafés polyglottes à Nevers, Caf&Co à Dijon, Café des langues ou tandem linguistique à Besançon...)

b) Quelle(s) motivation(s) de la part des structures interrogées concernant leur engagement dans l'ESCI/ESCR ?

Pour mieux visualiser le potentiel de développement de l'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté, nous avons demandé aux structures interrogées de répondre à la question suivante :

Si ce n'est pas encore le cas, votre structure pourrait-elle s'engager sur les champs suivants ? (*Plusieurs réponses possibles*) :

- Information et orientation des jeunes
- Mise à disposition de volontaires en intermédiation
- Accompagnement – formation de volontaires
- Financement
- Logistique (mise à disposition de locaux...)
- Aucun
- Autre

Information et orientation des jeunes :

41% des structures interrogées (soit 25 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans l'information et l'orientation de jeunes bourguignons-franc-comtois. 36% des structures interrogées (soit 22 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans l'information et l'orientation de jeunes internationaux. Le tableau ci-dessous précise le type de structures déclarant pouvoir s'engager sur ce champ spécifique, auprès de jeunes bourguignons-franc-comtois et auprès de jeunes internationaux.

Types de structures	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur l'information et l'orientation de jeunes bourguignons-franc-comtois	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur l'information et l'orientation de jeunes internationaux
Associations de solidarité internationale	7	9
Associations socioculturelles	4	2
Accompagnement jeunesse	7	6
Collectivités	3	2
Institutions	2	2
Offices de tourisme	2	1
Total	25	22

Tableau 6. Types de structures déclarant pouvoir s'engager dans l'information et l'orientation de jeunes

Mise à disposition de volontaires :

25% des structures interrogées (soit 15 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans la mise à disposition de volontaires, via une intermédiation, pour une mission de Service Civique à l'International. 28% des structures interrogées (soit 17 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans la mise à disposition de volontaires internationaux, via une intermédiation, pour une mission de Service Civique en Réciprocité. Le tableau ci-dessous précise le type de structures déclarant pouvoir s'engager sur de l'intermédiation pour l'envoi de volontaires en ESCI et l'accueil de volontaires en ESCR.

Types de structures	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur la mise à disposition de jeunes à l'envoi	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur la mise à disposition de jeunes à l'accueil
Associations de solidarité internationale	4	6
Associations socioculturelles	3	2
Accompagnement jeunesse	3	4
Collectivités	2	2
Etablissements d'enseignement	2	1
Etablissement public (coopération culturelle et office de tourisme)	1	1
Institution	0	1
Total	15	17

Tableau 7. Types de structures déclarant pouvoir s'engager dans la mise à disposition de volontaires

Accompagnement et formation de volontaires :

21% des structures interrogées (soit 13 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans l'accompagnement et la formation de volontaires envoyés à l'étranger. En réciprocity, le même nombre de structures déclare pouvoir s'engager dans l'accompagnement et la formation de volontaires accueillis en Bourgogne-Franche-Comté. Le tableau ci-dessous précise le type de structures déclarant pouvoir s'engager sur ce champ, à l'envoi de volontaires en ESCI et à l'accueil de volontaires en ESCR.

Types de structures	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur l'accompagnement et la formation de jeunes à l'envoi	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur l'accompagnement et la formation de jeunes à l'accueil
Associations de solidarité internationale	5	4
Associations socioculturelles	1	1
Accompagnement jeunesse	4	3
Collectivités	1	1
Etablissements d'enseignement	2	3
Institution	0	1
Total	13	13

Tableau 8. Types de structures déclarant pouvoir s'engager dans l'accompagnement et la formation de volontaires

Financement de missions :

3% des structures interrogées (soit 2 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans le financement de missions d'Engagement de Service Civique à l'International. 5% des structures interrogées (soit 3 structures) déclarent qu'elles pourraient s'engager dans le financement de missions d'Engagement de Service Civique en Réciprocité. Le tableau ci-dessous précise le type de structures déclarant pouvoir s'engager sur ce champ, à l'envoi de volontaires en ESCI et à l'accueil de volontaires en ESCR.

Types de structures	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager le financement de missions à l'envoi	Nombre de structures déclarant pouvoir s'engager sur le financement de missions à l'accueil
Associations de solidarité internationale	1	1
Associations socioculturelles	1	1
Etablissements d'enseignement	0	1
Total	2	3

Tableau 9. Types de structures déclarant pouvoir s'engager dans le financement de missions

Aide logistique dans le cadre d'une mission d'Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR):

8 structures (soient 13% de l'échantillon) déclarent pouvoir s'engager dans de l'aide logistique, comme de la mise à disposition de locaux, dans le cadre d'un ESCR.

Types de structures	Nombre de structures déclarant ne pouvoir s'engager sur de l'aide logistique à l'accueil
Associations de solidarité internationale	4
Associations socioculturelles	1
Accompagnement jeunesse	1
Collectivités	1
Etablissements d'enseignement	1
Total	8

Tableau 10. Types de structures déclarant pouvoir s'engager sur l'aide logistique à l'accueil de volontaires en ESCR

Aucun des champs précédents :

16% des structures interrogées (soit 10 structures) déclarent qu'elles ne peuvent s'engager sur aucun des champs précédents à l'envoi. En réciprocité, le même nombre de structures déclare ne pouvoir s'engager sur aucun des champs précédents à l'accueil. Le tableau ci-dessous précise le type de structures ne pouvant s'engager ni sur l'information et l'orientation de jeunes, ni sur l'intermédiation, ni sur l'accompagnement et la formation de jeunes volontaires, à l'envoi de volontaires en ESCI et à l'accueil de volontaires en ESCR.

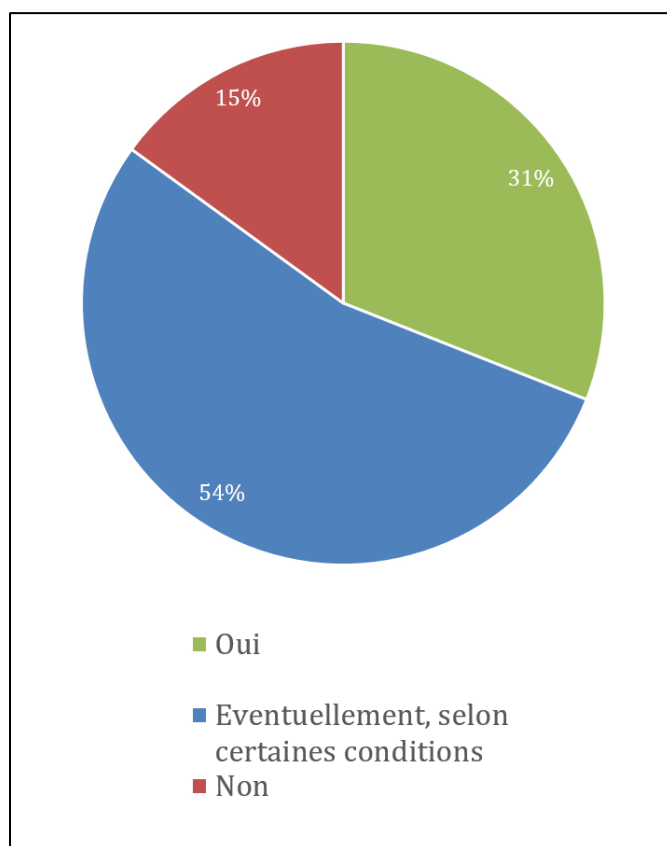
Types de structures	Nombre de structures déclarant ne pouvoir s'engager sur aucun des champs à l'envoi	Nombre de structures déclarant ne pouvoir s'engager sur aucun des champs à l'accueil
Associations de solidarité internationale	5	5
Associations socioculturelles	2	2
Accompagnement jeunesse	1	0
Collectivités	0	1
Etablissements d'enseignement	1	1
Etablissement public (coopération culturelle et office de tourisme)	1	1
Total	10	10

Tableau 11. Types de structures déclarant ne pouvoir s'engager sur aucun des champs proposés

Nous pouvons conclure de ces tableaux que l'information et l'orientation de jeunes, en ESCI comme en ESCR, est le champ dans lequel le plus de structures peuvent s'engager, quel que soit leurs domaines d'intervention ou leurs statuts. En revanche, très peu de structures ont déclaré pouvoir s'engager dans le financement de missions. Notons que 14 structures n'ont pas répondu à cette question concernant leurs possibilités d'engagement à l'envoi de volontaires en ESCI, et 17 n'ont pas répondu à cette question concernant leurs possibilités d'engagement dans l'ESCR : elles ont précisé « ne pas avoir envisagé cette situation » ou « être intéressées mais peut-être avoir un niveau d'expérience insuffisant ».

c) Quel potentiel de développement pour l'envoi et l'accueil de volontaires en Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité ?

Nous avons posé la question suivante aux structures interrogées dans le questionnaire : « votre structure serait-elle intéressée pour accueillir ou envoyer des volontaires dans le cadre d'une mission de Service Civique à l'International et/ou en Réciprocité ? ». Les réponses sont les suivantes :



Graphique 23. Structures intéressées ou non à accueillir ou envoyer un volontaire dans le cadre d'un ESCI ou d'un ESCR

Seules 9 structures (15% de l'échantillon) déclarent ne pas envisager d'accueillir ou d'envoyer un volontaire en Service Civique à l'International et en Réciprocité. Il s'agit de structures non-expérimentées, dont 6 associations, 2 institutions et une collectivité. Au niveau des associations, 5 fonctionnent sans salariés dont 3 avec moins de 10 bénévoles.

33 structures (54% de l'échantillon) déclarent être intéressées pour accueillir ou envoyer un volontaire en ESCI/ESCR selon certaines conditions. Il s'agit de 22 associations (dont 8 associations de solidarité internationale, 8 structures d'accompagnement jeunesse et 6 associations socioculturelles), de 3 établissements d'enseignement et de formation, de 3 offices de tourisme, d'un établissement public de coopération culturelle, de 2 institutions et de 2 collectivités. Parmi ces structures, 5 ont déjà expérimenté le dispositif. 3 structures non-expérimentées ont pris contact avec BFC International entre décembre 2017 et avril 2018 pour avoir des renseignements sur les modalités d'accueil ou d'envoi de volontaires en ESCI/ESCR.

19 structures (31% de l'échantillon) déclarent être intéressées pour accueillir ou envoyer un volontaire dans le cadre d'une mission d'ESCI/ESCR. Il s'agit de 12 associations (dont 7 associations de solidarité internationale, 3 associations socioculturelles et 2 structures d'accompagnement jeunesse), 3 établissements d'enseignement, 2 offices de tourisme et 2 collectivités. Parmi ces 19 structures, 6 sont déjà expérimentées. 5 structures non-expérimentées ont pris contact avec BFC International entre décembre 2017 et avril 2018 pour prendre des renseignements sur les modalités d'engagement dans le dispositif et 3 structures commencent à s'engager dans l'envoi et l'accueil de volontaires en ESCI/ESCR (en lien avec le Burkina Faso, le Maroc et le Canada).

Au total, ce sont donc 52 structures, soit 85% des structures enquêtées, qui sont « intéressées » ou « éventuellement intéressées, sous certaines conditions » pour développer l'ESCI et l'ESCR.

EXEMPLES DE MISSIONS ENVISAGEES PAR LES STRUCTURES :

Missions envisagées par les structures pour l'accueil de volontaires en ESCR:

- « Animation en maison de retraite »
- « Missions en établissements scolaires »
- « Web reporter : accès aux droits, éducation à la santé et à la citoyenneté... »
- « Echanges interscolaires et suivi technique de projets d'aménagements périscolaires »
- « Interventions pendant les cours d'allemand »
- « Missions intergénérationnelles : projets à l'initiative des jeunes »
- « Former des jeunes pour participer au développement local au Burkina Faso »
- « Développement de projets socioculturels pour les migrants »
- « Accueil dans notre office de tourisme pour toucher le public étranger : appui à l'accueil, cours de conversation pour les équipes, contribution à des contenus web... »

Missions envisagées par les structures pour l'envoi de volontaires en ESCI :

- « Mise en place d'ateliers interculturels pour le public de l'éducation nationale, appui à la coopération avec le partenaire à l'étranger »
- « Accompagner des lycéens dans leurs projets à l'international »
- « Soutien aux collectivités locales »
- « Aide dans un orphelinat et centre médical à Boulsa (Burkina Faso) »
- « Accompagnement petite enfance et personnes âgées »
- « Recherche de formation professionnelle pour les jeunes du village de Camaté (Bénin) »
- « Développement de la permaculture »

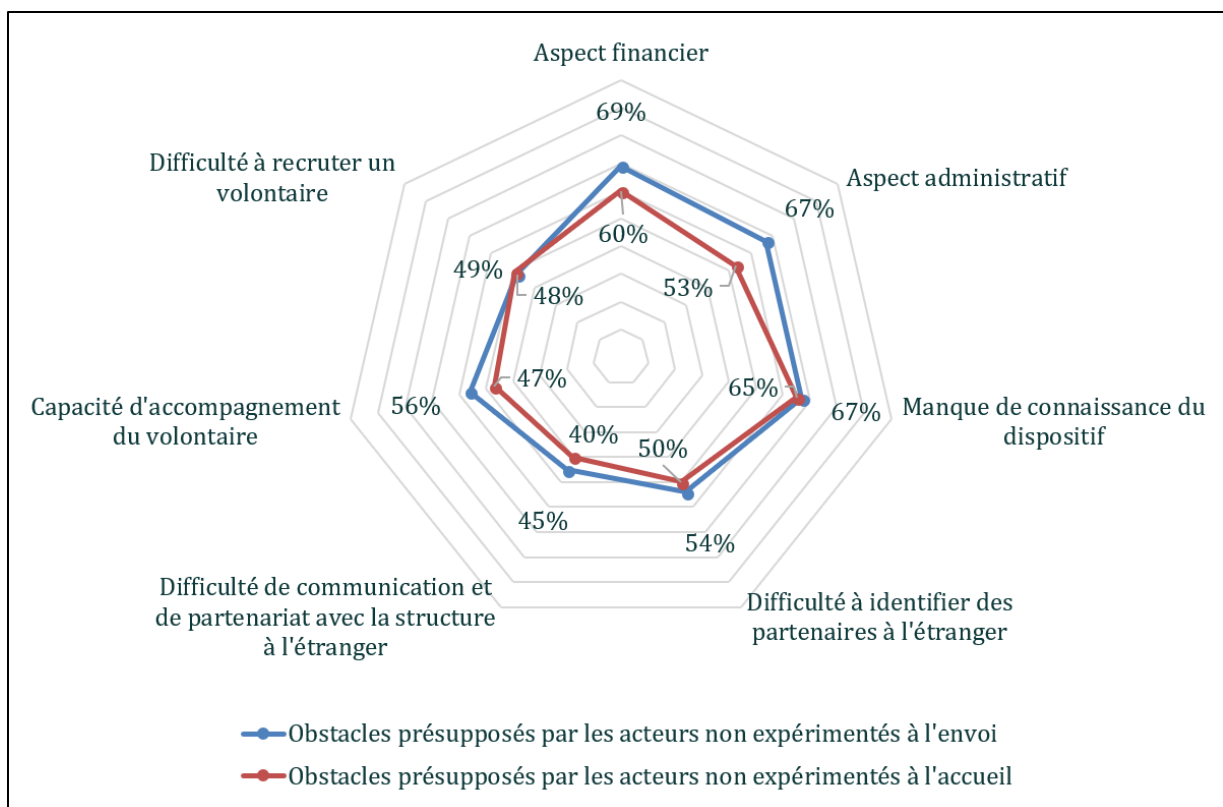
3. Envoyer un volontaire en Service Civique à l'International, accueillir un volontaire en Service Civique en Réciprocité : des modalités d'engagement bien différentes pour les structures

Cette partie vise à comparer les perceptions des structures interrogées sur les deux dispositifs, soit l'ESCI et l'ESCR. Les données issues de cette comparaison permettront d'orienter les axes de développement du dispositif en fonction des bonnes pratiques repérées, des suppositions des acteurs non expérimentés et des points de vigilance soulevés.

a) La perception des acteurs non expérimentés sur l'ESCI et l'ESCR

Nous emploierons ici l'expression « obstacles présumés » : il s'agit des freins imaginés par les structures avant même qu'elles ne s'engagent dans le dispositif du Service Civique à l'International (ESCI) et en Réciprocité (ESCR).

Le graphique ci-dessous permet de comparer les données relatives à l'envoi de volontaires en ESCI et celles relatives à l'accueil de volontaires en ESCR concernant les obstacles présumés par les acteurs non expérimentés.

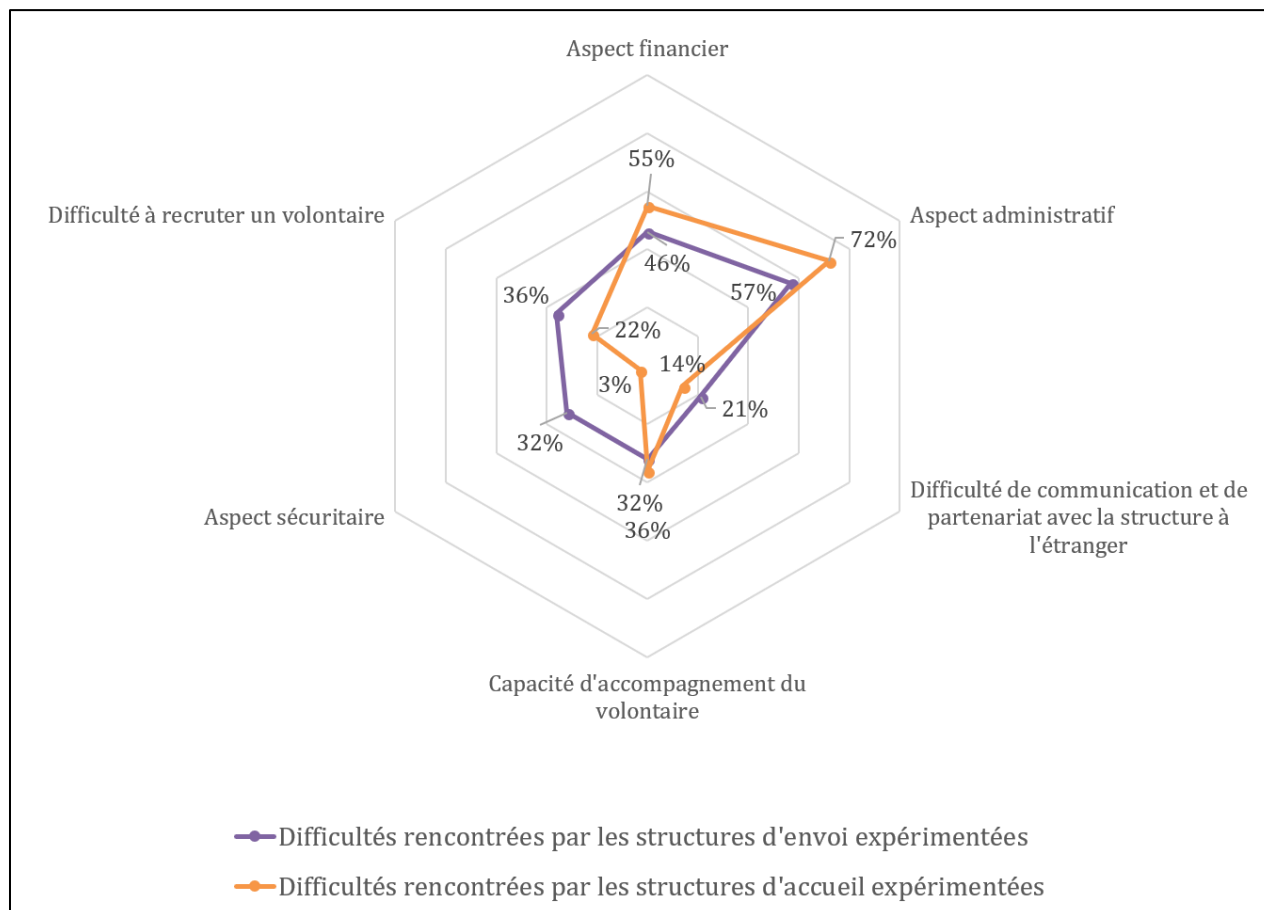


Graphique 24. Comparaison des obstacles présumés par les structures non expérimentées à l'envoi de volontaires en ESCI et à l'accueil de volontaires en ESCR

On ne constate pas de grosse différence dans les obstacles présumés à l'envoi de volontaires en ESCI et à l'accueil de volontaires en ESCR. L'accueil de volontaires en ESCR est toutefois anticipé comme légèrement moins difficile que l'envoi de volontaires en ESCI sur plusieurs points. Nous pouvons noter que le plus grand écart entre les deux perceptions concerne l'aspect administratif, avec une différence de 14%. Les structures non expérimentées présument donc que les démarches administratives sont plus compliquées pour envoyer un volontaire en ESCI que pour accueillir un volontaire en ESCR.

b) Comparaison des difficultés rencontrées par les acteurs expérimentés à l'accueil de volontaires en ESCR et à l'envoi de volontaires en ESCI

Le graphique suivant permet de comparer l'intensité des difficultés rencontrées par les acteurs expérimentés dans l'envoi de volontaires en ESCI et dans l'accueil de volontaires en ESCR.



Graphique 25. Comparaison des difficultés rencontrées par les structures expérimentées dans l'envoi de volontaires en ESCI et dans l'accueil de volontaires en ESCR

Il est facile de constater que ce graphique est très différent du précédent. Cela signifie en premier lieu que les acteurs expérimentés et non-expérimentés n'ont pas du tout le même regard sur l'ESCI/ESCR.

La plus grande différence de perception réside dans les difficultés liées à l'aspect sécuritaire, évaluées à 32% par les structures expérimentées dans l'envoi de volontaires en ESCI et à 3% pour les structures expérimentées dans l'accueil de volontaires en ESCR.

Le deuxième écart le plus important concerne l'aspect administratif, avec une différence de 15%. Contrairement aux résultats concernant les structures non expérimentées²³, les démarches administratives sont ici considérées comme plus complexes par les structures expérimentées dans l'accueil de volontaires en ESCR que par les structures expérimentées dans l'envoi de volontaires en ESCI. Cette analyse nous permet d'émettre une orientation quant au développement du dispositif : il est nécessaire d'insister sur les démarches administratives durant les formations pour les futures structures qui souhaiteraient accueillir un volontaire international en Service Civique en Réciprocité.

²³ Graphique 22, p.59

On note également deux visions différentes quant aux difficultés liées au recrutement et à la sélection du volontaire, avec un écart de 14% entre les deux mesures. Le recrutement d'un volontaire n'apparaît pas comme une difficulté importante pour les structures expérimentées en ESCR, tandis qu'elle reste une difficulté relative pour les structures expérimentées en ESCI. La démarche, la position et le rôle de la structure française ne sont en effet pas les mêmes dans le recrutement pour l'envoi d'un volontaire à l'étranger que pour l'accueil d'un volontaire international en France. La structure d'accueil est en général moins impliquée dans le recrutement du volontaire que la structure d'envoi, notamment en termes de diffusion de l'offre de mission.

Pour finir, l'aspect financier apparaît également comme un point de divergence quant aux difficultés rencontrées par les structures d'accueil et d'envoi expérimentées. L'aspect financier représente dans ce graphique une plus grande difficulté pour l'accueil de volontaires internationaux en ESCR que pour l'envoi de volontaires à l'étranger dans le cadre d'un ESCI. Cette donnée est à prendre en compte dans l'élaboration d'axes de développement pour l'ESCI/ESCR dans la région.

PARTIE V. RECOMMANDATIONS

1. Des enjeux et des leviers spécifiques au territoire

Pour répondre aux besoins individuels des structures et aux besoins globaux du territoire, et à terme de développer quantitativement et qualitativement les missions d'ESCI et d'ESCR dans la région, différents enjeux et leviers ont été identifiés par les acteurs.

a) Définir des zones géographiques prioritaires communes

Afin de faciliter les envois ou les accueils, il s'agit de déterminer collectivement des zones géographiques où les conditions sont réunies pour faciliter la montée en puissance du dispositif. Par exemple, les programmes de coopération décentralisée des collectivités territoriales de la région peuvent être des points d'accroches intéressants pour amplifier l'envoi ou l'accueil de jeunes volontaires vers ou depuis un territoire spécifique, tout en créant des synergies avec des projets et des partenariats déjà existants. A l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, un projet de ce type a déjà été mené par les CEMEA de Bourgogne avec le soutien de la Région dans le but d'envoyer et d'accueillir des jeunes volontaires en Service Civique en Afrique du Sud et au Chili, zone de coopération de la Région. De la même manière, des dynamiques d'ampleur régionales autour de l'ESCI et de l'ESCR ont également été mises en place par la Région Centre-Val-de-Loire, avec l'appui du réseau régional multi-acteurs CENTRAIDER²⁴, ou par l'association de Nouvelle Aquitaine Cool'eurs du Monde. De manière générale, il s'agit de mutualiser les moyens et de mobiliser collectivement de nouvelles ressources dans le cadre d'une approche commune.

En Bourgogne-Franche-Comté, plusieurs zones géographiques (présentées sans ordre hiérarchique) ont été identifiées comme potentiellement porteuses de synergies pour démultiplier et essaimer le dispositif :

- **Afrique du Sud** : la Région Bourgogne-Franche-Comté est engagée depuis plusieurs années en coopération avec la région du Cap Occidental et a déjà soutenu des programmes d'envoi et d'accueil de volontaires en Service Civique à l'échelle régionale.

- **Allemagne** : la région allemande de Rhénanie-Palatinat est une partenaire historique du territoire bourguignon. Il accueille notamment la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon, dont le Directeur M. Till Meyer est Consul honoraire, et porte entre autres, des programmes de volontariats de Service Civique tels que le VEFA (Volontariat Ecologique Franco-Allemand) et le VCFA (Volontariat Culturel Franco-Allemand), avec le soutien de l'OFAJ. Environ 100 jeunes français et allemands sont mobilisés chaque année dans le cadre de ce dispositif. Par ailleurs, la Région Bourgogne-Franche-Comté mène une coopération décentralisée avec la Région de Rhénanie-Palatinat, en s'appuyant sur une Maison de la Bourgogne-Franche-Comté basée à Mayence. De très nombreuses villes de Bourgogne mènent également des coopérations avec des homologues allemandes, notamment la Ville de Dijon qui mène une coopération avec Mayence.

- **Burkina Faso** : pays de coopération de 146 acteurs en Bourgogne-Franche-Comté, le Burkina Faso est le pays où se met en place un projet de coopération unique en France, le projet « Coopérer Pour Réussir l'Avenir (COPRA) », qui conduit 12 collectivités franc-comtoises, burkinabè et suisses à mutualiser leurs moyens pour mettre en place une dynamique de coopération décentralisée mutualisée, en s'appuyant sur BFC International en tant qu'animateur et coordinateur du projet et avec l'appui de l'Agence CORADE basée à Ouagadougou. Par ailleurs, le Burkina Faso est francophone, et bénéficie de l'expertise de l'Agence Nationale du

²⁴ Voir sur le site : <http://www.histoires-internationales.net>

Volontariat Burkinabè (ANVB) et d'un bureau de l'Espace Volontariat de France Volontaires basé à Ouagadougou.

- **Chili** : la Région Bourgogne-Franche-Comté est engagée depuis plusieurs années en coopération avec la région du Maule et a déjà soutenu des programmes d'envoi et d'accueil de volontaires en Service Civique à l'échelle régionale. Plusieurs acteurs du territoire (CFPPA du Morvan, Lycée Agricole de Beaune, etc.) sont encore activement engagés au Chili dans le domaine de l'ESCI et de l'ESCR. Le Chili présente également la particularité d'être l'un des seuls pays d'Amérique Latine avec lequel une collectivité de la région entretient un partenariat.

- **Maroc** : avec 308 acteurs recensés, le Maroc est le pays d'intervention le plus représenté dans le répertoire régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de BFC International. De nombreux liens existent entre les acteurs des deux territoires, notamment économiques, dans le domaine de la jeunesse ou de l'environnement. Parmi les collectivités territoriales, la Ville de Dijon est notamment en lien avec la Ville de Chefchaouen. De plus, un groupe pays « Maroc » a été initié en 2018 par BFC International à la demande des acteurs du territoire. La Ville de Dijon accueille également un Consulat du Royaume du Maroc. Enfin, le Maroc est l'un des pays du monde où l'on trouve le plus de francophones.

- **Niger** : l'association APPUIS, membre actif du groupe de travail « Niger » de BFC International propose depuis plusieurs années des missions de Service Civique à l'International et en Réciprocité avec notamment le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté (en 2018, 5 jeunes français envoyés à Niamey et 7 jeunes nigériens accueillis en région pour des missions dans le domaine de la restauration) et plusieurs acteurs du territoire (LACIM du Sénonais, Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger, POM Association, Euphorbe En Illabakan, La Poulie, etc.). Une dynamique pluri-acteurs est cours de construction avec notamment, à Niamey, plusieurs partenaires intéressés (Centre Culturel Franco Nigérien Jean Rouch, Ambassade de France, etc.). De plus, le Niger est francophone et s'appuie sur une Agence Nigérienne du Volontariat créé avec l'appui de France Volontaires.

- **Roumanie** : pays dans lequel plusieurs acteurs régionaux sont engagés (notamment la Ville de Dijon, qui anime déjà des actions liées à l'ESCI/ESCR avec la Ville de Cluj, ou l'association Franche-Sylvanie, qui accueille déjà des volontaires en Service Civique roumains, etc.). La saison culturelle France-Roumanie 2019 constitue notamment un levier intéressant qui sera exploité pour proposer des missions, par exemple entre les Villes de Dijon et Cluj, et l'Institut Français en Roumanie.

- **Sénégal** : un nombre important d'acteurs de la région y sont engagés en coopération (94 acteurs), notamment issus de la diaspora. La Ville de Dijon entretient des relations avec la Ville de Dakar. De plus, un groupe pays « Sénégal » a été mis en place en 2016 par BFC International et pays est francophone.

b) Définir des thématiques prioritaires communes pour les missions des jeunes volontaires

De la même manière, une approche thématique commune pourrait faciliter la mise en place de nouvelles missions et faciliter la mise en réseau des structures et des jeunes volontaires, la mise en place de rencontres (formations, ateliers, temps d'échanges, etc.) ou la capitalisation des expériences. De façon non exhaustive, plusieurs opportunités ont été identifiées par les acteurs au fil de l'étude :

- **L'Education à la Citoyenneté Mondiale (ECM)** : comme évoqué en introduction et dans la continuité des Objectifs de Développement Durable (ODD) signés par les Nations-Unies le 25 septembre 2015, l'ECM s'impose progressivement comme un enjeu majeur de transformation sociale.

- **L'environnement** : dans la continuité des objectifs fixés par les Accords de Paris le 12 décembre 2015 (COP 21), les enjeux environnementaux s'imposent à tous les acteurs du territoire. Le dispositif VEFA soutenu par l'OFAJ s'est notamment appuyé sur cette dimension thématique pour construire un dispositif de mobilité.

- **La culture** : dans un contexte de repli sur soi, les enjeux de la cohésion sociale et d'appréhension de l'altérité sont d'autant plus forts, tant pour les futurs jeunes volontaires que pour l'ensemble des habitants des territoires urbains et ruraux. Le dispositif du Volontariat Culturel Franco-Allemand soutenu par l'OFAJ s'est notamment appuyé sur cette dimension thématique pour construire un dispositif de mobilité.

c) Renforcer et s'appuyer sur des ressources et des réseaux déjà existants

Une dynamique de développement et de structuration de l'ESCI et de l'ESCR doit naturellement s'appuyer sur les réseaux et dispositifs déjà présents sur le territoire régional, afin de bénéficier de leur expertise et de leurs partenariats :

- **La plateforme « Agitateurs de Mobilité »** : initiée dans le cadre du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ) en 2015 par le CRIJ Bourgogne-Franche-Comté et le FEJ, a permis la réalisation d'un guide régional d'information, l'organisation de formations, de temps d'information et la mise en place d'un portail électronique d'information et de mise en réseau des jeunes volontaires.

- **Le Comité régional « FONJEP »** : mis en place en 2018, il réunit les acteurs de l'éducation populaire bénéficiaire d'un poste FONJEP.

- **Le réseau régional multi-acteurs (RRMA) BFC International** : dédié à la coopération et à la solidarité internationale, il agit au service de l'intérêt général dans le but de renforcer l'efficacité des projets. Il identifie, informe, accompagne et met en réseau les acteurs de la région. Il anime notamment des groupes de travail thématiques (collectivités territoriales et institutions, éducation et citoyenneté, etc.) ou géographiques (Niger, Maroc, Burkina Faso, Sénégal, etc.). Depuis 2017, il anime le comité de pilotage de l'étude sur l'ESCI et l'ESCR.

- **Festival des Solidarités** : fort de son réseau de plus de 200 acteurs répartis sur 17 territoires, le réseau du Festival des Solidarités peut constituer un espace intéressant pour développer des missions en réciprocité. De même, les campagnes citoyennes Migrant'Scène, ALIMENTERRE ou Alternatiba peuvent également favoriser des actions fédératrices autour de la mobilité et du volontariat.

- **Réseau des acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales, etc.)** : dans l'optique de favoriser l'insertion professionnelle et la valorisation des compétences acquises, des partenariats peuvent être tissés.

- **Etablissements scolaires** : ils représentent un réseau très vaste de structures pouvant tout particulièrement s'engager dans l'ESCR, du fait notamment des ressources matérielles dont ils disposent (internats, salles de travail, etc.), mais également humaines (présence de professionnels de l'enseignement, de foyers socio-éducatifs, etc.) et du lien qu'il permet de tisser entre les jeunes volontaires et les élèves. Les acteurs concernés sont variés, tels que le CNEAP²⁵, l'Éducation Nationale ou la DRAAF. Cette dernière a d'ailleurs déjà mené en région de nombreux projets de ce type.

- **Autres réseaux** : milieu universitaire (réflexion commune autour des années de césure), réseaux des collectivités territoriales (AMF²⁶, ADF²⁷, AFCCRE²⁸, etc.), etc.

d) Favoriser l'émergence et la consolidation de politiques publiques en faveur de l'ESCI et de l'ESCR

L'enjeu général est de soutenir et de faciliter l'engagement des collectivités territoriales, des institutions et des représentations de l'Etat en région afin de mettre en place des dispositifs permettant d'envisager un

²⁵ Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

²⁶ Association des Maires de France

²⁷ Assemblée des Départements de France

²⁸ Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

changement d'échelle, tout en s'appuyant sur l'existant (appels à projets, coopérations décentralisées, politiques de jeunesse et de la ville, etc.). Le partage de bonnes pratiques entre structures peut ainsi être facilité. Prenons en exemple l'appel à projet « Solidarité Internationale et Education au Développement » de la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui depuis 2016, soutient par le biais d'un taux de cofinancement majoré – 60% au lieu de 50% pour les projets classiques – les projets déposés intégrant des missions d'ESCI/ESCR.

De même, comme cela a déjà été initié entre le réseau BFC International et les Villes de Besançon, de Dijon, de Belfort, le Département du Jura et le Département du Territoire de Belfort, il est possible d'articuler, en fonction des dates des appels à projets des collectivités territoriales, des temps préalables de formations et d'accompagnement individuels des acteurs, des temps de restitutions des projets conduits sur les territoires ainsi qu'une réflexion collective sur les critères de co-financements et d'efficacité des projets. Cette dimension pourrait, spécifiquement sur l'ESCI et l'ESCR, être renforcée et systématisée.

On remarquera aussi, comme cela a été précisé précédemment, que les dynamiques de coopération décentralisée peuvent constituer de réels leviers puisqu'elles permettent de bénéficier d'un cadre institutionnel stable, de partenariats consolidés et parfois, de ressources dédiées ou mobilisables dans le cadre de guichets prévus pour les collectivités territoriales. Par exemple, des dispositifs financiers d'appui à la coopération décentralisée, tel que l'appel à projet « Jeunesse » du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Il s'agit non seulement d'un appui financier permettant aux collectivités territoriales de mettre en place de projets d'ESCI et d'ESCR, mais également d'une reconnaissance et d'une valorisation des projets au niveau national et international par l'Etat français.

A l'image du dispositif « Tandems Solidaires »²⁹, il est également envisageable d'articuler entre elles les actions de plusieurs collectivités territoriales au sein d'une même dynamique, permettant à chacune d'elles de cofinancer les projets de son choix tout en l'intégrant dans une démarche globale cohérente à l'échelle du territoire régional (dates de formations ou de dépôt de dossiers communs, temps de restitution mutualisés, documents de capitalisation conjoints, etc.). L'ensemble des collectivités et institutions partenaires se retrouvent en un comité d'orientation du dispositif pour définir les principales orientations communes.

e) Promouvoir et valoriser le dispositif et diffuser une information cohérente à l'échelle régionale

Actuellement, les acteurs expliquent avoir peu d'information quant à la procédure à suivre en Bourgogne-Franche-Comté pour s'engager dans la construction d'une mission de Service Civique à l'International et en Réciprocité. En fonction de leurs réseaux ou de leurs territoires, l'information la plus facile d'accès peut provenir d'une structure à proximité comme d'une structure située en dehors de la région. Au-delà du constat que les sources d'information des acteurs sont très variées, on remarque aussi que l'information dont ils disposent est souvent incomplète, ce qui ne facilite pas l'appropriation du dispositif.

Ainsi, pour les acteurs de la région, il s'agit d'accéder facilement à des accompagnateurs, des formateurs, des guides ou des fiches pratiques. Il s'agit plus largement, de permettre aux structures « expertes », engagées pour l'information ou l'accompagnement des jeunes, de mettre en place collectivement des outils d'information communs et accessibles au plus grand nombre.

²⁹ Le dispositif régional multi-acteurs des « Tandems Solidaires » animé par BFC International en partenariat avec l'académie de Dijon, l'académie de Besançon, le Département du Jura, le Département du Territoire de Belfort et la Ville de Belfort permet de développer l'éducation à la citoyenneté mondiale en milieu scolaire à travers la mise en place de binômes composés d'un groupe d'élèves et d'une association. Il s'articule autour d'un appel à participation conjoint, de formations, d'un accompagnement individualisé des acteurs, de rencontres de valorisation et de la production de documents de capitalisation. Il vise à animer une dynamique collective, par le biais d'un comité d'orientation, tout en permettant à chaque acteur de préserver son autonomie et de choisir son degré d'engagement. Par exemple, les collectivités territoriales soutiennent le nombre de « Tandems Solidaires » qu'elles définissent selon leurs propres critères, compétences et territoires.

f) Valoriser et fédérer les structures et les volontaires, avant, pendant et après la mission

Les acteurs souhaitent bénéficier d'un réseau diversifié de structures engagées sur le champ de l'ESCI et de l'ESCR pour pouvoir partager leurs expériences, mieux connaître l'action des volontaires et les pratiques des organisations de la région, avoir accès à des outils pour valoriser les compétences développées par les volontaires et les missions réalisées, favoriser des mutualisations.

Pour les acteurs institutionnels, l'enjeu est de définir des approches concertées à l'échelle régionale pour rendre le dispositif plus efficace et plus lisible.

Les acteurs expriment également le besoin que l'ESCI/ESCR soit davantage relié à d'autres dispositifs, notamment le SVE, les stages internationaux, le VCFA et le VEFA, le VIE, le VIA, les chantiers internationaux, etc. L'intérêt est d'éviter la confusion entre ces dispositifs, de créer des réseaux de volontaires internationaux, et de mutualiser certaines rencontres et certains outils.

Enfin, la mise en réseau des jeunes volontaires apparaît également comme un besoin, tout comme la mise en place de temps forts dédiés à la restitution et à la valorisation de leurs expériences.

g) Mutualiser des événements et construire un calendrier commun

L'un des enjeux est la construction d'un calendrier commun entre les acteurs du territoire dans le but de faciliter la lisibilité des dispositifs auprès des acteurs, l'impact et l'efficacité des actions menées en région (taux de remplissage d'une formation, d'un atelier ou d'une rencontre régionale, mutualisation des coûts de réalisation de documents de capitalisation, etc.).

Les dates des événements qui pourraient figurer dans un calendrier commun peuvent être :

- D'information des structures de la région sur le dispositif ;
- De formation et d'accompagnement individuel des structures et des tuteurs à la création de missions, à la méthodologie de projet et à la mobilisation de cofinancements ;
- De formation au départ des volontaires ;
- De formations civiques et citoyennes des volontaires et de la formation PSC1³⁰ ;
- De dépôt des appels à projets des collectivités territoriales ;
- De temps de restitution et de valorisation des expériences ;
- De réalisation de bilans et de documents de capitalisation ;
- Etc.

h) Permettre l'accès de l'ESCI et de l'ESCR au plus grand nombre

La question de l'accessibilité du dispositif est également un enjeu important. Il s'agit de permettre à tous les jeunes, notamment celles et ceux qui bénéficient du moins d'opportunités, issus des QPV³¹ ou des territoires ruraux, de bénéficier du dispositif. Pour cela, la mobilisation de structures aux statuts et champs d'action différents est nécessaire, et notamment celle des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de l'éducation populaire.

³⁰ Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1

³¹ Quartiers Prioritaires de la Ville

2. Objectifs à poursuivre

Conformément aux objectifs de l'étude, nous pouvons articuler une démarche collective autour de l'**objectif principal de développer l'ESCI et l'ESCR en région Bourgogne-Franche-Comté, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.**

De façon transversale, comme cela a été expliqué dans la partie précédente, un des enjeux majeurs pour la réussite de cette démarche est la création de synergies entre tous les acteurs du territoire (thématiques, géographiques, calendaires) et de mutualisations. Aussi, il apparaît nécessaire d'appréhender l'ESCI et l'ESCR de façon globale, afin de garantir l'implication du plus grand nombre d'acteurs.

Quatre sous-objectifs ont été identifiés au cours de l'étude :

Sous-objectif n°1 : renforcer les capacités des acteurs et les accompagner dans la mise en place de missions de qualité

Comme l'étude le met en évidence, le besoin des acteurs concerne en grande partie l'accès à un accompagnement méthodologique et à un réseau d'acteurs en capacité d'apporter une ingénierie spécifique en montage de projets de volontariat. L'enjeu de favoriser l'autonomisation progressive des acteurs dans la mise en place de missions d'ESCI et d'ESCR, et le renforcement des capacités des acteurs prescripteurs dans leur ensemble.

Sous-objectif n°2 : promouvoir et valoriser l'ESCI et l'ESCR auprès des jeunes, des associations, des collectivités territoriales et des institutions de Bourgogne-Franche-Comté

Actuellement, les acteurs n'ont que peu d'informations quant à la procédure à suivre en Bourgogne-Franche-Comté pour s'engager dans la construction d'une mission de Service Civique à l'International et/ou en Réciprocité. En fonction de leurs réseaux ou de leurs territoires, l'information la plus proche peut être locale ou nationale. Celle-ci est parfois incomplète, ce qui ne facilite pas l'appropriation du dispositif. Pour les acteurs, il s'agit d'accéder facilement à des accompagnateurs, des formateurs, des guides, etc.

Sous-objectif n°3 : animer un réseau pluri-acteurs de l'ESCI et de l'ESCR pour favoriser la concertation, la mutualisation et l'émergence de synergies

Le souhait des acteurs est de mieux connaître le travail à réaliser par le volontaire et les tuteurs, d'avoir accès à des outils pour favoriser une prise de recul sur les compétences développées. Plus largement, ils souhaitent que le partage d'expériences sur des projets de coopération internationale dans la région soit renforcé ainsi que le témoignage des structures déjà engagées et des volontaires. De même, le besoin exprimé est de créer davantage de liens entre les initiatives des territoires afin de favoriser différents types de mutualisations, au regard des étapes du dispositif, des territoires de résidence des acteurs, de leurs pays partenaires, de leurs thématiques de travail ou de leurs statuts (collectivités, associations, établissements d'enseignement, institutions, organismes de droit public...). Plus largement, pour les acteurs les plus institutionnels, l'enjeu est de définir des approches concertées à l'échelle régionale pour rendre le dispositif plus efficace et plus lisible. Les acteurs expriment également le besoin que l'ESCI/ESCR soit davantage relié à d'autres dispositifs, notamment le SVE, les stages internationaux, le Volontariat franco-allemand, le VEFA et le VCFA, le VIE et le VIA, les chantiers internationaux, le SVI, entre autres. L'intérêt est d'éviter la confusion entre ces dispositifs, de créer des réseaux de volontaires internationaux, et de mutualiser certaines rencontres et outils.

Sous-objectif n°4 : identifier les structures et les jeunes volontaires engagés en Service Civique à l'International et en Réciprocité, évaluer et capitaliser sur le dispositif et les expériences vécues

Peu d'outils accessibles à tous permettent à ce jour d'identifier clairement les structures et les jeunes volontaires engagés en Service Civique à l'International et en Réciprocité, de capitaliser sur leurs expériences et d'évaluer leurs impacts. Cette étape est préalable à toute démarche d'animation territoriale et consisterait en la mise en place d'un observatoire régional de l'ESCI et de l'ESCR, en partenariat notamment avec l'Etat, l'Agence du Service Civique, les collectivités et les institutions. Elle permettrait par exemple la publication de baromètres régionaux périodiques pour mesurer les évolutions et les dynamiques actuelles.

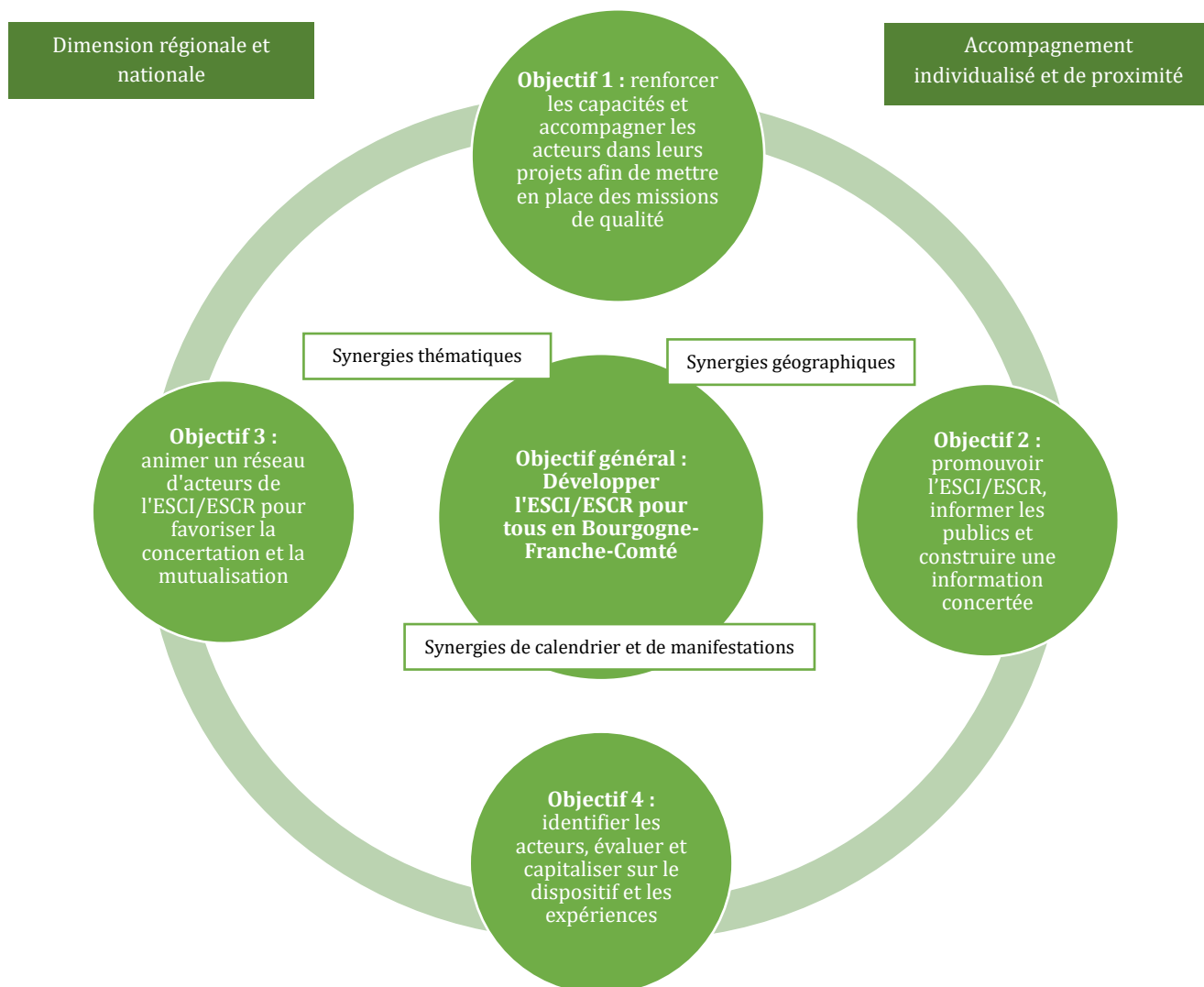


Schéma : Objectifs généraux et sous-objectifs pour renforcer l'ESCI et l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté

3. Recommandations : un plan d'action régional

L'étude permet de définir quatre recommandations principales présentées ci-dessous.

Recommandation n°1 : renforcer les capacités des acteurs et les accompagner à la mise en place de missions de qualité

- Action 1. Proposer des rendez-vous d'appui-conseil individualisé au montage de projets d'ESCI et d'ESCR

- Action 2. Diffuser en région les outils de suivi technique pour les structures d'accueil (modèles de conventions, grille d'entretien avec les candidats, outils méthodologiques pour le suivi des missions, mallette administrative...)
- Action 3. Développer et renforcer l'offre d'intermédiation régionale spécialisée dans l'ESCI et l'ESCR
- Action 4. Coordonner, organiser et animer des formations au départ et des sessions de formation au retour mutualisées entre les acteurs
- Action 5. Organiser des formations à destination des professionnels de la jeunesse, de l'éducation, de la coopération internationale, du développement durable ou de l'économie sociale et solidaire
- Action 6. Accompagner les collectivités territoriales et les institutions de la région dans la mise en place de politiques publiques en faveur de l'ESCI et de l'ESCR (appels à projets, bourses, plans d'action, etc.)

Recommandation n°2 : promouvoir et valoriser l'ESCI et l'ESCR auprès des jeunes, des associations, des établissements publics, des collectivités territoriales et des institutions de Bourgogne-Franche-Comté

- Action 7. Réaliser et diffuser une fiche méthodologique à destination des structures d'envoi et d'accueil pour faciliter la compréhension de l'ESCI et de l'ESCR, mentionnant notamment les spécificités régionales (acteurs, outils, informations de bases, etc.)
- Action 8. Réaliser des outils régionaux de promotion de l'ESCI et de l'ESCR auprès des jeunes (flyers, affiches, vidéos, etc.)
- Action 9. Publier des articles en ligne, des lettres électroniques ou des bulletins d'informations dédiés à l'ESCI et à l'ESCR en région
- Action 10. Promouvoir l'ESCI et l'ESCR auprès des médias locaux

Recommandation n°3 : animer un réseau pluri-acteurs de l'ESCI et de l'ESCR pour favoriser la concertation, la mutualisation et l'émergence de synergies

- Action 11. Animer un groupe de travail multi-acteurs « Service Civique à l'International et en Réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté », dans la continuité du comité de pilotage de l'étude et pour assurer notamment la mise en œuvre concertée du plan d'action régional
- Action 12. Organiser des temps d'information et d'échanges sur l'ESCI et l'ESCR
- Action 13. Organiser des rencontres régionales de valorisation et de restitution des missions réalisées, en direction des jeunes, des bénévoles, des professionnels et des élus locaux de la région, notamment en direction des plus éloignés de la mobilité internationale
- Action 14. Animer un réseau de volontaires internationaux en Bourgogne-Franche-Comté via l'organisation de rencontres, de temps d'échanges, l'utilisation des réseaux sociaux, etc.

Recommandation n°4 : identifier les structures et les jeunes volontaires engagés en Service Civique à l'International et en Réciprocité, évaluer et capitaliser sur le dispositif et les expériences vécues

- Action 15. Animer un observatoire régional de l'ESCI/ESCR (répertoire en ligne des structures d'envoi et d'accueil, suivi des jeunes volontaires engagés, etc.)
- Action 16. Publier un baromètre annuel de l'ESCI/ESCR (cartographie, chiffres et tendances sur la région, etc.)
- Action 17. Réaliser des études ou des évaluations et des documents de capitalisation pour mieux saisir les enjeux de l'ESCI et de l'ESCR en région et favoriser l'échange de bonnes pratiques

Recommandation n°5 : animer un dispositif régional innovant pour développer l'ESCI et l'ESCR en région

- Action 18. Animer un dispositif régional « multi-acteurs » mutualisé organisé autour d'un appel à participation conjoint et d'un parcours complet d'accompagnement des structures en région

CONCLUSION : VERS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE MUTUALISÉE ET MULTI-ACTEURS ?

En Bourgogne-Franche-Comté, l'ESCI et l'ESCR mobilisent à ce jour un nombre encore restreint de volontaires et de structures. Le principal frein identifié à l'engagement des organisations de la région réside d'abord dans l'aspect administratif, souvent sous-estimé par les structures qui s'engagent, puis dans les contraintes financières, même si ces dernières se révèlent souvent moins importantes qu'elles n'avaient pu être imaginées au départ. De manière générale, le manque global de connaissance et de compréhension du dispositif par les acteurs est très largement évoqué, confortant le constat d'un déficit d'information et de communication sur l'ESCI et l'ESCR en région.

En termes d'accompagnement, les attentes exprimées par les acteurs concernent plus spécifiquement l'appui à la construction et au suivi de missions, la mise en relation avec des partenaires – financeurs ou partenaires internationaux – et plus simplement, l'obtention d'informations générales grâce à des outils de communication. Les acteurs expriment également de façon large le besoin de construire des missions de qualité, qui contribueraient de manière significative tant à leurs projets, qu'au jeune et à l'intérêt général. Ils insistent également sur la nécessité, pour développer le dispositif, de penser aux moyens consacrés à l'accompagnement des structures (conseil, formation des tuteurs, échanges de pratiques, mise en réseau des structures), ce qui souligne le besoin de renforcer leurs capacités.

Des particularités se dégagent naturellement en fonction des acteurs, qui n'ont pas tous les mêmes facilités pour s'engager dans ce dispositif. Ainsi, selon la nature de la structure (son statut, son réseau, ses ressources propres), son degré d'engagement et d'expérience à l'international et dans le Service Civique (niveau de connaissance du dispositif, formalisation ou non d'un partenariat à l'étranger, disposition ou non d'un agrément de Service Civique, capacité à assurer le suivi et la capitalisation de l'expérience, pays de la mission, situation sécuritaire du pays, présence ou non d'un Espace Volontariat de France Volontaires), le degré de maturation du projet en lui-même (domaine d'intervention, contenu et objectifs de la mission), les besoins et les attentes des acteurs peuvent fortement varier. On note notamment que, lorsqu'il se déroule en lien avec un pays européen, le projet d'ESCI/ESCR est globalement perçu comme moins problématique pour les acteurs ; tandis que pour des projets intercontinentaux plusieurs difficultés spécifiques se révèlent, relatives à des problématiques interculturelles (méconnaissance et éloignement plus important du territoire de coopération et du partenaire) ou les démarches administratives (mutuelle, santé, visa, passeports, etc.).

De façon commune à l'envoi de volontaires en ESCI ou à l'accueil de volontaires en ESCR, la barrière de la langue est un obstacle soulevé par plusieurs structures enquêtées, ce qui fait écho à une problématique régulièrement mise en lumière par les acteurs de l'éducation à l'échelle nationale. De même, un accompagnement individualisé et de proximité – conduisant notamment à une relation régulière avec un référent et des rendez-vous personnalisés – adapté aux situations de chacun, est très largement attendu. Le besoin d'échanger avec des acteurs rencontrant les mêmes problématiques est, de façon quasi-unanime, évoqué comme une réponse possible aux freins rencontrés par les structures.

Enfin, notons que les difficultés dans l'envoi de volontaires en ESCI sont différentes de celles rencontrées dans l'accueil de volontaires en ESCR. En effet, l'accueil d'un volontaire international requiert obligatoirement, de la part de la structure française, une implication logistique plus importante que pour

l'envoi d'un volontaire à l'étranger, tant pour la recherche d'un logement et d'un moyen de transport, que pour l'accompagnement et le suivi quotidien pour soutenir et veiller à l'intégration du volontaire en France. Cette particularité relative à l'ESCR ne doit pas être négligée, car elle conduit nécessairement à un engagement important de la structure d'accueil, tant sur le plan humain que sur le plan financier.

Comptant au total 82 structures, l'échantillon de cette étude est, de par sa proximité avec le réseau BFC International, particulièrement sensible aux questions liées à la mobilité internationale et à la citoyenneté. Toutefois, la diversité de cet échantillon, à travers les statuts ou les thématiques de travail des structures enquêtées, permet de dégager des tendances fortes qui vérifient notamment les hypothèses de départ de ce travail. En effet, 52 structures, soit 85% des structures ayant répondu au questionnaire, se disent « intéressées » ou « éventuellement intéressées, sous certaines conditions » pour développer des missions d'ESCI et/ou d'ESCR. Cet indicateur confirme nettement tout l'intérêt de ce dispositif pour les structures de la région et son potentiel de développement. Ainsi, même si l'ESCI et l'ESCR apparaissent encore difficiles à appréhender par les acteurs pour toutes les raisons que nous venons de rappeler, ce dispositif suscite un vif intérêt de la part des acteurs, qui le perçoivent comme un levier au développement d'une forme de citoyenneté plus ouverte sur le monde qui correspond aux attentes de la jeunesse en termes de mobilité, d'expérience personnelle, interculturelle et d'engagement.

L'enjeu principal autour duquel se retrouve les acteurs enquêtés est de faciliter l'accès du dispositif au plus grand nombre de jeunes, à travers un engagement accru des structures de la région. Cette étude, largement basée sur les échanges avec les acteurs, a permis de mettre en évidence plusieurs facteurs de réussite, comme la coordination entre les associations, les collectivités territoriales, les institutions et les représentations de l'Etat en région, en articulation avec l'action d'acteurs nationaux (France Volontaires, Agence Nationale du Service Civique, ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, FONJEP, etc.). Cette étude met également en lumière la nécessité d'aborder l'ESCI et l'ESCR de façon globale plutôt qu'à travers une approche sectorisée qui consisterait à intervenir uniquement sur un champ spécifique (formations, information, mise en réseau, financements, partenariats, etc.) ou auprès d'un type d'acteurs particulier (associations, collectivités, établissements scolaires, etc.). En effet, il apparaît que les différents acteurs et champs d'intervention de l'ESCI et de l'ESCR sont interconnectés les uns avec les autres et qu'il est prépondérant de s'appuyer sur ce constat pour faciliter les synergies et les mutualisations, à la fois parce que cela est source d'efficacité et de cohérence entre les structures, parce que cela répond au besoin des acteurs de mobiliser de nouveaux moyens, mais également parce que cela permet de garantir la mise en œuvre d'une action durable au service de l'intérêt général.

Plus spécifiquement, les activités à mettre en place doivent d'abord s'articuler autour d'une meilleure connaissance du dispositif en lui-même et des acteurs qui le font vivre sur le territoire. En effet, il apparaît nécessaire de pouvoir plus finement analyser les spécificités des structures engagées, les missions qu'elles proposent, les volontaires qu'elles mobilisent, et de pouvoir identifier et définir la réciprocité en la distinguant des missions réalisées par des volontaires extracommunautaires hors dynamiques de coopération. Deuxièmement, le territoire régional souffre d'un déficit d'information sur le sujet : l'information qui est diffusée par les prescripteurs doit être renforcée, uniformisée et mutualisée. Troisièmement, la mise en réseau des acteurs et des volontaires doit être garantie afin de permettre l'émergence de dynamiques locales et régionales. Enfin, l'accompagnement et le suivi des acteurs doivent être systématisés et structurés dès les premières démarches jusqu'au bilan et à l'évaluation des missions.

En conclusion de cette étude, le développement de l'ESCI et de l'ESCR pour le plus grand nombre, de structures comme de jeunes de Bourgogne-Franche-Comté et d'ailleurs, pourra notamment passer par la mise en place d'une dynamique permettant d'articuler les politiques publiques avec les initiatives et les besoins des acteurs du territoire. Par exemple, il est possible d'envisager sur le modèle des « Tandems Solidaires », un dispositif régional articulé autour d'un appel à participation mutualisé, co-animé par les acteurs eux-mêmes dans le cadre d'un groupe de travail, proposant une formation, un suivi, un accompagnement des acteurs avec l'appui des collectivités territoriales de la région. Cette démarche

permettrait à la fois de cibler des zones géographiques communes, liées aux territoires de coopération des collectivités territoriales et acteurs de la région, de s'appuyer sur les initiatives, outils et réseaux existants et de définir un calendrier régional commun proposant des formations, des rencontres, et des périodes de missions.

BIBLIOGRAPHIE

Agence Française du Développement (2018), *Cadre d'Intervention Stratégique : l'AFD partenaire des Organisations de la Société Civile 2018-2023*, Paris

Agence du Service Civique (2017), *Rapport d'activités 2016*, Paris

Agence du Service Civique, France Volontaires (2013), *Guide des Journées de Préparation au Service Civique à l'International*

Agence du Service Civique, France Volontaires, *Guide à destination de l'accompagnateur dans le pays d'accueil, Volontaires en Service Civique à l'international*

Association VEFA (2018), *Statistiques du Volontariat Ecologique et Culturel Franco-Allemand*, Dijon

Centraider, site internet du projet « Histoires Internationales » : www.histoires-internationales.net

CICID (2018), *Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du développement du 8 février 2018 : relevé de conclusions*, Paris

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (2017), *Chiffres-clés Bourgogne-Franche-Comté Edition 2017*

France Volontaires (2018), *Accueillir des volontaires internationaux en Service Civique en France, Guide d'accueil administratif – s'ouvrir aux autres, partager et cultiver nos différences, enrichir nos relations et nos actions*

France Volontaires (2018), *Vers plus de réciprocité dans le volontariat, guide pour faciliter la mobilisation de volontaires internationaux sur le territoire français*

GOLFIER A. (2015), « Valider les compétences, valoriser l'engagement : la reconnaissance selon l'initiative des volontaires européens de l'aide humanitaire », *Cahiers de l'action n°46*, Paris

GROLIER F. (2017), « La mobilisation de volontaires internationaux en France », *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international*, Paris

INJEP (2016), *Rapport d'étude : L'accès à des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel*

IVO4ALL (2017), *L'accompagnement de tous les jeunes en Service Civique à l'International, guide pour préparer le départ et le retour de mission*

LEROUX C. (2015), « Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux », *Cahiers de l'action n°46*, Paris

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (2017), *Volontaires Internationaux de Réciprocité en Engagement de Service Civique (VIR ESC) : guide d'accompagnement pour les établissements publics d'enseignement agricole en France*

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (2017), *Statistiques relatives aux différentes formes de volontariat soutenus par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Année 2016*

Observatoire des Engagement Volontaires et Solidaires à l'International (2013), *Cartographie 2013 des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International*

ANNEXES

Annexe 1 : Note de cadrage de l'étude

Étude sur l'engagement de service civique à l'international et en réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté Note de cadrage

SUJET DE L'ÉTUDE

L'engagement de service civique international (ESCI) et en réciprocité (ESCR) en Bourgogne-Franche-Comté.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

- Identifier les attentes, les freins et les obstacles rencontrés par les acteurs-trices du territoire publics ou privés vis à vis de l'ESCI et de l'ESCR
- Identifier les ressources et bonnes pratiques existantes en région sur l'ESCI et de l'ESCR et faire le lien avec des ressources nationales
- Identifier des axes de travail et de développement pour renforcer qualitativement et quantitativement l'ESCI et l'ESCR
- Identifier des missions potentielles de l'ESCI et de l'ESCR, en France ou à l'étranger, en lien avec les organisations partenaires des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté
- Esquisser les bases d'une stratégie concertée du développement et de valorisation de l'ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté

CIBLES DE L'ÉTUDE

- Organisations du territoire en capacité de proposer un travail d'intermédiation, d'accompagnement ou d'information (fédérations d'éducation populaire, Plateforme Agitateurs de mobilité / réseau IJ, etc.)
- Collectivités territoriales de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Structures bénéficiant de partenariats à l'international (associations de coopération et de solidarité internationale, comités de jumelages, etc.) envoyant ou souhaitant envoyer ou accueillir des volontaires étrangers.
- Toutes structures qui pourraient être intéressées à développer l'ESCI et l'ESCR

Plus spécifiquement, on peut notamment penser aux acteurs suivants, sans que cette liste soit exhaustive, en complément de ceux déjà mentionnés :

- Membres de BFC International (associations, collectivités territoriales, institutions, etc.)
- Réseau des missions locales
- DRAAF et son réseau de lycées agricoles, CFPPA, MFR, etc.
- Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)
- Rectorats
- Départements
- DDCSPP et DRDJSCS
- Associations de Maires, notamment ruraux
- Acteurs de la coopération européenne (Maison de Rhénanie-Palatinat, etc.)
- Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, COMU
- CROUS
- Acteurs et réseaux de l'éducation populaire

ENJEUX DE L'ÉTUDE

- Définir des besoins en termes d'accompagnement, de suivi et de formation des acteurs, et notamment de potentiels tuteurs et accompagnateurs, notamment dans des structures d'accueil à l'étranger ;
- Appréhender la diversité des enjeux locaux liés à la mobilité internationale et à l'accueil, étudier la dimension internationale dans son ensemble, tant sur le plan des zones géographiques (Europe, international, transfrontalier, etc.) que des thématiques (solidarité, environnement, social, jeunesse, citoyenneté, etc.) ;
- Proposer des réponses aux enjeux de la territorialisation : comment permettre la mobilisation de tous les acteurs du territoire, qu'ils soient ruraux ou urbains ?
- Affirmer la complémentarité de tous les dispositifs existants (SVE, ESC, VSI, etc.) ;
- Contribuer à rendre le programme plus clair et plus lisible auprès des acteurs ;
- Identifier les acteurs ressources, au-delà des réseaux habituels de la mobilité internationale ;
- Identifier des espaces de mutualisation possibles entre les acteurs (projets, rencontres, formations, etc.)
- Interroger la capacité du dispositif à proposer des missions aux jeunes avec le moins d'opportunités du programme.
- Clarifier les responsabilités légales, les terminologies, les différents types de participation (accueil, intermédiation, etc.), les enjeux et montages financiers de l'ESCI et l'ESCR

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

A court terme :

- Un état des lieux des ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté est établi (nombre de missions, acteurs impliqués, pratiques, leviers et difficultés)
- Un document de synthèse est rédigé, jetant les bases d'une stratégie concertée du développement de l'ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté
- Au moins trois rencontres sont organisées sur les territoires, ainsi qu'une rencontre régionale mobilisant les différents acteurs publics, institutionnels et associatifs

A moyen terme :

- Des offres de missions à l'international et en réciprocité sont définies avec les acteurs du territoire dans le respect de l'esprit de l'engagement du service civique défini par l'Agence du Service Civique
- Les acteurs se concertent régulièrement (groupe de travail régional pérenne, etc.) et des projets communs ou concertés voient le jour de façon cohérente sur le territoire (formations mutualisées, rencontres, productions de documents, etc.)
- Des dynamiques collectives pouvant favoriser le développement de l'ESCR et de l'ESCI sont identifiées sur les territoires, à différentes échelles (bassins de vie, département, région, etc.) et des projets expérimentaux sont initiés sur les territoires
- Des dispositifs mutualisés sont développés / renforcés permettant de démultiplier le nombre de volontariats sur le territoire régional et facilitant la cohérence entre les initiatives (ex. lien avec les coopérations décentralisées, les dispositifs existants, etc.). Des solutions financières sont notamment identifiées pour et par les acteurs.
- L'ESCI et l'ESCR sont mieux valorisé et promu par les acteurs, la lisibilité et la visibilité du programme est accrue

ORGANISATION DE L'ÉTUDE

- En préalable aux entretiens et questionnaires, un travail sur l'état des connaissances sur l'ESCI et l'ESCR sur la base de la bibliographie disponible
- Des entretiens approfondis seront menés auprès des principaux acteurs, soit individuellement, soit collectivement
- Une série d'enquêtes par questionnaire auprès des acteurs sera réalisée
- L'étude sera conduite parallèlement avec un processus de rencontres et d'échanges collectif sur les territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté
- Un minimum de trois rencontres seront organisées sur le territoire régional (Dijon, Besançon, Nevers ou Auxerre – à préciser) afin de favoriser l'échange et la concertation entre les acteurs
- L'étude sera conduite par un comité de pilotage multi-acteurs

COMITE DE PILOTAGE

Pour assurer le suivi de l'étude, un comité de pilotage est mis sur pied composé de :

- Région Bourgogne-Franche-Comté
- DRJSCS
- Agence du Service Civique, représentée par la DRJSC
- France Volontaires
- Plateforme « Agitateurs de mobilité », représentée par les CRIJ Bourgogne ou Franche-Comté
- Bourgogne-Franche-Comté International
- Léo Lagrange Centre-Est
- DRAAF
- Rectorat de l'Académie de Dijon
- Rectorat de l'Académie de Besançon

Le comité de pilotage se réunit environ tous les trois mois durant la phase de l'étude.

Son rôle est d'assurer le suivi de l'étude, d'assurer sa bonne mise en œuvre. Plus spécifiquement, il accompagnera le ou la volontaire en service civique accueilli-e par le réseau Bourgogne-Franche-Comté International pour animer cette dynamique.

CALENDRIER

- Mercredi 3 mai 2017 : 1^{ère} rencontre du comité de pilotage
- Vendredi 15 septembre 2017 : 2^{ème} rencontre du comité de pilotage
- Octobre 2017 : recrutement d'un-e volontaire en service civique (sélection par BFC International, en lien avec le comité de pilotage) et échange avec les membres du groupe
- Novembre - Décembre : Appropriation des enjeux et bases du diagnostic territorial. Organisation d'entretiens individuels.
- Vendredi 15 décembre 2017 : 3^{ème} rencontre du comité de pilotage
- Janvier - Février 2018 : rencontres des acteurs sur les territoires (nombre, lieux et dimension territoriale – départementale, régionale - à préciser).
- Printemps 2018 : restitution de l'étude, diffusion des résultats auprès des enquêtés et des partenaires, mise en place d'un plan d'actions

Etude sur l'engagement de service civique à l'international et en réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté

Possibilité encore méconnue, l'engagement de Service Civique peut se dérouler à l'étranger et devenir un véritable levier à l'engagement des jeunes en faveur de la coopération et de la solidarité internationale. Réciproquement, il peut également permettre l'accueil de jeunes européens et internationaux au sein de votre organisation.

L'Engagement de Service Civique à l'International (ESCI) correspond à l'envoi de volontaires à l'étranger pour effectuer des missions de Service Civique. L'Engagement de Service Civique en Réciprocité (ESCR) correspond à l'accueil de volontaires étrangers qui effectueront leurs missions de Service Civique en France.

Associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement ou institutions, toutes les structures agréées par l'Agence du Service Civique et les structures en relation avec des structures agréées pour permettre des « mises à disposition » peuvent mettre en place des missions d'intérêt général en collaboration avec leurs partenaires étrangers, pour « accueillir » ou « envoyer » des jeunes engagés.

Nous collectons vos opinions afin de dresser un état des lieux du dispositif en Bourgogne-Franche-Comté et d'identifier les attentes et les obstacles rencontrés par les acteurs du territoire. Cette étude permettra enfin de développer des axes d'amélioration pour faciliter son utilisation sur le territoire.

Durée du questionnaire : entre 15 et 30 minutes

Étude conduite par le réseau régional multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté International

Comité de pilotage : Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Agence Nationale du Service Civique, France Volontaires, CRIJ Franche-Comté, Léo Lagrange Centre-Est, Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, Rectorat de l'académie de Dijon et Rectorat de l'académie de Besançon

Section 1 : Identité de la structure	
Nom	
Statut juridique	<input type="checkbox"/> Association loi 1901 <input type="checkbox"/> Collectivité territoriale <input type="checkbox"/> Etablissement de formation ou d'enseignement <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Institution <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Nombre de salariés	
Nombre de bénévoles	
Année de création	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Nom du contact	
Fonction du contact	
Courriel	
Téléphone	
Votre organisation est-elle la délégation d'une structure nationale ?	<input type="checkbox"/> Oui, merci de préciser : <input type="checkbox"/> Non
Etes-vous affilié à des réseaux, fédérations ou collectifs ?	<input type="checkbox"/> Oui, merci de préciser : <input type="checkbox"/> Non

Section 2 : L'engagement de votre structure dans le Service Civique à l'International (Envoi de volontaires pour une mission de Service Civique à l'étranger)

ENVOI DE VOLONTAIRES – Votre structure est-elle déjà engagée dans l'envoi de volontaires en Service Civique à l'étranger ? (Accompagnement et orientation de jeunes, mise à disposition de volontaires, financement de missions, formation ou envoi de volontaires ?)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (<i>allez directement à la section 5, p.7</i>)
---	---

Section 3 : L'implication de votre structure dans l'envoi de volontaires à l'étranger pour une mission de Service Civique

Si oui, de quelle(s) façon(s) votre organisation s'engage-t-elle sur l'envoi de volontaires en Service Civique à l'étranger ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Information et orientation des jeunes <input type="checkbox"/> Mise à disposition de jeunes - Intermédiation <input type="checkbox"/> Envoi de volontaires à l'international <input type="checkbox"/> Accompagnement - formation de volontaires en région <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
---	---

Structures d'information, d'accompagnement et d'intermédiation uniquement :	
ENVOI DE VOLONTAIRES - Combien de demandes spontanées relatives au volontariat international votre structure reçoit-elle par année ?	
ENVOI DE VOLONTAIRES - Actuellement selon vous, quelles zones géographiques attirent le plus de demandes spontanées concernant le volontariat international ?	
ENVOI DE VOLONTAIRES - Combien de demandes relatives au service civique à l'international votre structure reçoit-elle par année ?	
Structures de financement uniquement :	
ENVOI DE VOLONTAIRES – L'année dernière, combien de projets de Service Civique à l'étranger ont bénéficié d'un soutien financier de la part de votre structure ?	
ENVOI DE VOLONTAIRES – Quel est le montant annuel accordé aux missions de Service Civique à l'étranger par votre structure ?	
Toutes structures :	
Votre structure dispose-t-elle de l'agrément Service Civique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ENVOI DE VOLONTAIRES - Une structure intermédiaire a-t-elle déjà mis à votre disposition un volontaire pour une	<input type="checkbox"/> Oui (merci de préciser le nom de la structure) : <input type="checkbox"/> Non

mission de Service Civique à l'étranger ?	
ENVOI DE VOLONTAIRES - Votre structure a-t-elle déjà envoyé (directement ou par l'intermédiaire d'une mise à disposition) un ou des volontaires pour une mission de Service Civique à l'étranger ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (<i>allez directement à la section 5, p. 7</i>)
Section 4 : Les questions suivantes s'adressent uniquement aux structures ayant déjà envoyé des volontaires en mission de Service Civique à l'étranger (ESCI)	
ENVOI DE VOLONTAIRES - Les volontaires envoyés à l'étranger par votre structure ont-ils été mis à votre disposition par un autre organisme ? (Intermédiation)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Merci de préciser les informations suivantes concernant les volontaires envoyés par votre structure pour une mission de Service Civique à l'étranger :	Nombre de volontaires envoyés : Nombre de femmes : Nombre d'Hommes : Pays d'envoi(s) :
ENVOI DE VOLONTAIRES - L'indemnité versée par votre structure au volontaire s'effectue-t-elle en nature ou en espèces :	<input type="checkbox"/> Nature - précisez : <input type="checkbox"/> Espèces
ENVOI DE VOLONTAIRES - Qui prend en charge l'hébergement du volontaire durant sa mission de Service Civique à l'étranger ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Le jeune <input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Autres - Préciser :
ENVOI DE VOLONTAIRES -	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Le jeune

Qui prend en charge le billet d'avion du volontaire pour sa mission à l'étranger ?	<input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Autres - Préciser :
ENVOI DE VOLONTAIRES - Qui prend en charge le VISA du volontaire pour sa mission à l'étranger ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Le jeune <input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Non nécessaire <input type="checkbox"/> Autres - Préciser :
ENVOI DE VOLONTAIRES - Qui prend en charge les frais de santé hors mutuelle du volontaire pour sa mission à l'étranger ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Le jeune <input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Non nécessaire <input type="checkbox"/> Autres - Préciser :
ENVOI DE VOLONTAIRES - Quels sont les niveaux d'étude des volontaires envoyés par votre structure dans le cadre d'une mission de Service Civique à l'étranger ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Bac <input type="checkbox"/> Bac +1 <input type="checkbox"/> Bac +2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac +4 <input type="checkbox"/> Bac +5 <input type="checkbox"/> Supérieur à Bac +5 <input type="checkbox"/> Autre
ENVOI DE VOLONTAIRES - Quel est l'âge moyen des volontaires envoyés par votre structure dans le cadre d'une mission de Service Civique à l'étranger (ces 3 dernières années) ?	
ENVOI DE VOLONTAIRES - Les volontaires envoyés par votre structure pour une mission de Service Civique à l'étranger	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

bénéficient-ils d'une formation au départ ?	
Si oui, quel en est le contenu ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Préparation logistique <input type="checkbox"/> Préparation sécurité <input type="checkbox"/> Cadrage de la mission de terrain <input type="checkbox"/> Cadrage de la fonction du volontaire <input type="checkbox"/> Préparation à l'échange interculturel <input type="checkbox"/> Education au développement et à la solidarité <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ENVOI DE VOLONTAIRES - Quel est le contenu des bilans de missions des volontaires envoyés en Service Civique à l'étranger par votre structure ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Bilan technique <input type="checkbox"/> Bilan personnel et psychologique <input type="checkbox"/> Bilan des compétences acquises <input type="checkbox"/> Bilan interculturel (intégration, échanges avec la population locale...) <input type="checkbox"/> Bilan de l'engagement volontaire <input type="checkbox"/> Perspectives de valorisation du projet mené par le volontaire <input type="checkbox"/> Projet personnel/professionnel après l'ESCI <input type="checkbox"/> Aucun bilan <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ENVOI DE VOLONTAIRES - Quel est votre degré de satisfaction concernant l'engagement de service civique à l'international (envoi de volontaires à l'étranger) ?	<i>Réponse sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le degré de satisfaction maximum</i>
ENVOI DE VOLONTAIRES - Quelles sont les difficultés rencontrées par votre structure dans l'envoi de volontaires pour une mission de Service Civique à l'étranger ?	<i>Noter les réponses proposées de 0 à 4, 4 étant la difficulté la plus importante :</i> <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'aspect financier : /4 <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'administratif : /4 <input type="checkbox"/> Difficultés liées à la logistique : /4 <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'aspect interculturel : /4 <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'aspect sécuritaire : /4 <input type="checkbox"/> Autres – Préciser :

Section 5 : Besoins et perspectives de l'Engagement de Service Civique à l'international (envoi de volontaires en Service Civique à l'étranger)	
ENVOI DE VOLONTAIRES – Selon vous, l'information dont vous disposez en Bourgogne-Franche-Comté sur les conditions d'envoi de volontaires pour une mission de Service Civique à l'étranger est-elle :	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Claire <input type="checkbox"/> Peu claire <input type="checkbox"/> Incompréhensible <input type="checkbox"/> Visible <input type="checkbox"/> Peu visible <input type="checkbox"/> Inexistante <input type="checkbox"/> Facile d'accès <input type="checkbox"/> Difficile d'accès <input type="checkbox"/> Adaptée à mes projets <input type="checkbox"/> Vague, trop générale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ENVOI DE VOLONTAIRES – Quels outils et accompagnement seraient nécessaire pour votre organisation afin de faciliter l'envoi de volontaires bourguignons-francs-comtois en Service Civique à l'étranger ? (3 réponses maximum)	<i>3 réponses maximum :</i> <input type="checkbox"/> Informations générales <input type="checkbox"/> Appui à la construction et/ou au suivi de missions <input type="checkbox"/> Appui au recrutement et à la sélection de volontaires <input type="checkbox"/> Mise en relation avec des partenaires internationaux <input type="checkbox"/> Mise en relation avec des structures de financement <input type="checkbox"/> Formations pour les tuteurs <input type="checkbox"/> Mobilisation de co-financements <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ENVOI DE VOLONTAIRES – Avez-vous déjà participé à un temps d'information ou une formation concernant l'envoi de volontaires en Service Civique à l'étranger ?	<input type="checkbox"/> Oui, préciser (structure, sujet) : <input type="checkbox"/> Non
ENVOI DE VOLONTAIRES - Seriez-vous intéressé pour participer à un temps d'information ou de formation en région sur l'envoi de volontaires en Service Civique à l'étranger ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non – Merci de préciser les attentes :
ENVOI DE VOLONTAIRES – Selon vous, quel est le degré de difficulté des freins suivants ? (Envoi de volontaires en Service Civique à l'étranger)	<i>Noter les réponses proposées de 0 à 4, 4 étant la difficulté la plus importante :</i> <input type="checkbox"/> Manque de financements <input type="checkbox"/> Manque de connaissance du dispositif <input type="checkbox"/> Difficultés à identifier des partenaires ou des relais <input type="checkbox"/> Difficulté de communication et de partenariat avec la structure partenaire à l'étranger <input type="checkbox"/> Aspects administratifs contraignants <input type="checkbox"/> Capacité d'accompagnement de l'ESCR ou de l'ESCI durant sa mission sur le terrain <input type="checkbox"/> Difficulté à recruter un volontaire <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :

Autres remarques (champ libre) :	
--	--

Section 6 : L'engagement de votre structure dans le Service Civique en Réciprocité (accueil de volontaires étrangers en France)

ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Votre structure est-elle déjà engagée dans l'accueil de volontaires étrangers pour une mission de Service Civique en France ? (Accompagnement et orientation de jeunes, mise à disposition de volontaires, financement de missions, formation ou envoi de volontaires ?)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (<i>allez directement à la section 9, p.12</i>)
---	--

Section 7 : L'implication de votre structure dans l'accueil de volontaires étrangers pour une mission de Service Civique en France (Engagement de Service Civique en Réciprocité)

Si oui, de quelle façon votre organisation s'engage-t-elle sur l'accueil de volontaires étrangers pour une mission de Service Civique en France ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Information et orientation des jeunes <input type="checkbox"/> Mise à disposition de jeunes - Intermédiation <input type="checkbox"/> Accueil de volontaires étrangers dans votre structure en France <input type="checkbox"/> Accompagnement - formation de volontaires <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
---	--

Structures d'information, d'accompagnement et d'intermédiation uniquement :

ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Combien de demandes relatives à l'accueil de volontaires étrangers dans le cadre d'un Service Civique en France votre structure reçoit-elle par année ?	
--	--

Structures de financement uniquement :

ACCUEIL DE VOLONTAIRES - L'année dernière, combien de projets de Service Civique en réciprocité (accueil de volontaires étrangers	
---	--

en France) ont bénéficié d'un soutien financier de la part de votre structure ?	
---	--

ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Quel est le montant annuel accordé aux missions de Service Civique en réciprocité (accueil de volontaires étrangers en France) par votre structure ?	
---	--

Toutes structures :

Votre structure dispose-t-elle de l'agrément Service Civique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	--

ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Une structure intermédiaire a-t-elle déjà mis à votre disposition un volontaire étranger pour une mission de Service Civique dans votre structure en France ?	<input type="checkbox"/> Oui (merci de préciser le nom de la structure) : <input type="checkbox"/> Non
--	---

ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Votre structure a-t-elle déjà accueilli (directement ou par l'intermédiaire d'une mise à disposition) un ou des volontaires étrangers pour une mission de Service Civique en France ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (<i>allez directement à la section 9, p.12</i>)
--	--

Section 8 : Les questions suivantes s'adressent uniquement aux structures ayant déjà accueilli des volontaires étrangers pour une mission de Service Civique en France (ESCR)

ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Les volontaires étrangers accueillis en Service Civique dans votre structure ont-ils été mis à votre disposition par un autre organisme ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	--

ACCUEIL DE VOLONTAIRES -	Nombre de volontaires accueillis : Nombre de femmes : Nombre d'Hommes :
--------------------------	--

Merci de préciser les informations suivantes concernant les volontaires étrangers accueillis par votre structure pour une mission de Service Civique en France :	Pays d'origine :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - L'indemnité versée par votre structure au volontaire étranger s'effectue-t-elle en nature ou en espèces ?	<input type="checkbox"/> Nature – précisez : <input type="checkbox"/> Espèces
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Qui prend en charge l'hébergement du volontaire étranger durant sa mission de Service Civique en France ?	<i>Plusieurs réponses possibles</i> <input type="checkbox"/> Le jeune <input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Autres – Préciser :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Qui prend en charge le billet d'avion du volontaire étranger pour sa mission en France ?	<i>Plusieurs réponses possibles</i> <input type="checkbox"/> Le jeune <input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Autres – Préciser :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Qui prend en charge le VISA du volontaire étranger pour sa mission en France ?	<i>Plusieurs réponses possibles</i> <input type="checkbox"/> Le jeune <input type="checkbox"/> La structure d'envoi <input type="checkbox"/> La structure d'accueil <input type="checkbox"/> Non nécessaire <input type="checkbox"/> Autres – Préciser :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Quels sont les niveaux d'étude des volontaires étrangers accueillis par votre structure	<i>Plusieurs réponses possibles (niveau équivalent en France) :</i> <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Second cycle (niveau équivalent : Lycée) <input type="checkbox"/> 1ère année d'enseignement supérieur <input type="checkbox"/> 2ème année d'enseignement supérieur <input type="checkbox"/> 3ème année d'enseignement supérieur <input type="checkbox"/> 4ème année d'enseignement supérieur <input type="checkbox"/> 5ème année d'enseignement supérieur

dans le cadre d'une mission de Service Civique en France ?	<input type="checkbox"/> Plus de 5 années dans l'enseignement supérieur <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Quel est l'âge moyen des volontaires étrangers accueillis par votre structure dans le cadre d'une mission de Service Civique en France (ces 3 dernières années) ?	
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Quel est le contenu des bilans de missions des volontaires étrangers accueillis en Service Civique par votre structure en France ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Bilan technique <input type="checkbox"/> Bilan personnel et psychologique <input type="checkbox"/> Bilan des compétences acquises <input type="checkbox"/> Bilan interculturel (intégration, échanges avec la population locale...) <input type="checkbox"/> Bilan de l'engagement volontaire <input type="checkbox"/> Perspectives de valorisation du projet mené par le volontaire <input type="checkbox"/> Projet personnel/professionnel après l'ESCI <input type="checkbox"/> Aucun bilan <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Quel est votre degré de satisfaction concernant l'engagement de service civique en réciprocity (accueil de volontaires étrangers en France) ?	<i>Réponse sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le degré de satisfaction maximum</i>
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Quelles sont les difficultés rencontrées par votre structure dans l'accueil de volontaires étrangers pour une mission de Service Civique en France ?	<i>Noter les réponses proposées de 0 à 4, 4 étant la difficulté la plus importante :</i> <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'aspect financier <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'administratif <input type="checkbox"/> Difficultés liées à la logistique <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'aspect interculturel <input type="checkbox"/> Difficultés liées à l'aspect sécuritaire <input type="checkbox"/> Manque de disponibilité pour l'encadrement du jeune <input type="checkbox"/> Manque de compétences pour l'encadrement du jeune <input type="checkbox"/> Autres – Préciser :

Section 9 : Besoins et perspectives de l'Engagement de Service Civique en Réciprocité (accueil de volontaires étrangers pour une mission de service civique en France)

Toutes structures	
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Selon vous, l'information dont vous disposez en Bourgogne-Franche-Comté sur l'accueil de volontaires étrangers dans le cadre d'un Service Civique en France est-elle :	Plusieurs réponses possibles : <input type="checkbox"/> Claire <input type="checkbox"/> Peu claire <input type="checkbox"/> Incompréhensible <input type="checkbox"/> Visible <input type="checkbox"/> Peu visible <input type="checkbox"/> Inexistante <input type="checkbox"/> Facile d'accès <input type="checkbox"/> Difficile d'accès <input type="checkbox"/> Adaptée à mes projets <input type="checkbox"/> Vague, trop générale <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Quels outils et accompagnement seraient nécessaires pour votre organisation afin de faciliter l'accueil de volontaires étrangers dans le cadre d'un Service Civique en Bourgogne-Franche-Comté ?	Plusieurs réponses possibles : <input type="checkbox"/> Informations générales <input type="checkbox"/> Appui à la construction et/ou au suivi de missions <input type="checkbox"/> Appui au recrutement et à la sélection de volontaires <input type="checkbox"/> Mise en relation avec des partenaires internationaux <input type="checkbox"/> Mise en relation avec des structures de financement <input type="checkbox"/> Formations pour les tuteurs <input type="checkbox"/> Mobilisation de co-financements <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Avez-vous déjà participé à un temps d'information ou une formation concernant l'accueil de volontaires étrangers pour un Service Civique en France ?	<input type="checkbox"/> Oui, préciser (structure, sujet) : <input type="checkbox"/> Non
ACCUEIL DE VOLONTAIRES - Seriez-vous intéressé pour participer à un temps d'information ou de formation en région sur l'accueil de volontaires étrangers pour un Service Civique en France ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non – Merci de préciser les attentes :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Selon vous, quels sont les freins à l'engagement de votre organisation sur l'accueil de volontaires étrangers pour un	Noter les réponses proposées de 0 à 4, 4 étant la difficulté la plus importante : <input type="checkbox"/> Manque de financements <input type="checkbox"/> Manque de connaissance du dispositif <input type="checkbox"/> Difficulté à identifier des partenaires à l'étranger <input type="checkbox"/> Difficulté de communication et de partenariat avec la structure partenaire à l'étranger <input type="checkbox"/> Aspects administratifs contraignants <input type="checkbox"/> Capacité d'accompagnement du volontaire accueilli durant sa mission

Service Civique en Bourgogne-Franche-Comté ?	<input type="checkbox"/> Difficulté à trouver un logement pour le volontaire <input type="checkbox"/> Difficulté à recruter un volontaire <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Autres remarques (champ libre) :	

Section 10 : Actions de coopération internationale de votre structure

Votre structure dispose-t-elle d'un ou plusieurs partenariat(s) avec un organisme étranger ?	<input type="checkbox"/> Oui, préciser (lieux) : <input type="checkbox"/> Non (allez directement à la section 12, p. 14)
--	---

Section 11 : Vos partenariats à l'étranger

Si oui, parmi ces partenariats, lesquels pourraient permettre de construire des missions de Service Civique à l'international (envoi de volontaires) ou en réciprocité (accueil de volontaires) ?	
Si oui, par quels moyens votre structure communique-t-elle avec son ou ses organismes partenaires ?	<input type="checkbox"/> Mails <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Visioconférence <input type="checkbox"/> Déplacements/visites <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Si oui, quelle est la fréquence de vos prises de contacts avec le/les organismes partenaires ?	<input type="checkbox"/> Plus d'une fois par semaine <input type="checkbox"/> Entre une fois par semaine et une fois par mois <input type="checkbox"/> Entre une fois par mois et une fois par trimestre <input type="checkbox"/> Environ une fois par an <input type="checkbox"/> Moins d'une fois par an

Section 12 : Développement potentiel du service civique à l'international et en réciprocité dans votre structure

ENVOI DE VOLONTAIRES – Si ce n'est pas encore le cas, votre structure pourrait-elle s'engager sur les champs suivants ?	Plusieurs réponses possibles : <input type="checkbox"/> Information et orientation des jeunes bourguignons-franc-comtois <input type="checkbox"/> Mise à disposition de jeunes volontaires - Intermédiation <input type="checkbox"/> Accompagnement - formation de volontaires <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
---	--

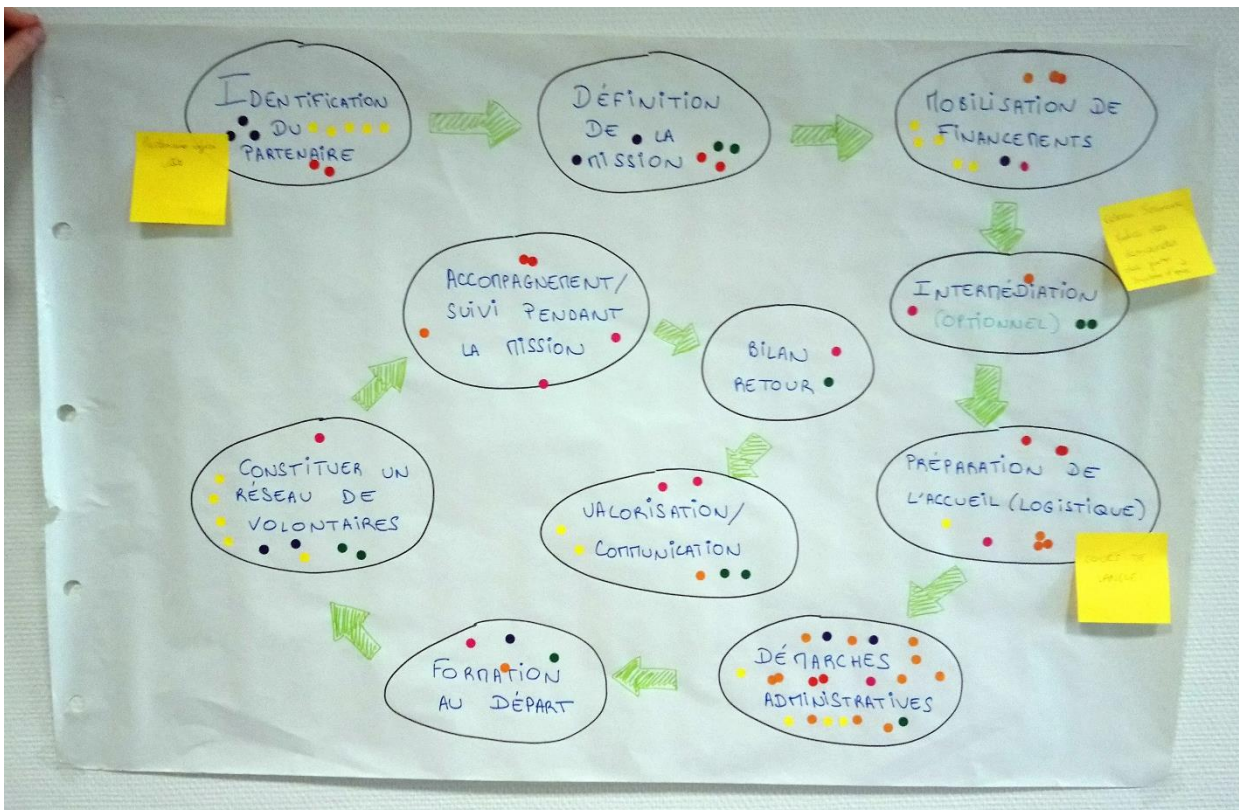
ENVOI DE VOLONTAIRES – Votre structure serait-elle intéressée pour envoyer des volontaires en mission de Service Civique à l'étranger ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Eventuellement, selon certaines conditions <input type="checkbox"/> Non
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Si ce n'est pas encore le cas, votre structure pourrait-elle s'engager sur les champs suivants ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Information et orientation de jeunes étrangers <input type="checkbox"/> Mise à disposition de jeunes volontaires étrangers - Intermédiation <input type="checkbox"/> Accompagnement - formation de volontaires <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Votre structure serait-elle intéressée pour accueillir des volontaires étrangers dans le cadre d'une mission de Service Civique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Eventuellement, selon certaines conditions <input type="checkbox"/> Non
Section 13 : Missions potentielles	
ENVOI DE VOLONTAIRES – Sur quels domaines d'intervention votre structure peut-elle envoyer des volontaires français en Service Civique à l'étranger ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Education pour tous <input type="checkbox"/> Culture et loisirs <input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ENVOI DE VOLONTAIRES – Pour quelles missions votre structure peut-elle envoyer des volontaires français à l'étranger dans le cadre d'une mission de Service Civique ?	

ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Sur quels domaines d'intervention votre structure peut-elle accueillir des volontaires étrangers dans le cadre d'une mission de Service Civique ?	<i>Plusieurs réponses possibles :</i> <input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Education pour tous <input type="checkbox"/> Culture et loisirs <input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
ACCUEIL DE VOLONTAIRES – Pour quelles missions votre structure peut-elle accueillir des volontaires étrangers dans le cadre d'une mission de Service Civique ?	

Annexe 3 : Photos des rencontres territoriales de mars 2018



Temps d'information et d'échanges du 13 mars 2018 à l'Hôtel du Département du Territoire de Belfort



Atelier 2 - Temps d'information et d'échanges du 14 mars 2018 dans les locaux du Conseil Régional à Besançon



Atelier 2 - Temps d'information et d'échanges du 19 mars 2018 à l'Hôtel du Département de la Nièvre



Temps d'information et d'échanges du 20 mars 2018 dans les locaux du Conseil Régional à Dijon

Annexe 4 : Liste des participants à l'étude

Structures enquêtées via le questionnaire :

- AGIRabcd 71
- Association Malienne de Dijon
- Amitié Rurale Franco-éthiopienne
- APM
- Association Appuis
- Association "Imédi Handicap"
- Association Association Burkinabè de Bourgogne
- Association Cultur'Ovive
- Association du centre de Beaumotte
- Association Lagm Taaba
- Association Protestante d'Action Sociale
- Association Urban Thiossane
- Association VEFA
- Atelier Mobilité Léo Lagrange
- BFC International
- BIJ 58
- Bourgogne Mali
- CALA France
- CCFD-Terre Solidaire
- Club Unesco Dijon et environs
- Collège Simone Signoret, Belfort
- Conseil Départemental du Territoire de Belfort
- Conseil Formation Médiation Centre Interculturel
- CPIE Bresse du Jura
- Creusot Bourgogne Solidarité sahel Niger
- CRIJ Franche-Comté
- Cybele la vie
- DREAL
- Eau Pied des Collines au Bénin
- Enfance et Loisirs
- EPCC Saline Royale Arc-et-Senans
- EPL Nevers Cosne Palgny
- EPLEFPA du Morvan /CFPPA du Morvan
- Espace Socio Culturel du Durgeon
- Franche Sylvanie
- Info Jeunesse Jura
- IRTESS
- La pépinière culturelle
- LTRP de Morbier
- Lycée des métiers Denis Diderot, Bavilliers
- MAHILAO Solidarité Femmes Désert du Thar - Rajasthan – Inde
- Miroirs de Femmes- Reflets du Monde
- Mission Locale de Beaune
- MJC Palente
- NIEPCE Solidarité Maroc
- Office de Tourisme Chablis, Cure et Yonne
- Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien
- Office de Tourisme SENS
- Office de Tourisme Vézelay-Avallon-Morvan-Serein
- Office de Tourisme Puisaye-Forterre
- Pari accompagnement scolaire
- Peuples Solidaires Jura
- Pôle Emploi BFC
- Rectorat de Dijon
- Rectorat de l'académie de Besançon
- Un Pont pour un Puits
- Unis-Cité (Bourgogne-Franche-Comté)
- Ville de Bavilliers
- Ville de Besançon
- Ville de Dijon
- Ville de Longvic

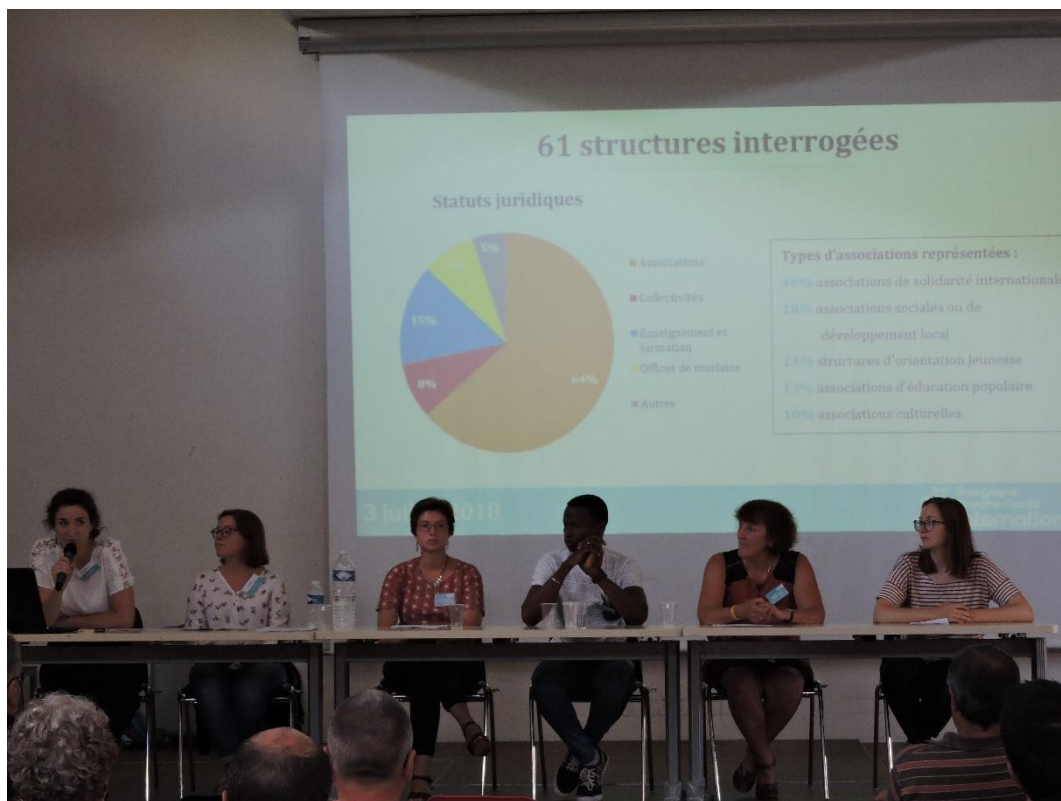
Structures présentes aux temps d'information et d'échanges de mars 2018 :

- AIDRA - Association Internationale pour le Développement Rural en Afrique
- Association Appuis
- Atelier Mobilité Léo Lagrange
- Besançon-Douroula
- BIJ 58 (Nevers)
- BOFA
- CRIJ Franche-Comté
- CRIJ Bourgogne
- Maison de Rhénanie-Palatinat
- Mission Locale du Grand Besançon
- Mission Locale Nevers Sud Nivernais
- UCBRP (Union pour la Coopération Bourgogne-Franche-Comté) : AJE.BFC
- Unis Cité Bourgogne-Franche-Comté
- CPIE Bresse du Jura
- UNICEF Belfort
- Association ASUNOES
- Solidarité Burkina
- Association KIFRAGANIBASAWA
- Association Cultur'Ovive
- Conseil Départemental de la Nièvre
- Conseil Départemental du Territoire de Belfort
- Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Ville de Besançon
- Ville de Dijon
- Ville de Longvic
- Ville de Nevers
- Rectorat de l'Académie de Besançon
- Ecole Normale Supérieure d'Art de Dijon (ENSA)
- CFPPA du Morvan
- Lycée Stephen Liegeard, Brochon
- EPL Nevers Cosne Palgny
- GIP-FTLV
- MIFE Belfort
- Lycée Follereau, Belfort
- Lycée Diderot, Bavilliers
- Lycée Les Arcades, Dijon
- SMEREB Nevers
- EPCC Saline Royale Arc-et-Senans

Annexe 5 : Photos de la Rencontre Régionale sur le Service Civique à l'International et en Réciprocité du 3 juillet 2018 à la Maison Phare de Dijon



Rencontre régionale du 3 juillet 2018



Restitution de l'étude sur l'Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté



Intervention de M. Ludovic ABIVEN, Directeur Général de l'Agence du Service Civique



Atelier 4. Comment mesurer et évaluer les impacts du Service Civique à l'international et en réciprocity pour les territoires ?